

■ L'échiquier invisible  
■ Leopardi, philosophe inspiré

## Les Bourses saluent la naissance de l'euro

- Dopées par la monnaie unique, les places européennes ont fortement progressé en 1998
- Paris a gagné 31,5 %, meilleure performance depuis dix ans ● Hausse de 40,9 % à Milan, 18,5 % à Francfort et 14,5 % à Londres ● L'euro pourrait menacer l'hégémonie du dollar

AUTOUR de 6,57 francs pour 1 euro : tel devait être le taux de conversion du franc, annoncé, jeudi 31 décembre 1998 à la mi-journée, à Bruxelles. Les ministres des finances de l'Union européenne étaient réunis dans la capitale belge pour fixer la valeur en euros de chacune des onze monnaies nationales de l'Euro-land.

D'ores et déjà, avant la clôture des marchés mercredi, les Bourses européennes avaient réagi favorablement à la naissance de l'euro. Elles finissent 1998 sur de solides hausses. Comme si cette dernière année de préparation à l'introduction de la monnaie unique avait été pour les épargnants - investisseurs institutionnels et individuels - une année de confiance. C'est particulièrement vrai à Paris, où la Bourse soldait l'année sur un gain de 31,47 %, plus forte hausse depuis dix ans ; les transactions quotidiennes ont atteint un niveau record de 13,6 milliards de francs. Dans l'ensemble, de Milan (plus 40,9 %) à Francfort (plus 18,52 %), l'optimisme régnait sur toutes les places



de l'Euro-land. Les marchés situés hors de la zone euro enregistraient de moindres progressions (Londres finissait l'année sur une hausse de 14,5 %).

L'euro pourrait désormais devenir un rival du dollar en tant que grande monnaie internationale. Il pourrait ainsi, à terme, concurrencer la devise américaine comme instrument de paiement dans les échanges internationaux. Déjà, dans leurs transactions en Europe, les entreprises européennes ne vont plus guère utiliser que l'euro. La devise européenne pourrait aussi s'imposer comme monnaie de réserve. La création en cours d'une vaste Bourse paneuropéenne favorisera l'afflux de capitaux internationaux sur le Vieux Continent. Pour l'heure, le dollar représente 61 % des avoirs en devises des banques centrales.

Jeudi 31 décembre, Dominique Strauss-Kahn a annoncé que le gouvernement allait offrir à tous les enfants nés le 1<sup>er</sup> janvier 1999 un livret d'épargne doté de 100 euros.

Lire pages 2, 3, 11 et 24



## DESSINS Les enfants lisent le monde

« *DESSINE-MOI l'actualité* » : au Salon du livre et de la jeunesse de Montreuil, fin novembre, *Le Monde* et les éditions du Rouergue avaient organisé un concours auquel ont participé 500 enfants. Ils ont répondu Pinochet, Kabila, vache folle, dopage. Leur vision du monde est grave. *Le Monde* présente onze de leurs réalisations dont, ci-dessus, le dessin de Benjamin sur l'ouragan « Mitch » : le ciel est tombé sur la tête des hommes, et la vie, soudain, est sens dessus dessous.

Lire pages 8 et 9

## Le triomphe de la génétique

L'ANNÉE 1998 aura été pour les biologistes celle du triomphe de la génétique. D'abord avec l'arrivée des plantes transgéniques et la décision prise il y a un peu plus d'un an par le gouvernement d'autoriser en France la culture du premier mais génétiquement modifié. Puis il y a eu, grâce aux progrès des techniques des héritiers de la brebis Dolly. Enfin, les spécialistes du séquençage du génome ont progressé à pas de géant dans le décodage du patrimoine génétique des espèces, passant du virus au ver, et demain à la souris et à l'homme. 1998 aura aussi marqué la prise de conscience d'un public qui, si il ne refuse pas le progrès, n'est pas prêt à tout accepter sans discussion.

Lire page 12

## Au « JO », la fin de l'étrange voyage du « miraculé de la République »

LA GRANDE rentrée, celle des cravates reçues à Noël, des chemises repassées et des chaussures cirées, est prévue lundi 4 janvier. A 8 h 30, Jean-Pierre Chevènement accueillera Lionel Jospin et tous les ministres, place Beauvau, pour un petit déjeuner. A 10 heures, le gouvernement au grand complet rejoindra à pied l'Elysée tout proche pour présenter ses vœux au président de la République, selon la tradition. Toutes les caméras de télévision se sont déjà donné rendez-vous pour filmer le retour aux affaires du « miraculé de la République », comme le ministre de l'intérieur s'est lui-même surnommé.

Ce retour dans la classe politique n'a pas été sans quelques embarras. Depuis plusieurs semaines, une question agite, derrière quelques juristes pointilleux, les sphères gouvernementales : après l'accident anesthésique qui l'a plongé pendant huit jours dans le coma, puis l'a forcé à une convalescence de deux mois, le ministre de l'intérieur a-t-il besoin, oui ou non, d'un « mot » sur son cahier de correspondance ? Faut-il un décret pour annuler celui qui, le 3 septembre 1998, stipulait que « M. Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, délégué auprès du ministre de l'in-

terieur, est chargé de l'intérim du ministère de l'intérieur pendant la durée de l'absence de M. Chevènement » ?

Selon la tradition, la réponse est non. Un décret a toujours ouvert l'intérim, aucun ne l'a jamais fermé. C'est le cas, par exemple - du moins avant que les facilités de communication ne rendent cette coutume de plus en plus obsolète - chaque fois qu'un membre du gouvernement quitte plus de quelques jours le territoire métropolitain.

L'escapade, cette fois, a été plus originale. Un « voyage dont je n'avais prévu ni la destination ni la longueur », a écrit Jean-Pierre Chevènement, le 5 octobre 1998, aux fonctionnaires de la Place Beauvau. Précisément, c'est moins la durée de cette « absence », selon le terme consigné dans le *Journal officiel* du 4 septembre, que sa nature qui oblige à la plus grande clarté. Les fonctionnaires de la police - mais aussi, accessoirement, les délinquants ou les immigrés en espoir de papiers - doivent savoir que M. Chevènement est bien redevenu le patron. Un vrai patron.

Le droit, en somme, doit s'adapter aux aléas de la vie : le décret n'est pas indispensable, mais possède, comme disent les juristes, un

aspect « reconnaissant » (de reconnaissance). Jeudi 31 décembre 1998 sont donc parus deux textes, paraphés par Jacques Chirac et Lionel Jospin. Le premier décret indique qu'« il est mis fin à l'intérim du ministère de l'intérieur exercé par le secrétaire d'Etat à l'outre-mer ». M. Chevènement est à nouveau le chef. Dans le second, Jean-Jack Queyranne se voit confier auprès de ce dernier une délégation sectorielle qu'il ne possédait pas : le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, dont le travail a été apprécié de Maignon, « suit » désormais aussi « les affaires que le ministre de l'intérieur lui confie ». Remises de décorations, mais aussi représentation internationale, dossiers de sécurité civile, de police... De quoi alléger l'agenda d'un ministre qui achève tout juste sa convalescence, même si le premier décret vaut, juridiquement, certificat médical de bonne santé.

Promis, juré, foi de JO : le ministre a terminé son étrange voyage. Le Chevènement qui prendra son petit déjeuner avec Lionel Jospin, le 4 janvier, est bien le même que celui qui buvait son café avec lui, un an plus tôt, avant les vœux à Jacques Chirac.

Ariane Chemin

## Un fichier légal

Prenant acte des garanties fixées par la loi protégeant les libertés individuelles, le Conseil constitutionnel a validé l'utilisation par le fisc du fichier de la Sécurité sociale.

p. 6 et notre éditorial page 10

## Cambodge : justice

La France, la Grande-Bretagne et le Vatican demandent que Khieu Samphan et Nuon Chea, deux anciens dirigeants khmers rouges responsables du génocide cambodgien, soient jugés.

p. 4



## Les demoiselles du Moulin-Rouge

Elles s'appellent Roxy Tornado ou Tara Carambole, sont danseuses au Moulin-Rouge ou au Crazy Horse Saloon. Elles parlent de leurs revenus, racontent leurs espoirs et leurs ambitions.

p. 15



## Barbarella s'est envolée

Père de Barbarella, le dessinateur Jean-Claude Forest est mort, mardi 29 décembre 1998 à Paris à l'âge de soixante-huit ans. Il fut l'un des acteurs du renouveau de la BD.

p. 13

## Jean Tiberi : le bilan

Le maire de Paris veut mettre en valeur son bilan de mandature dans la perspective des élections municipales de 2001. Les « affaires » suivent leur cours.

p. 5

## Seizième jour de conflit à Nancy

Rencontre avec les chauffeurs de la société des transports en commun de l'agglomération nancéenne, filiale de Vivendi, en grève depuis seize jours.

p. 24

## Quatre roues dans le désert



STÉPHANE PETERHANSEL

La 21<sup>e</sup> édition du Dakar prend le départ, vendredi 1<sup>er</sup> janvier, de Grenade, pour 9 000 km de course à travers les déserts africains. Six fois vainqueur de l'épreuve à moto, Stéphane Peterhansel s'élance cette fois dans la catégorie automobiles.

Lire page 13

## La V<sup>e</sup> République menacée par la cohabitation

LA QUARANTAINE est le bel âge pour se remettre en question : les choix effectués au cours de la première partie de sa vie ont-ils été judicieux ? Les habitudes, qui, petit à petit, rigidifient les comportements, ne doivent-elles pas être bousculées ? Ce qui est vrai pour chacun d'entre nous l'est aussi pour les institutions, y compris pour celles qui paraissent les plus solides. Ainsi de la Constitution de la V<sup>e</sup> République. Alors qu'elle fête, cette année, ses quarante ans, ses principaux piliers ont quelque peu vacillé : la présidence de la République a perdu une partie de ses pouvoirs ; le Conseil constitutionnel s'est privé de son autorité morale ; le Parlement hoquette toujours dans la reconquête de prérogatives dont il est privé depuis 1958.

La nouvelle cohabitation révèle ainsi des malformations constitutionnelles, camouflées jusqu'alors au prix de quelques arrangements avec la lettre des institutions. Les deux premières expériences au cours desquelles majorité présidentielle et majorité parlementaire différaient n'avaient pas vraiment mis à mal la pratique traditionnelle des ins-

titutions gaulliennes. Une fois la cohabitation achevée, les bonnes comme les mauvaises habitudes avaient rapidement repris cours. Que la Constitution ait survécu à cette double expérience, après avoir surmonté l'alternance de 1981, semblait même être une garantie de sa pérennité.

Aujourd'hui, cela pourrait être différent. Certes, apparemment, tout se déroule normalement, comme dans une démocratie civilisée. Le gouvernement détermine la politique de la nation et la conduit en toute responsabilité dans le respect des prérogatives que les textes et la tradition accordent au président de la République. Le chef de l'Etat n'a pas cherché à profiter des difficultés rencontrées par le premier ministre, que ce soit lors du conflit des chômeurs de l'hiver dernier ou à l'occasion des manifestations lycéennes du printemps. Jacques Chirac a même aidé Lionel Jospin sur l'Europe, l'euro et la modification constitutionnelle indispensable à la ratification du traité d'Amsterdam.

Thierry Bréhier

Lire la suite page 10

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM

Membre et/ou accrédité  
ACBSP - ECBE - IACBE - WAUC

Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :

ieMBA International Executive  
Master of Business Administration

■ 520 h de formation intensive en management international :

diplôme ieMBA accrédité

- 10 séminaires mensuels à PARIS
- 2 mois à NEW YORK et thèse

Certificats en Management International

- Corporate Finance
- International Marketing
- 120 heures à Paris ou New York

MBA Master of Business Administration  
in International Management

- Programme intensif, avec stage intégré, de 12 mois dont 8 mois en FLORIDE : MBA accrédité.

International School of Management

148, rue de Grenelle, 75007 Paris

Tél. : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08

Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA

Internet http://ism-mba.edu email : info@ism-mba.edu

ISM

M 0147 - 101 - 7,50 F



International.....	2	Météorologie, jeux...	14
France-société.....	5	Culture.....	15
Horizons.....	8	Guide culturel.....	16
Entreprises.....	11	Abonnements.....	16
Aujourd'hui.....	12	Livres.....	17
Carnet.....	13	Radio-Télévision.....	23





## Danois, Finlandais et Suédois divisés face à la monnaie unique

STOCKHOLM  
de notre correspondant  
en Europe du Nord

Si la monnaie unique rassemble désormais onze pays de l'Union européenne (UE), elle divise la région nordique. Voilà trois Etats membres, la Finlande, la Suède et le Danemark, dont les performances économiques les autorisent tous, théoriquement, à participer au lancement de l'euro. Mais, au matin du vendredi 1<sup>er</sup> janvier 1999, la région septentrionale aura offert la démonstration éclatante de l'existence d'une Europe à plusieurs vitesses - et de la difficulté des Nordiques à agir de concert. Des trois pays, pourtant tous dirigés par des premiers ministres de même sensibilité (social-démocrate), seule la Finlande se sera réveillée avec l'euro comme nouvelle monnaie officielle. La Suède, elle, a décidé de s'abstenir, pour l'instant. Quant au Danemark, il en a été exempté à sa demande par ses partenaires européens dès 1992. Sans parler de la Norvège, qui a refusé d'adhérer à l'Union...

Pour expliquer leurs positions, les gouvernements de Stockholm et de Copenhague ont coutume d'invoquer l'hostilité de leurs opinions publiques à l'encontre de l'euro. C'est un fait que les Danois ont dû s'y reprendre à deux fois pour approuver, par référendum, le traité de Maastricht. Et encore n'ont-ils dit « oui » qu'à une version du texte expurgée de quatre thèmes alors tabous dans le royaume, dont la monnaie unique.

Dès l'entrée de leur pays dans l'UE, en 1995, avec la Finlande, les Suédois ont fait preuve de méfiance à l'égard de l'ensemble de la construction européenne, jugée envahissante et bureaucratique. Pour eux, l'euro représentait un pas de plus vers un fédéralisme suspect. Tel était du moins l'état d'esprit des Danois et des Suédois au printemps 1998, lors de la sélection par les Quinze des participants à l'Union monétaire.

En Finlande, le gouvernement aurait pu également tourner le dos à l'euro s'il s'en était tenu aux sondages. En effet, jusqu'en avril 1998, date à laquelle le premier ministre Paavo Lipponen parvint à convaincre le Parlement d'opter pour la monnaie unique, une majorité de Finlandais regardaient cette

dernière avec scepticisme. Se résigner à abandonner sa monnaie n'est pas chose aisée pour un pays indépendant depuis quatre-vingts ans à peine. Mais, une fois prise la décision politique, la population s'est ralliée majoritairement au projet. Pour cet Etat limitrophe de la Russie - le seul de toute l'UE -, l'euro recèle un indéniable facteur de stabilité, au sens large du terme. Les Finlandais en ont eu un avant-goût lors de la crise survenue, en août 1998, chez leur grand voisin oriental. Leur devise, le markka, a supporté les turbulences nettement mieux que les couronnes suédoise, norvégienne et danoise.

### « COLLER » AU PELOTON

Ces remous, cumulés aux contre-coups de la crise asiatique et à la méfiance des marchés financiers à l'égard des monnaies faibles, ont-ils inquiété Suédois et Danois ? Toujours est-il que le vent a commencé à tourner. La plupart des sondages publiés au Danemark depuis octobre donnent un avantage aux partisans de l'euro sur les opposants à la monnaie unique. En Suède, la tendance est moins nette, mais perceptible. Si elle se confirme dans les mois à venir, les populations des deux royaumes pourraient être consultées sur l'euro plus tôt que prévu. Mais pas avant 2001, ont af-

firmé récemment leurs dirigeants. En attendant, le premier ministre danois, Poul Nyrup Rasmussen, a appelé à « un large débat national sur le pour et le contre » de l'Union économique et monétaire (UEM). Même message du côté suédois, où une campagne d'information a été lancée à destination du public et des entreprises.

Pour pouvoir rejoindre l'Euroland, Stockholm devra lier sa monnaie, flottante depuis 1992, à la nouvelle version du système monétaire européen, le SME *bis* (lire ci-dessous). La couronne danoise, elle, est déjà attachée à ce mécanisme de régulation des taux de change, Copenhague faisant tout pour qu'elle suive au plus près l'euro. Il y va de l'intérêt des deux capitales de « coller » au peloton des Onze, afin de maintenir la confiance en leur économie et de faciliter leur éventuel ralliement futur. En dépit de cette politique, les compagnies suédoises et danoises s'appâtent à payer la note : la non-participation à la monnaie unique leur occasionnera des frais, en particulier de couverture des opérations de change. Le groupe Volvo évalue ces frais à près de 300 millions de couronnes (208 millions de francs) par an, soit 2 % de son bénéfice avant impôts...

Antoine Jacob

## Un nouveau mécanisme de change pour les candidats à l'euro

LE SME est mort, vive le SME *bis* ! La création de l'euro va entraîner, après neuf ans et demi d'une existence agitée, la disparition du système monétaire européen et, avec lui, celle des trois éléments qui en formaient l'ossature (écu, mécanismes de change et d'intervention, facilités de crédit). Avec l'instauration d'une monnaie commune et la fixation irrévocable des parités bilatérales des monnaies de l'Euroland, le SME, dont la mission était d'instaurer une zone de relative stabilité monétaire en Europe, a perdu toute raison d'être.

Il restait toutefois à mettre en place un nouveau mécanisme de change, permettant de lier à l'euro les devises des pays européens ayant choisi ou ayant été contraints de se tenir à l'écart de la zone monétaire unique. C'est la tâche qui incombera au SME *bis*, dont le conseil européen d'Amsterdam de juin 1997 a précisé en détail les modalités de fonctionnement. Les pays prétendants à l'euro - les « pré-in » - doivent en effet respecter les critères de

convergence établis par le traité de Maastricht, dont celui de la stabilité du taux de change dans les deux ans précédant l'adhésion.

Le nouveau mécanisme de change repose sur des cours pivots déterminés par rapport à l'euro, monnaie d'ancrage du système. La marge de fluctuation standard s'élève à plus ou moins 15 % de part et d'autre des cours pivots, cette marge pouvant être éventuellement réduite.

Toutes les décisions relatives aux cours pivots, par exemple un éventuel réalignement, sont établies d'un commun accord par la Banque centrale européenne (BCE), les ministres des finances de la zone euro et ceux des pays « pré-in ». En contrepartie du respect des marges de fluctuation et de la conduite de politiques économiques et monétaires conformes au traité de Maastricht, la BCE et les pays de l'Euroland s'engagent à soutenir les monnaies du SME *bis*, en cas d'attaques spéculatives, par le biais d'interventions sur les marchés.

tions sont désormais principalement tournées vers l'Union européenne.

« L'intégration des pays d'Europe centrale et orientale à l'Union monétaire européenne n'est pas encore sérieusement envisagée », peut-on lire dans une étude du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), parue au mois de novembre. Aucun pays de la région n'a encore fait acte de candidature à l'Union économique et monétaire, même si la Pologne ambitionne officiellement d'entrer dans la zone euro en 2006.

D'ores et déjà, deux ensembles de pays se distinguent. Un premier groupe est composé des pays qui ont réussi à réduire fortement l'inflation et à stabiliser leurs taux d'intérêt. En 1998, l'inflation a été de 12 % en Pologne et de 15 % en Hongrie, selon les derniers chiffres du Fonds monétaire international (FMI). C'est beaucoup moins qu'en Roumanie (60 %) ou qu'en Bulgarie (23 %), dont les taux d'intérêt subissent encore par ailleurs de fortes

« primes de risque ». « Il y a un processus de convergence entre les pays d'Europe centrale et la zone UE ; la Bulgarie et la Roumanie apparaissent, quant à elles, sur un sentier divergent », notent les économistes du Cepii.

Globalement, les Pecos ne satisfont pas aux critères d'entrée du traité de Maastricht, à l'exception de ceux qui concernent la stabilité budgétaire. Déficit et dette publique « s'inscrivent souvent dans les limites imposées par le traité de Maastricht », souligne la note du Cepii. Le déficit polonais est resté compris entre 2,5 % et 3 % du PIB depuis 1993 grâce à la forte croissance ; la dette publique est stabilisée légèrement au-dessus de 50 % du PIB.

Les critères les plus difficiles à atteindre concernent l'inflation et la stabilité du taux de change. Il faudrait, par exemple, que la Pologne ait une inflation de 3 % pour satisfaire au traité de Maastricht (qui stipule que les pays membres de l'UEM doivent avoir une inflation

# La marginalisation du Royaume-Uni inquiète les éditorialistes anglais

Alors que la population reste sceptique, Londres a déjà engagé, en coulisses, les préparatifs pour une adhésion rapide à l'euro

### LONDRES

de notre correspondant

Amarrée à l'Amérique et refusant le pool charbon-acier, la Communauté européenne de défense et le Marché commun : c'était l'Angleterre d'hier. Participation aux côtés des Etats-Unis aux frappes contre l'Irak et non-adhésion à l'euro : c'est l'Angleterre d'aujourd'hui. Entre ces deux images, les photos de la Belle époque communautaire - le « yes » lors du référendum sur l'appartenance à la Communauté européenne, la création du marché unique, la ratification du traité de Maastricht et « l'engagement constructif » promis par Tony Blair dans la foulée de sa victoire de 1997 - paraissent déjà bien jaunis.

A première vue, dans sa relation schizophrénique avec le continent européen, le Royaume-Uni est revenu à la case départ. A l'heure de la naissance officielle de la deuxième devise mondiale, la Grande-Bretagne retrouve à la fois l'insularité et le grand large dans lesquels elle a si longtemps vécu. Le refus de se joindre à cette nouvelle et décisive étape communautaire marginalise en effet cette nation si jalouse de la protection de sa souveraineté nationale. Même les éditorialistes londoniens les plus réservés à l'encontre de la monnaie unique s'inquiètent aujourd'hui devant cette nouvelle période d'effacement qui voit l'ancienne puissance impériale mise sur un pied d'égalité, au sein de l'Union, avec des « petits pays » eux aussi réfractaires comme la Suède, le Danemark et la Grèce.

Sur le plan diplomatique, l'absence du Royaume-Uni de la première phase de l'euro fait indirectement l'affaire de la France en pénalisant l'entreprise de rapprochement avec l'Allemagne de Gerhard Schröder. The Foreign Office a pu mesurer l'ampleur de l'actuel isolement britannique sur la scène européenne lors du conseil européen de Vienne, les 11 et 12 dé-

cembre, avec les polémiques sur l'harmonisation fiscale, la contribution britannique au budget européen ou le soutien militaire à Clinton.

« Le gouvernement britannique prendra une décision éventuelle sur l'entrée dans l'euro après un référendum durant la prochaine législature » : tel est le leitmotiv officiel à l'heure de l'« e-day » comme on a baptisé, à Londres, le 1<sup>er</sup> janvier 1999, date du lancement de la monnaie unique. Légalement, la législature prend fin à la mi-2002, mais certains commentateurs prédisent des élections anticipées en 2001 qui permettraient une adhésion au moment de l'avènement fiduciaire de l'euro. La Grande-Bretagne devrait respecter sans problème les critères de convergence tout en satisfaisant son intérêt économique défini par cinq conditions propres.

Selon un sondage, 80 % des Britanniques estiment la Grande-Bretagne vouée, à terme, à rejoindre la monnaie unique

En coulisses, le gouvernement a déjà engagé les préparatifs permettant - le cas échéant - de précipiter les choses. Ainsi Gordon Brown, le Chancelier de l'Echiquier, converti depuis longtemps aux mérites de l'euro, a-t-il mis en place un dispositif permettant d'organiser un référendum trois mois après l'approbation du Cabinet en vue d'une adhésion deux mois après cette consultation par le truchement d'une période

de transition raccourcie. En effet, une entrée en 2002 ne nécessitera pas de procédure aussi longue que celle des Onze puisque l'euro sera déjà en place. La Banque centrale européenne fonctionnera depuis trois ans et les multinationales d'Albion auront eu tout le temps de se familiariser avec le nouveau mécanisme.

Le Trésor n'est pas non plus resté inactif, comme le montrent la création d'une commission multipartite chargée de surveiller l'état des préparatifs à l'euro et la présentation d'un plan national de transition. L'adoption des mêmes instruments statistiques que les pays de l'Euroland pour calculer l'inflation est également à l'ordre du jour. Quant à la Banque d'Angleterre, elle a demandé aux banques de la City de revoir le dispositif de congés dit « Bank Holidays » pour coordonner les journées de fermeture avec celles des Onze.

Cette agitation n'a pas échappé au Democracy Movement, organisation xénophobe qui a succédé au Referendum Party de feu sir James Goldsmith. Bien financé, ce nouveau groupement extrémiste en est à l'organisation d'une « Journée de la démocratie », le 9 janvier, comprenant une centaine de manifestations anti-euro se déroulant aux quatre coins du pays. L'opposition conservatrice, qui a exclu toute adhésion pendant huit ans, la gauche du Parti travailliste et une partie du patronat (celui des PME), sont également mobilisés. Selon un sondage publié le 29 décembre par le *Daily Telegraph*, les « anti » ont la majorité de l'opinion derrière eux : 60 % des Britanniques restent opposés à toute participation à l'euro, contre 34 % qui lui sont favorables.

Mais à Westminster, les Euro-réalistes tiennent le haut du pavé au sein d'une large coalition regroupant la grande majorité des élus travaillistes, le Parti libéral-démocrate et les formations régionales comme le Parti national écossais ou le Plaid Cymru gallois.

Le lobby « euro » peut aussi compter sur le soutien de personnalités pro-européennes de la droite, comme l'ancien ministre des finances Kenneth Clarke ou l'ex vice-premier ministre Michael Heseltine. Les syndicats du TUC, la Confédération de l'industrie britannique, les investisseurs étrangers, la Bourse de Londres (qui a signé une alliance stratégique avec Francfort) et la Banque d'Angleterre sont aussi d'ardents supporters de l'Union économique et monétaire.

Visiblement, malgré la défiance des taux de change croisés entre monnaies européennes et dollar », souligne Nicolas Meunier (CDC). Le zloty polonais, par exemple, suit un ancrage flottant autour d'un panier de devises composé pour 45 % de dollars et pour 55 % de devises européennes. Mais, à partir de 1999, le panier va être composé en majorité d'euros. La banque centrale de Pologne a annoncé il y a quelques jours que l'euro représenterait à terme 100 % de son panier de référence. Les économistes du Cepii l'indiquent clairement : « Les chances que l'euro devienne la principale monnaie dans la région sont importantes. »

P.-A. D.

Marc Roche

## Les pays d'Europe centrale et orientale ne sont pas prêts à entrer dans l'Union monétaire

« LA POLOGNE ne dispose pas d'une stratégie à long terme de passage à la monnaie unique », peut-on lire dans un récent communiqué de l'ambassade de Pologne en France. De fait, l'euro ne semble pas encore un sujet de préoccupation important pour les Pays d'Europe centrale et orientale (Pecos) : « Ces pays ont aujourd'hui trop de problèmes à gérer pour s'intéresser de près à l'euro », souligne Nicolas Meunier, spécialiste de ces pays à la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

L'arrivée de l'euro, pourtant, devrait avoir des conséquences importantes pour toute la région. La nouvelle monnaie va progressivement remplacer le deutschemark comme instrument de paiement reconnu partout. L'intérêt fondamental des Pecos est de s'adosser à une zone de stabilité économique. Si l'euro est une réussite, cela se traduira par un surplus de croissance pour les Pecos. S'il échoue, c'est une très mauvaise nouvelle pour ces pays, dont les exporta-

tion rapport à un panier de devises fortes. Ces « paniers monétaires » existent partout dans la région afin d'éviter les trop grandes fluctuations des taux de change et favoriser la désinflation. Un tel ancrage permet aux Pecos de stabiliser leur compétitivité à l'égard de leurs partenaires commerciaux. L'arrivée de l'euro va faciliter la tâche à ces pays qui étaient obligés d'observer l'évolution du deutschemark, du franc, de la lire, etc., afin d'équilibrer leur taux de change par référence à une « corbeille » en perpétuelle évolution. Avec l'euro, cette corbeille n'aura plus besoin d'être pondérée en fonction de la part respective de tel ou tel marché à l'exportation (Allemagne, France, Italie, etc.).

Les « paniers » d'ancrage vont désormais être majoritairement constitués en euro, parce que les Pecos réalisent la plus grande partie de leur commerce avec les pays de l'Union européenne. Mais ils doivent aussi maintenir stable leur taux de change avec le dollar,

puisque très souvent leur dette est libellée en dollars. De ce point de vue également, l'euro pourrait présenter un atout important : « Pour ces pays, il sera plus pratique d'être endettés dans la même monnaie que celle avec laquelle ils commerceront - en l'occurrence l'euro - parce qu'ils devront moins se préoccuper des taux de change croisés entre monnaies européennes et dollar », souligne Nicolas Meunier (CDC).

Le zloty polonais, par exemple, suit un ancrage flottant autour d'un panier de devises composé pour 45 % de dollars et pour 55 % de devises européennes. Mais, à partir de 1999, le panier va être composé en majorité d'euros. La banque centrale de Pologne a annoncé il y a quelques jours que l'euro représenterait à terme 100 % de son panier de référence. Les économistes du Cepii l'indiquent clairement : « Les chances que l'euro devienne la principale monnaie dans la région sont importantes. »

Les « paniers » d'ancrage vont désormais être majoritairement constitués en euro, parce que les Pecos réalisent la plus grande partie de leur commerce avec les pays de l'Union européenne. Mais ils doivent aussi maintenir stable leur taux de change avec le dollar,

puisque très souvent leur dette est libellée en dollars. De ce point de vue également, l'euro pourrait présenter un atout important : « Pour ces pays, il sera plus pratique d'être endettés dans la même monnaie que celle avec laquelle ils commerceront - en l'occurrence l'euro - parce qu'ils devront moins se préoccuper des taux de change croisés entre monnaies européennes et dollar », souligne Nicolas Meunier (CDC).

Lucas Delattre

# La chaleur de l'accueil réservé aux Khmers rouges est sévèrement critiquée

La pression monte pour un procès des vétérans polpotistes

Ralliés au gouvernement de Phnom Penh, les deux dirigeants historiques des Khmers rouges, Khieu Samphan et Nuon Chea, ont été chaleu-

reusement accueillis dans la capitale cambodgienne par le premier ministre Hun Sen. Mais le roi Norodom Sihanouk a exclu toute amnistie

pour les deux hommes. Après Washington, Paris et Londres se sont prononcés pour un jugement des responsables des crimes khmers rouges.

**BANGKOK**  
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Hôtel de luxe avec piscine, sauna, courts de tennis et restaurant thaïlandais. Promenades pour les dames dans Phnom Penh, brutalement vidée de sa population en avril 1975 par les Khmers rouges, et entretiens pour les messieurs. Les dirigeants Khmers rouges Khieu Samphan, Nuon Chea et Ieng Sary, responsables de la mort de plus d'un million de leurs compatriotes, ont eu droit à une réception soignée dans la capitale cambodgienne. Ils ont notamment rencontré, mercredi 30 décembre, l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de la francophonie, lequel a notamment déclaré que l'« on ne pouvait s'ingérer dans les affaires intérieures du Cambodge, Etat souverain et membre des Nations unies » avant de partir surveiller au Caire. La raison : dans les années 50, Khieu Samphan et l'ancien secrétaire général de l'ONU s'étaient connus sur les bancs de la Sorbonne. Les anciens criminels « rouges », qui se sont raliés le jour de Noël, devraient ensuite aller se baigner dans la baie de Sihanoukville puis visiter les temples d'Angkor...

Après Washington et l'intervention de Norodom Sihanouk en faveur d'un procès, Paris, le Vatican et Londres ont fini par rappeler que justice devait être faite. « *Le génocide perpétré par le régime khmer*

rouge au Cambodge entre 1975 et 1979 a été l'une des plus grandes tragédies de ce siècle », a notamment déclaré mercredi le Quai d'Orsay avant d'ajouter : « *La France a toujours condamné l'abomination de ce génocide. Le devoir de justice ne peut être éludé et tous les auteurs de ces crimes devront répondre de leurs*

*actes.* » Des Cambodgiens sont choqués ou déçus. La réception offerte à Khieu Samphan et à Nuon Chea, constitue un « *mauvais précédent* », a jugé mercredi Chhay Yi Heang, doyen de la faculté de philosophie de l'université de Phnom-Penh. « *Ceux qui étaient habitués à tuer vont conti-*

*nuer de tuer parce qu'ils croient qu'ils peuvent facilement être pardonnés* », a-t-il estimé.

**ÉTAT DE DROIT**

La peur de voir s'ancrer une culture d'impunité est également relevée par Youk Chhang, directeur du Centre de documentation sur le génocide. « *On fait passer un étrange message aux jeunes Cambodgiens : on peut tuer deux millions de personnes et puis s'en tirer sans le moindre châtement. Après cela, se droguer ou voler des motocyclettes n'est plus problème. Sans justice, il n'y aura jamais d'Etat de droit au Cambodge* », a-t-il déclaré, concédant : « *je ne pense pas que Hun Sen puisse parler de procès pour le moment.* »

Le premier ministre se retrouve donc sur la sellette sans pour autant avoir cédé sur le fond. Puisque Norodom Sihanouk a refusé par avance tout pardon royal, Hun Sen pourrait assez rapidement faire une mise au point afin de corriger la mauvaise impression laissée par l'accueil réservé aux Khmers rouges. Si l'acte de soumission est généralement accepté, les vacances offertes à d'anciens criminels ont renforcé l'amertume. A commencer par celle de survivants qui désespèrent de voir désigner les responsables de la mort, voilà vingt ans, de leurs parents, frères et sœurs.

*Jean-Claude Pomonti*

**COMMENTAIRE**

## UN GESTE DISQUALIFIANT

**M. BOUTROS-GHALI** a effectué, mercredi 30 décembre, son premier geste remarqué en tant que secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie : il est allé rendre une visite de courtoisie à l'un des principaux responsables du génocide cambodgien, Khieu Samphan.

Alors que l'accueil réservé par le premier ministre Hun Sen aux chefs khmers rouges choque les Cambodgiens et l'opinion internationale, alors que les démocraties occidentales en appellent à la justice et que les Nations unies étudient l'éventualité d'un Tribunal international pour les crimes commis dans les années 70 au Cambodge, M. Boutros-Ghali a cru bon de féliciter Hun Sen pour son geste « *de réconciliation na-*

*tionale* » et de rejeter l'idée d'un procès comme une « *ingérence dans les affaires intérieures cambodgiennes* ».

Au nom de qui M. Boutros-Ghali parle-t-il ? A l'époque où il était secrétaire général de l'ONU, il n'était déjà pas étouffé par un excès de sensibilité aux violations des droits de l'homme et aux grandes tragédies. Il représente aujourd'hui une organisation qui prétend promouvoir, au-delà de la langue française, la démocratie et l'Etat de droit. Il avait bien de la peine à faire exister cette dimension politique qui cadre mal avec le mouvement francophone. Il aura encore plus de mal à convaincre après son initiative de Phnom Penh. Ce geste le disqualifie davantage aux yeux de ceux qui se demandent à quoi sert le secrétaire général à la francophonie et qui avaient assez mal vécu ses exigences matérielles lors de la création de ce poste à Paris.

*Claire Tréan*

## Revirements, rapprochements, doutes et « trahisons » : la campagne électorale israélienne est lancée

**DAVID LÉVY** a-t-il retourné sa veste ? L'homme au casque de cheveux argentés qui a milité pendant trente-six ans au Likoud fera-t-il campagne au côté du chef du Parti travailliste, Ehud Barak ? Après une rencontre entre les deux hommes le 29 décembre, la presse israélienne croyait pouvoir annoncer que le principe de leur association en vue du scrutin du 17 mai était acquis.

Selon les comptes rendus, celui qui a été jusqu'à l'hiver dernier le ministre des affaires étrangères de Benjamin Nétanyahou serait numéro deux ou trois sur la liste que compose M. Barak. Il obtiendrait aussi que d'autres membres de Guesher, parti voué à la défense des défavorisés d'origine marocaine, y figurent en bonne place. Dès le lendemain, M. Lévy a cependant tenu à préciser qu'« *il n'y a pas d'accord, pas de négociation* », tout en répétant avoir décelé un bienvenu « *changement de priorités* » dans le discours de M. Barak. Ce dernier vient de s'exprimer en faveur de l'éducation et de la lutte contre le chômage, des thèmes absents des récents propos du premier ministre, essentiellement dirigés contre l'Autorité palestinienne. M. Lévy avait bruyamment démissionné du gouvernement en janvier, en accusant le premier ministre d'avoir manqué à sa parole sur des questions de justice sociale. Ce gouvernement ressemble à « *un vol vers nulle part* », avait-il déclaré. Lui et trois autres députés Guesher étaient entrés en opposition plus ou moins ouverte à la coalition, le cinquième, Michaël Kleiner, s'étant

entre-temps reclassé comme défenseur intransigeant du « *Grand Israël* ». Il y a quatre semaines seulement, MM. Nétanyahou et Lévy avaient envisagé un retour de ce dernier au gouvernement, mais leurs pourparlers n'avaient pas abouti.

Si le rapprochement entre MM. Lévy et Barak se confirme, il ne sera qu'un exemple de plus de la réorganisation en cours dans le paysage politique israélien, sur la terre brûlée que laisse le premier ministre sortant. M. Nétanyahou a annoncé la couleur, en durcissant son discours pour conserver l'appui de l'extrême droite, et en s'efforçant d'orienter le débat sur la question de la possible proclamation unilatérale d'un Etat palestinien. Aharon Domb, le directeur général du conseil « *Yesha* », qui fédère les organisations de colons, s'est ainsi vu proposer par le premier ministre le poste de responsable de la campagne du Likoud, et devrait donner sa réponse la semaine prochaine.

**MALAISIE**

En revanche, d'autres intervenants considérés comme des poids lourds de l'opinion continuent d'avancer masqués. C'est le cas d'Itzhak Mordehai, le ministre de la défense, et d'Amnon Lipkin-Shahak, l'ancien chef d'état-major. M. Mordehai, qui n'a rejoint le Likoud que quelques mois avant le scrutin de 1996, n'en finit pas d'hésiter, déclarant « *réfléchir très sérieusement* » à son avenir politique. Après s'être longtemps tu, le très populaire général de réserve d'origine kurde a fini par critiquer

ouvertement, ces derniers jours, la façon dont le premier ministre gère les négociations de paix.

Lors de la dernière convention du Likoud, M. Mordehai est apparu à la tribune aux côtés de M. Nétanyahou, mais son malaise était manifeste. La télévision a affirmé mercredi soir que le chef spirituel du parti séfarade-orthodoxe Shass, le rabbin Ovadia Yossef, l'a rencontré lundi et l'a exhorté à ne pas quitter le Likoud. Le ministre de la défense a pris la peine de démentir cette information en direct, par téléphone, lors du journal télévisé.

M. Amnon Lipkin-Shahak, qui se prépare à annoncer officiellement sa candidature au poste de premier ministre – sans doute aux côtés de l'ancien membre du Likoud Dan Meridor – s'est gardé pour l'instant de dévoiler sur quelles questions il entend faire campagne, mais a déclaré qu'il accueillerait avec plaisir M. Mordehai dans son camp. Selon la presse, c'est l'espoir partagé de MM. Nétanyahou et Barak qu'une campagne longue finira par affaiblir ce néophyte en politique qui leur a fait préférer une date éloignée pour les élections, le 17 mai.

Le feuilleton électoral commence donc, ainsi que l'a observé le député travailliste Shlomo Ben-Ami, par une séance de « *chaises musicales* ». Celle-ci est loin d'être terminée et ne laisse pour l'instant qu'une place infime aux questions de fond.

*(Intérim.)*

## La Russie fait défaut sur sa dette déjà restructurée en 1997

**LES CRÉANCIERS** du Club de Londres (banques privées) ont choisi de faire profil bas sur une décision largement attendue : la Russie a fait défaut, mercredi 30 décembre, sur sa dette extérieure datant de l'ère soviétique, qui fut déjà restructurée l'an dernier. La banque d'Etat russe responsable de la dette extérieure, la Vnechekonombank, n'a pas versé les 362 millions de dollars d'intérêts attendus le 29 décembre par le Club de Londres, groupant plus de six cents créanciers privés. Ces intérêts portaient sur 20 milliards de dollars de dette soviétique, représentant une petite partie de la dette extérieure totale des Russes, (plus de 150 milliards de dollars, dont 26 milliards au Club de Londres et 40 milliards au Club de Paris).

Le 17 août, Moscou avait fait défaut sur sa dette intérieure, qui se montait alors à l'équivalent de 40 milliards de dollars, détenus pour près d'un tiers par des étrangers. Elle avait aussi imposé un mo-

rotaire de trois mois sur les dettes extérieures de ses banques privées. Mais c'est la première fois qu'elle fait défaut sur sa dette extérieure souveraine, dont la restructuration en 1997 avait été présentée comme une grande étape dans l'intégration de la Russie au marché mondial.

Pourtant, la Bank of America, agent du Club de Londres pour la Russie, n'a pas publié le communiqué promis mercredi, à l'expiration du délai qui permet aux créanciers d'exiger le versement de 20 milliards de dollars, ce dont la Russie est incapable. Son gouvernement a prévu de ne rembourser que 9,5 milliards de dollars sur les 17,5 dus en 1999 comme intérêts sur sa dette extérieure, et compte pour cela sur de nouveaux crédits du FMI encore non négociés.

Le Club de Londres se demande si la Russie, constatant qu'elle ne peut plus compter sur des prêts privés pour les années à venir, a décidé tout simplement de faire défaut, ou si elle est prête à des négocia-

tions sérieuses pour de nouvelles restructurations. Il est déjà clair que Moscou veut distinguer la dette soviétique, dont il propose une nouvelle « *restructuration* » à des conditions proches d'une annulation, de la dette russe, qui court depuis 1991 et qu'il veut continuer à servir.

**« *ARRIÉRÉS D'INTÉRÊTS* »**

La Vnechekonombank a ainsi payé les intérêts sur les « *arriérés d'intérêts* » de 6 milliards de dollars dus au Club de Londres et considérés comme une dette « *russe* ». Elle a surtout rempli ses engagements sur les euro-obligations émises par la Russie, versant samedi 120 millions de dollars dus sur un emprunt. Un effondrement du marché euro-obligataire à la suite d'un défaut russe était une des grandes craintes de cet été qui ne s'est pas réalisées.

La Russie cherche enfin des arguments permettant d'affirmer qu'elle n'a pas fait défaut au Club

de Londres. Elle affirme que ses propositions pour rembourser les 363 millions de dollars (offrant non de l'argent mais de nouvelles « *notes* » valant 10 cents pour 1 dollar) ne constituent pas un « *amendement majeur* » au contrat et peuvent donc être acceptées par une simple majorité des deux tiers de ses créanciers. La semaine dernière, 72 % de ceux-ci avaient accepté, mais la règle, en cas de restructuration au Club de Londres, veut une majorité de 95 %. Le gouvernement russe a aussi affirmé que « *le défaut n'est pas celui de la Russie, mais de la Vnechekonombank* »... Le président de la Banque centrale, Viktor Guerachtchenko, a de, son côté, déclaré qu'il a dû « *payer les dettes du gouvernement pour éviter un défaut de la Russie* », et que ses réserves ne sont plus que de 11 milliards de dollars, 1 milliard de moins que le 11 décembre dernier.

*Sophie Shihab*

## Polémique au Yémen après la libération meurtrière d'otages

**SANAA.** Une polémique a éclaté, mercredi 30 décembre au Yémen, après la fin sanglante de la prise d'otages d'Abiyân, dans le sud du pays. Celle-ci s'est soldée par la mort de quatre touristes anglo-saxons, trois Britanniques et un Australien, à la suite de l'assaut donné par les forces de sécurité. Des otages ont contredit la thèse des autorités qui avaient expliqué qu'elles étaient intervenues alors que leurs ravisseurs avaient déjà exécuté des touristes. L'Australie a demandé à son ambassadeur en Arabie saoudite de partir enquêter à Sanaa sur les circonstances de la mort de son ressortissant.

Cette prise d'otages a été la première à s'achever dans le sang au Yémen. Il s'agissait également de la première action du genre du Djihad islamique, un groupuscule intègriste constitué dans les années 90, qui avait avancé des revendications politiques. Par ailleurs, quatre Allemands enlevés depuis plus de trois semaines ont été libérés mercredi. Leurs ravisseurs, des Bani Dhabiane, réclamaient, comme c'est le cas d'ordinaire, des infrastructures pour leur région. Les ressortissants britanniques, allemands et français présents au Yémen ou voulant s'y rendre ont reçu des consignes de prudence de la part de leurs gouvernements. – (AFP)

## Nouvel incident en Irak dans une zone d'exclusion aérienne

**BAGDAD.** Une escarmouche a de nouveau opposé des avions militaires américains à une batterie de missiles sol-air dans le sud de l'Irak, mercredi 30 décembre. Selon le Pentagone, six à huit missiles ont tout d'abord été tirés sur des avions britanniques. En représailles, des avions de chasse F 16 américains ont tiré quelques instants plus tard deux missiles HARM et « *un certain nombre* » de bombes sur la batterie. Lundi, des avions américains « *accrochés* » par une batterie antiaérienne avaient riposté en la bombardant. Un communiqué militaire irakien a affirmé être « *presque certain* » d'avoir abattu un avion allié, mais le Pentagone a assuré que les appareils américains et britanniques avaient quitté la zone de l'affrontement « *en toute sécurité* ».

L'Irak n'a jamais reconnu les deux zones d'exclusion aérienne, établies par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France après la guerre du Golfe, en 1991, et qui couvrent plus de la moitié de son territoire, au sud, à partir du 33<sup>e</sup> parallèle et, au nord, à partir du 36<sup>e</sup> parallèle. Ces zones n'ont pas fait l'objet de résolutions de l'ONU. La France s'est retirée de la zone nord en 1996 et ne participe plus aux missions en zone sud depuis le 16 décembre, date du début de l'opération militaire américano-britannique « *Renard du désert* », qui s'est achevée le 20 décembre. – (AFP)

## Emeutes et meurtres de soldats

### dans la province indonésienne d'Aceh

**DJAKARTA.** Un millier de personnes ont incendié un commissariat de police et attaqué un poste de l'armée, mercredi 30 décembre, près de la ville de Lhokseumawe, dans la province d'Aceh, à l'extrémité nord de l'île indonésienne de Sumatra. Ces émeutes, qui n'auraient pas fait de victimes, sont intervenues au lendemain de la mort de huit soldats dans cette région séparatiste. Des centaines de villageois armés de machettes avaient attaqué mardi un groupe de seize soldats en permission. Ils en avaient torturé et tué huit dans le village de Lhok Nibung, à l'est d'Aceh. L'armée a interpellé vingt-cinq personnes appartenant, selon elle, à un groupe indépendantiste. A Aceh, province où la mouvance islamiste est très active, des rebelles séparatistes, demandant la création d'un Etat musulman, s'opposent à l'armée indonésienne accusée d'avoir commis des atrocités dans la répression de ce mouvement. – (AFP, Reuters.)

**DÉPÊCHES**

■ **ANGOLA : huit personnes ont été tuées**, mercredi 30 décembre, par des obus tirés par des rebelles de l'Unita sur le centre de Huambo, seconde ville d'Angola, au centre du pays, ont annoncé plusieurs médias locaux. Les affrontements se sont étendus dans le nord, le sud et le centre de l'Angola depuis la mi-novembre. Les plus violentes batailles se déroulent à Kuito (Centre). – (AFP)

■ **ISRAËL : le lieutenant Sari, 20 ans**, dont le nom est couvert par la censure, est devenu(e) la première femme pilote de combat dans l'armée de l'air israélienne, à bord d'un avion F 16. En dépit d'une décision de la Cour suprême en faveur d'une égalité des sexes dans les armées, cette promotion a fait l'objet d'un débat houleux au Parlement israélien, un général d'aviation chargé du recrutement ayant déclaré que « *les femmes pilotes ne sont pas une chose naturelle* ». – (AFP)

■ **CHINE : un ouvrier chinois a été condamné** récemment à 13 ans de prison pour avoir endommagé l'un des fleurons de l'industrie spatiale, la fusée Longue Marche-3B, en perçant des trous dans une protection extérieure, pour protester contre le fait que son chef lui avait assigné un travail qui lui déplaisait, a rapporté la presse chinoise. Celle-ci mentionne rarement des sabotages de cet ordre. – (AFP)

## Chypre espère que sa décision sur

### les missiles facilitera son adhésion à l'UE

**NICOSIE.** Le gouvernement chypriote a émis l'espoir, mercredi 30 décembre, que sa décision de renoncer à déployer dans le sud de l'île des missiles sol-air russes facilitera l'adhésion de Chypre à l'Union européenne. Cette décision a été saluée par l'Union européenne, qui y a vu une « *justification* » de la « *confiance* » accordée à Chypre à l'ouverture de négociations d'adhésion à l'UE en novembre dernier. Le porte-parole du gouvernement de Nicosie a également souhaité que cette décision n'affecte pas la coalition gouvernementale. Le parti socialiste Edek, dont le vice-président est le ministre de la défense, Yannakis Omirou, en désaccord ouvert avec le président Glafcos Cléridis sur la question des missiles, doit réunir, samedi, son bureau politique pour examiner l'éventualité d'un retrait de la coalition. – (AFP)

## L'armée congolaise engage des blindés contre les « Ninjas »

**BRAZZAVILLE.** L'armée congolaise a engagé, lundi 29 et mardi 30 décembre, des blindés contre de petits groupes d'ex-miliciens (« *Ninjas* ») de l'ancien premier ministre Bernard Kolélas, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Brazzaville, selon des sources militaires. De nouveaux accrochages ont opposé « *Ninjas* » et militaires dans les localités de Nganga Lingolo et de Linzolo, dans la région du Pool, où l'armée a utilisé des blindés pour « *réduire toute résistance* », selon ces sources. L'agence Fides du Vatican pour les missions a rapporté, mardi, que des dizaines de personnes ont été tuées et des centaines blessées dans un bombardement mené dans la nuit de samedi à dimanche par l'armée angolaise sur la ville de Nkayi, à environ 200 kilomètres à l'ouest de Brazzaville. – (AFP)

**PARIS** L'échec de la fronde menée par Jacques Toubon conforte Jean Tiberi dans sa volonté de se représenter aux élections municipales de 2001. Le maire de Paris,

qui a réorganisé son équipe de collaborateurs à l'Hôtel de Ville et renforcé notamment son service de communication, veut mettre en valeur son bilan de mandature. Il es-

père ainsi contrer les initiatives du RPR et de Démocratie libérale, qui réfléchissent à d'autres candidatures. ● XAVIÈRE TIBERI, l'épouse du maire de Paris, tente de corriger

son image, sérieusement entachée par l'affaire du rapport sur la francophonie payé par le conseil général de l'Essonne. ● LA GAUCHE cherche, de son côté, à donner un

nouveau souffle à sa stratégie d'opposition. ● LES AFFAIRES poursuivent leur cheminement judiciaire. Quatre procédures, liées à la Mairie de Paris, sont en cours.

## Jean Tiberi oppose son bilan aux offensives politiques et judiciaires

Le maire de Paris, qui est parvenu à faire échec à la fronde de son rival Jacques Toubon, espère se représenter aux élections municipales de 2001. Convaincu de pouvoir s'appuyer sur « ce que pensent les Parisiens », il multiplie les opérations de communication

L'ANNÉE 1998 se termine mieux qu'elle n'a commencé pour Jean Tiberi : l'adoption du budget 1999 de la Ville de Paris, les 14 et 15 décembre, n'a pas provoqué les résumés attendus, publiquement du moins. « Je ne vois pas ce qui pourrait se passer d'ici 2001 », estime le maire de la capitale. En quelques mois, celui-ci a surmonté la fronde menée par Jacques Toubon au printemps 1998, a été confirmé à la tête de la fédération RPR de Paris et a calmé les revendications fiscales d'une partie de sa majorité municipale en annonçant une baisse d'un point des impôts locaux.

« Je ne vois pas sous quel prétexte on pourrait me reprocher quoi que ce soit, il faudrait inventer... Cependant, je n'exclus rien » : tout en clamant sa « sérénité », le successeur de Jacques Chirac à la mairie de

### Quatre enquêtes judiciaires en cours

● **Juge Desmure (Nanterre)** : le juge d'instruction enquête sur les salaires qu'auraient perçus certains membres du RPR. Entre mars 1997 et mars 1998, Jacques Oudin, Jacques Boyon et Robert Galley, anciens trésoriers du parti gaulliste, ainsi que Louise-Yvonne Casetta, ancienne responsable administrative du RPR, sont mis en examen pour complicité d'abus de biens sociaux. Cette dernière est également soupçonnée d'avoir perçu des rémunérations d'entreprises privées en échange de l'obtention de marchés publics auprès de la Ville de Paris. L'enquête, qui aurait également fait apparaître le versement de salaires fictifs par la mairie de Paris à certains membres du RPR, aboutit, le 21 août, à la mise en examen d'Alain Juppé, ancien secrétaire général du RPR et adjoint aux finances de la mairie de Paris, pour détournement de fonds publics, complicité et recel d'abus de confiance aggravé, prise illégale d'intérêts et complicité et recel d'abus de biens sociaux. Michel Roussin, qui fut directeur de cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris, est mis en examen le même jour pour complicité d'abus de confiance aggravé, complicité de détournement de fonds publics et prise illégale d'intérêts.

● **Juge Halphen (Créteil)** : un système de fausses facturations aurait été mis au jour dans le cadre d'une enquête sur les conditions d'attribution de marchés par l'office HLM de la Ville de Paris. Ce système impliquerait des proches de la mairie de Paris, notamment Jean-Claude Méry, promoteur immobilier et ancien membre du comité central du RPR. A ce jour, l'enquête a débouché sur la mise en examen, pour trafic d'influence, de l'ancien directeur de l'office HLM, Georges Pérol, et de son adjoint François Ciolina, ainsi que de deux sous-directeurs. L'affaire n'a toujours pas été renvoyée devant un tribunal.

● **Juge Perdrix-juge Stephan (Paris)** : une information judiciaire est ouverte fin 1997 à la suite d'irrégularités, révélées par *Le Canard enchaîné* en avril de la même année, concernant des inscriptions sur les listes électorales du 5<sup>e</sup> arrondissement. En février 1998, le Conseil constitutionnel, tout en validant l'élection de Jean Tiberi lors du scrutin législatif de 1997, confirme l'existence de ces irrégularités. Une enquête similaire est en cours d'instruction dans le 3<sup>e</sup> arrondissement.

● **Juge Vandingenen (Créteil)** : deux enquêtes en cours portent sur l'attribution douteuse de marchés publics par la direction de l'architecture de la Ville de Paris et les Musées de Paris.

Paris sait que l'échéance des européennes est déterminante pour lui. Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, l'a évoqué à demi-mot lors d'une réunion des cadres parisiens du RPR début décembre. M. Tiberi, candidat quasi déclaré à sa succession en 2001, est donc lancé dans une course de vitesse sur plusieurs fronts : contre l'opposition de gauche, qui n'a jamais semblé autant en position de ravir Paris au RPR ; contre la branche libérale de sa propre majorité municipale, qui montre les dents en agitant l'hypothèse d'une candidature de son chef, Alain Madelin ; contre l'état-major du RPR lui-même, qui observe un silence peu complaisant devant ses efforts en direction de l'opinion publique ; enfin, contre le cours des affaires judiciaires qui convergent vers l'Hôtel de Ville et qui devraient connaître de nouveaux développements, sinon une issue définitive, dans les prochains mois.

« LES PLUMES DU LIBÉRALISME »  
« Avant cette année, les gens pouvaient douter de moi. Le putsch conduit par Jacques Toubon m'a permis de démontrer ma force. Les Parisiens me connaissent mieux, l'opinion publique me considère dé-



sormais comme capable d'être maire de Paris, puisque j'ai réussi à imposer ma détermination et ma personnalité dans des circonstances difficiles », estime-t-il. Ses adversaires reconnaissent qu'il est sorti victorieux de la fronde conduite, d'avril à juin, par M. Toubon, son rival déclaré dès 1995. « Il a rem-

porté une victoire d'appareil, qui lui permet d'obtenir quelques résultats à la marge », admet Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste du Conseil de Paris. « Il n'est plus contesté publiquement et il a un vote majoritaire sur son budget », constate Roger Madec (PS), maire du 19<sup>e</sup> arrondissement.

### La fascination-répulsion de Xavière Tiberi pour les médias

CHAQUE MATIN, à 7 h 30, Xavière Tiberi dépouille la presse du jour. Tout en se défendant d'y accorder une trop grande importance, elle y guette tout ce qui a trait à la Mairie de Paris, à Jean Tiberi, voire à elle-même, qui estime avoir été victime, en 1995 et 1996, d'une « campagne médiatique ». L'occupation de logements de la Ville par les deux enfants du nouveau maire de Paris avait placé l'épouse de celui-ci, à l'époque peu connue, en première ligne. Le rapport rédigé pour le compte du conseil général de l'Essonne, sous la présidence de Xavier Dugoin (RPR), a fini d'envenimer les rapports de M<sup>me</sup> Tiberi avec les journalistes. « Huit kilos de coupures de presse, on les a pesées », précise-t-elle.

Depuis, l'épouse du maire de Paris a plutôt tenté de se faire oublier, meurtrie, dit-elle de l'image donnée d'elle dans les médias. « Je ne m'y reconnais pas », proteste-t-elle. « Les « Guignols », ce n'est pas moi. J'ai de la joie de vivre, moi. D'ailleurs, je ne les regarde pas, mais quelquefois, des amis m'appellent pour me raconter. Je leur dis que ça ne m'intéresse pas », confie-t-elle. Début décembre, pour la première fois depuis bien longtemps, elle avait accompagné son mari en présence d'une demi-douzaine de journalistes, lors d'une des visites de presse destinées à faire connaître la politique sociale de la Mairie de Paris.

Si elle a accepté de braver la presse, ce soir-là, c'est que l'opération concernée, intitulée « Cœur de Paris », est, dit-elle, son « bébé », mis en œuvre dès

la fin de 1996, en pleine vague de froid : M<sup>me</sup> Tiberi, s'est inspirée de l'action de l'Armée du salut pour suggérer un dispositif complémentaire, consistant à distribuer chaque soir de la nourriture chaude, sans exiger de justificatif particulier, mais en informant sur les possibilités offertes par les services sociaux de l'Etat ou de la Ville. « Si j'en avais parlé à l'époque, on m'aurait accusée d'avoir voulu créer un rideau de fumée, alors je n'ai rien dit », explique-t-elle.

#### CAUTION INTELLECTUELLE

L'attitude distante qu'elle adopte avec les journalistes serait, selon son entourage, de la « timidité ». La femme du maire de Paris redouterait, en leur parlant, de donner consistance à l'idée, née notamment du rapport sur la francophonie, qu'elle ne s'exprime pas bien. En réaction, M<sup>me</sup> Tiberi mentionne volontiers les qualités intellectuelles de ses « amis, professeurs d'université et même, souligne-t-elle, président de jury à l'ENA ». En fait de timidité, son attitude est guidée par un profond dépit – celui d'avoir accédé à la notoriété sous un mauvais jour – combiné à une hostilité envers un milieu journalistique incontrôlable ; cette hostilité est entretenue par Alexandre Baetche, élu du 5<sup>e</sup> arrondissement et professeur de droit, prompt à jouer auprès d'elle le double rôle de caution intellectuelle et de conseiller en communication.

P. S.

### Un calendrier propice à la communication

Le passage à l'an 2000 et le choix, par le Comité international olympique (CIO), en juin 2001, de la ville d'accueil des Jeux olympiques de 2008, sont des événements propices à la communication de Jean Tiberi. Le maire de Paris s'est fait ravir la vedette de l'annonce de la candidature de Paris par Jacques Chirac (*Le Monde* du 10 décembre). Il s'est rattrapé sur l'image, en organisant, dans les salons d'apparat de l'Hôtel de Ville, une cérémonie de signature officielle de la candidature de Paris, en présence des sportifs français les plus célèbres. Cette compétition, dont la ville d'accueil sera choisie juste après les prochaines élections municipales, lui permet de répondre à l'une des critiques de la gauche sur le manque d'ambitions et de grands projets pour Paris et de multiplier les occasions d'annonces. Dès janvier, le programme des festivités de l'an 2000 donnera lieu à des opérations de communication tout au long de l'année 1999.

Pascale Sauvage

### La gauche parisienne est contrainte de donner un nouveau souffle à son opposition

LA GAUCHE parisienne est partagée entre l'idée que la bataille des municipales sera « à droite comme à gauche, essentiellement une question parisienne », comme l'affirme Bertrand Delanoë, chef de file des socialistes en 1995, et le sentiment que le sort politique de la capitale dépend de l'évolution politique nationale. « Si Jospin s'effondre, si Chirac provoque une présidentielle anticipée et est réélu, je ne suis même pas sûr que la gauche garde ses six arrondissements », estime Roger Madec, maire du 19<sup>e</sup>.

Henri Malberg, président du groupe communiste, rejoint M. Delanoë dans la certitude qu'il existe un « divorce culturel » entre les Parisiens et l'actuel pouvoir municipal : « Jean Tiberi n'écoutait en juin 1995 ni les Parisiens ni son opposition. Il n'écoute toujours pas », affirme-t-il. « Il raisonne en termes de pouvoir mais pas en termes d'idées, sa personnalité n'est plus adaptée aux envies des Parisiens », insiste M. Delanoë, qui se déclare pour l'instant « ni candidat ni pas candidat à la mairie de Paris ».

Georges Sarre, président du groupe MDC, accuse le maire RPR

de ne plus être « gaulliste » sans oser être « libéral ». « La majorité municipale est déchirée par l'absence de tout projet commun », souligne le maire du 11<sup>e</sup> arrondissement.

Ce projet commun reste aussi à construire à gauche, contrainte à un certain attentisme. La guerre Toubon-Tiberi a occupé le devant de la scène plusieurs mois, reléguant l'opposition dans un rôle de spectatrice. Le « coup budgétaire » de M. Tiberi, à la mi-décembre, consistant dans une baisse-surprise des taux de la fiscalité parisienne, l'a contrainte à improviser lors du débat budgétaire.

Au sein du groupe socialiste, certains estiment qu'il est temps de se montrer plus offensif, alors que le maire de Paris accélère le rythme de sa communication municipale. Quelques jours après le vote du budget, le groupe communiste a relancé l'idée d'une modification de la loi Paris-Marseille-Lyon, dite loi PML, dans le sens d'une « nouvelle architecture du pouvoir à Paris, sans mettre en cause l'unicité de la Ville ».

Michel Charzat, maire (PS) du 20<sup>e</sup> arrondissement, anime depuis

#### CORRESPONDANCE

### Une lettre de Jean Garnier

A la suite de notre article intitulé « Jany Le Pen, joker du président du Front national contre Bruno Mégret » (nos éditions du 28 octobre), nous avons reçu de M. Garnier les observations suivantes :

En parallèle de la brève biographie de ma première épouse, M<sup>me</sup> Jeanine Paschos, vous vous permettez d'évoquer des faits me concernant et dénués de toute véracité.

Contrairement à ce qui est indiqué dans le corps de votre article, je n'ai, en 1956, jamais eu maille à partir avec la justice belge, je n'ai jamais

demandé, et par conséquent jamais obtenu, la nationalité française.

Contrairement à ce que rapporte ce même article, je n'ai, par ailleurs, jamais été adopté par M. Le Pen, ni entretenu la moindre relation financière ou été associé de près ou de loin au financement du parti politique que constitue le Front national.

La création de la société Ecotec, dont je suis le président, est bien antérieure et indépendante de la présentation qui m'a été faite, par ma première épouse, de son second mari.

Arflord

Chasseur

SOLDES MONSTRES

4, rue du Gl. Lanrezac - 75017 - M° : Etoile sortie Carnot - P Av. Carnot  
Vente par correspondance catalogue sur demande ☎ (33) 01.48.88.96.66

P. S.

# Le Conseil constitutionnel a validé l'utilisation du fichier de la Sécurité par l'administration fiscale

Pour les neuf juges du Palais-Royal, les libertés individuelles ne sont pas menacées

La loi de finances pour 1999 a été validée par le Conseil constitutionnel, mercredi 30 décembre, à l'exception de deux dispositions mineures. Le

Conseil n'a pas donné raison à l'opposition, qui critiquait la possibilité offerte à l'administration fiscale d'utiliser le fichier de la Sécurité sociale. Il

a estimé que la loi fixe des garanties précises et ne menace pas la liberté individuelle et la vie privée. (Lire aussi notre éditorial page 10.)

**AVEC LE SÉRIEUX** qui s'ied à l'institution, le Conseil constitutionnel ne dédaigne pas créer la surprise. Il l'a démontré, il y a quelques jours, en censurant l'une des dispositions essentielles de la loi de financement de la Sécurité sociale et en prenant ainsi le gouvernement à contre-pied dans le conflit qui l'oppose aux médecins à propos de la régulation des dépenses de santé (*Le Monde* daté 20-21 décembre). Il vient d'en faire une nouvelle démonstration, en sens inverse, en validant - pour l'essentiel - la loi de finances 1999.

Ce texte ne manquait pourtant pas de dispositions prêtant à la controverse. Hormis les deux mesures de moindre importance qu'il a censurées (*Le Monde* du 31 décembre), le Conseil constitutionnel a, cependant, validé l'ensemble des dispositions contestées par l'opposition. C'est notamment le cas pour celles qui prévoient l'abaissement du plafond de l'avantage maximal d'impôt par demi-part résultant de l'application du quotient familial, ou encore celles concernant la disparition progressive de la part salariale de la taxe professionnelle.

Mais la placidité du juge constitutionnel est surtout remarquable à propos de l'utilisation du numéro de Sécurité sociale par l'administration fiscale afin de mieux identifier les contribuables, dans le cadre de la politique de lutte contre la

fraude fiscale. Au prix d'une surprenante amnésie - puisque le projet de loi alors en débat avait été présenté par le premier ministre gaulliste Pierre Messmer -, les députés de droite rappelaient, dans leur saisine, que « déjà, en 1974, l'institution d'un identifiant unique pour l'ensemble des fichiers et répertoires publics (...) avait fait l'objet de vives critiques quant au danger » pour les libertés. Dans un argumentaire beaucoup plus charpenté, les sénateurs critiquaient cette mesure qui « intervient par nature dans un domaine très sensible du point de vue des libertés individuelles » et qui « n'offre pas des garanties suffisantes » du fait de sa « formulation trop générale ».

Le Conseil constitutionnel n'a pas retenu ces griefs. Il est vrai qu'il

le fait de manière un peu alambiquée. En effet, son communiqué officiel, publié mercredi 30 décembre, assure que l'utilisation du numéro de Sécurité sociale par l'administration fiscale « n'a été admise qu'au prix de réserves d'interprétation ». Il ajoute que la portée de cet article de la loi de finances « devra rester restreinte » et qu'« aucun nouveau transfert de données nominatives ne devra être effectué entre administrations ».

## DES « RÉSERVES » TRÈS TÊNUES

La lecture de la décision même du Conseil constitutionnel témoigne pourtant que ces « réserves » sont, en réalité, très ténues. Le Conseil admet que l'article contesté « se borne à permettre à la direction générale de la comptabilité

## L'opposition sermonnée pour requêtes prolixes

**Le Conseil constitutionnel, qui a ménagé le gouvernement en ne censurant que deux dispositions mineures de la loi de finances, n'a guère apprécié la teneur et l'ampleur de la saisine des députés de droite. Notant le caractère inhabituellement prolixe de leurs requêtes, les membres du Conseil, qui rappellent qu'ils ne disposent que d'un temps limité pour examiner les dispositions qui lui sont déferées, ont fait savoir que l'attitude de l'opposition allait à l'encontre d'un contrôle sérieux du budget.**

**Au Palais-Royal, on souligne la naïveté de l'idée selon laquelle une large saisine permettrait mécaniquement à l'opposition d'avoir gain de cause sur plusieurs dispositions du texte gouvernemental. Pour l'avenir, le Conseil constitutionnel souhaite que le texte des saisines soit davantage contrôlé par les groupes de l'opposition, afin d'être juridiquement mieux fondé.**

# Le gouvernement peine à donner un contenu au projet de couverture maladie universelle

**CONTRAIREMENT** à ce qui avait été promis, 1998 s'achève sans que le projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU) ait été présenté par le gouvernement. Ce texte, qui complète la loi de lutte contre les exclusions du 29 juillet en mettant en place un système de protection sociale garantissant l'accès aux soins des plus démunis, ne devrait pas passer en conseil des ministres avant la mi-janvier, en vue d'une adoption par le Parlement avant la fin du premier semestre 1999. Au ministère de l'emploi et de la solidarité, on affirmait récemment travailler « d'arrache-pied » sur ce dossier, qui est, aujourd'hui, « dans la dernière ligne droite ». Mais on reconnaissait également que les grands choix, sur cette question délicate, ne sont pas encore arrêtés, même si Martine Aubry a réaffirmé sa volonté d'aboutir « rapidement à une mise en place de la CMU ».

Ce retard et ces hésitations ont une explication : au cours des dernières semaines, les critiques et les complications se sont abattues sur le scénario qui semblait jusqu'alors le plus probable pour donner un contenu à la CMU (*Le Monde* du 11 novembre). Ce schéma, dit « partenarial », était l'une des trois options proposées par Jean-Claude Boulard, député (PS) de la Sarthe, dans son rapport remis en septembre à Lionel Jospin. Il prévoit, selon son auteur, de ne pas créer de dispositif spécifique pour les exclus. La couverture complémentaire, dont environ 6 millions de personnes sont dépourvues en France, serait prise en charge par ceux qui remplissent cette tâche depuis des années : les mutuelles, les assurances et les organismes de prévoyance. Au cours des derniers mois, M. Boulard a af-

finé ce scénario en rassemblant ces différents partenaires, qui semblaient prêts à donner leur accord. Dans le même temps, ce scénario a essuyé plusieurs salves de critiques. Les associations de directeurs de caisses d'assurance-maladie et d'allocations familiales se sont, par exemple, jointes à Médecins sans frontières pour dénoncer cette orientation.

## RETRAIT SUR PLUSIEURS POINTS

Plus grave : l'un des principaux acteurs du scénario « partenarial » a récemment dévoilé ses réticences à entrer dans le dispositif. Les associations du réseau « précarité-santé » de l'Unioips, qui fédère les grosses associations caritatives du secteur, sont en effet sorties « douchées », selon l'un de leurs représentants, de leur rencontre, le 7 décembre, avec le président de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), Jean-Pierre Davant. En butte à l'hostilité de plusieurs des membres importants de la fédération sur ce sujet, celui-ci a tenu des propos qui ont été loin de correspondre aux souhaits des associations mais aussi aux engagements que semblait avoir obtenus M. Boulard.

Ainsi, selon plusieurs participants à la réunion, M. Davant a-t-il indiqué que la couverture complémentaire était destinée à prendre en charge les personnes dont le revenu se situe au alentours du SMIC. En dessous, c'est l'aide médicale, telle qu'elle existe aujourd'hui notamment pour les RMistes, qui doit rester en vigueur. Ce système à deux vitesses paraît contradictoire avec l'objectif d'élargissement du droit commun poursuivi par M. Boulard.

M. Davant a également semblé

en retrait sur plusieurs autres points. Il a évoqué une limitation à soixante jours de la durée du forfait hospitalier. « Cela reviendrait à faire de la CMU un recul par rapport à l'aide médicale, qui prévoit une durée illimitée », commente-t-on à l'Unioips. M. Davant s'est également déclaré défavorable au principe du guichet unique, a fortiori si celui-ci est placé dans les caisses primaires d'assurance-maladie (CPAM). Il a enfin indiqué que le versement mensuel de 30 francs par les nouveaux bénéficiaires de la complémentaire devrait avoir un caractère obligatoire, alors qu'il n'était considéré que comme facultatif dans le rapport Boulard.

Ces divergences exprimées par la principale fédération de mutuelles ont été encore mises en relief, quelques jours plus tard, par la bonne volonté affichée par les

## Les propositions des associations

**Dans un texte commun, adopté le 7 décembre, les principales associations caritatives réunies au sein du groupe « santé-précarité » de l'Unioips rappellent les treize principes qu'elles souhaitent voir appliqués dans la couverture maladie universelle (CMU). Selon elles, le « droit universel à l'assurance-maladie » doit être ouvert dès l'âge de seize ans, « sans qu'il soit nécessaire d'apporter des preuves autres que la résidence » en France. L'ouverture des droits, pour les couvertures de base et complémentaire, doit être immédiate, à la date de la demande ou des premiers soins, en un lieu unique : les guichets de la Caisse primaire d'assurance-maladie.**

**En dessous du seuil de pauvreté (3 800 francs de revenus mensuels par personne), la CMU « doit garantir la prise en charge à 100 % de toutes les prestations remboursées par la Sécurité sociale ainsi que le forfait journalier, quelle que soit la durée de l'hospitalisation ». Les associations demandent l'extension du tiers payant à toute la population ainsi que, pour les personnes entre le seuil de pauvreté et le smic, « un droit à une prise en charge graduelle, en fonction des revenus, de la couverture complémentaire ».**

publique, à la direction générale des impôts et à la direction générale des douanes et des droits indirects d'utiliser, en vue d'éviter les erreurs d'identité et de vérifier les adresses des personnes, le numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques [c'est-à-dire le numéro de Sécurité sociale], dans le cadre des missions respectives de ces directions ».

En outre, la décision du juge constitutionnel « se borne » à rappeler les différentes garanties qui avaient été introduites lors de la première puis de la deuxième lecture du texte à l'Assemblée nationale : l'utilisation du numéro de Sécurité sociale par l'administration fiscale doit être strictement cantonnée aux opérations relatives à l'assiette et au recouvrement des impôts, à l'exclusion de tout autre usage ; les informations recueillies sont soumises à l'obligation de secret professionnel ; la Commission nationale de l'informatique et des libertés a la faculté d'intervenir en cas d'« atteinte aux droits et libertés » établis par la loi Informatique et libertés de 1978.

Compte tenu de ces « garanties » fixées par la loi elle-même, le Conseil estime donc que « le législateur n'a pu entendre déroger aux dispositions protectrices de la liberté individuelle et de la vie privée » établies par la loi de 1978.

Gérard Courtois

# Sanction contre un magistrat d'une chambre régionale des comptes

Il est accusé d'avoir exercé une « activité lucrative »

**RÉUNI** en formation disciplinaire, le Conseil supérieur des chambres régionales des comptes, présidé par le premier président de la Cour des comptes, Pierre Joxe, a prononcé, mercredi 30 décembre, le « déplacement d'office » d'un magistrat de ce corps. Cette décision de sanction constitue une première depuis la création des chambres régionales des comptes (CRC) dans le cadre des lois de décentralisation de 1982.

Eric Verrax, trente-neuf ans, conseiller à la CRC de Languedoc-Roussillon, était soupçonné d'avoir réalisé, en nom propre ou par l'intermédiaire de plusieurs sociétés civiles immobilières (SCI), un certain nombre d'opérations immobilières susceptibles de constituer des actes de commerce incompatibles avec la fonction de magistrat (*Le Monde* du 22 septembre). La loi du 13 juillet 1983, relative au droit général de la fonction publique, stipule en effet que « l'exercice d'une profession commerciale est incompatible avec celle de fonctionnaire public, magistrat ou militaire » et que ceux-ci « ne peuvent exercer à titre professionnel une activité lucrative de quelque nature que ce soit ».

Le Conseil supérieur des CRC a été amené à s'intéresser aux conditions dans lesquelles M. Verrax avait acquis un important patrimoine immobilier, après la plainte pour escroquerie déposée en octobre 1997 par un entrepreneur sétois en litige avec le magistrat pour des factures impayées. Après une enquête préliminaire, l'affaire était classée sans suite au plan pénal par le parquet de Montpellier. Parallèlement, une enquête administrative de la mission permanente d'inspection était diligentée par Alain Gillette, président de la CRC de Languedoc-Roussillon. C'est sur la base de l'enquête préliminaire que le Conseil supérieur a été saisi d'une procédure disciplinaire et a désigné l'un de ses membres, pour mener une enquête approfondie.

Le rapport de Jacques Belle, conseiller-maître, président de la CRC de Rhône-Alpes, indique qu'Eric Verrax « a conduit un nombre considérable d'opérations immobilières à Montpellier, Béziers, Sète et Narbonne ». Il a été « partie prenante dans sept SCI » et a procédé, pour les seuls départements de l'Hérault et de l'Aude, à « l'acquisition de cinquante-six appartements, dont quarante-deux depuis 1993 », année où il intègre le corps des conseillers de CRC. Ainsi, par l'intermédiaire de la SARL Eupalinos dont il était le gérant, Eric Verrax a acquis cinq appartements lors d'une opération de réhabilitation de logements anciens à Sète. Acquisition d'un montant de 1,12 million

de francs financée par emprunt. Dans le cadre d'une autre opération immobilière intitulée « Sète-Le Doge », deux SCI dont Eric Verrax était cogérant au côté de son beau-père, agent immobilier, sont intervenues pour l'achat d'une trentaine d'appartements dont quatorze sont revendus pour une valeur de 7,5 millions de francs.

« Eric Verrax se comportait comme un gestionnaire de biens », affirme le rapporteur, « à une échelle qui constitue une activité extra-professionnelle qui lui a permis d'accroître son patrimoine immobilier et dont il a retiré des avantages financiers certains, par le biais de la défiscalisation ». Selon Jacques Belle, ses activités de marchand de biens, qui justifient à ses yeux une révocation, « coïncident avec une appréciation négative de son activité » au sein de la CRC de Languedoc-Roussillon, comme en témoignent ses notations, « inférieures à la moyenne habituelle ».

## « BOUC ÉMISSAIRE »

Un avis que ne partagent pas les collègues de travail d'Eric Verrax dont la quasi-totalité est venue témoigner devant le Conseil supérieur des qualités professionnelles de ce dernier et s'étonner du sort qui lui est fait. A cette occasion, ils ont surtout mis en avant les « dysfonctionnements » de la CRC de Languedoc-Roussillon et les méthodes de son président Alain Gillette, visiblement peu apprécié. Présenté comme un « bouc émissaire », Eric Verrax serait la victime d'un président de juridiction accusé d'être à l'origine du déclenchement de la procédure disciplinaire, par simple « inimitié ».

« Un marchand de biens achète pour revendre. Lui achète pour conserver, car il veut constituer un patrimoine immobilier pour mettre sa famille en sécurité », a affirmé M<sup>re</sup> Nadine Barret, conseil d'Eric Verrax, revenant sur le fond de l'affaire. Il a bénéficié d'avantages fiscaux prévus par la loi. Il a financé ses acquisitions en empruntant de l'argent. Il ne gagne rien à court terme puisque les loyers perçus sont affectés au remboursement des emprunts. » Preuve, selon l'avocate, que jamais son client n'a eu d'intentions lucratives.

En condamnant Eric Verrax, les membres du Conseil supérieur ont estimé qu'il avait enfreint les principes déontologiques qui régissent la fonction publique. Mais, en optant pour une sanction médiane, ils n'ont pas permis de trancher clairement la question soulevée par cette affaire : existe-t-il, pour un fonctionnaire, une limitation à la gestion d'un patrimoine privé ?

Acacio Pereira

# Les allocations familiales prolongées pour tous jusqu'à l'âge de vingt ans

**L'ÂGE LIMITE** pour que les enfants à charge donnent droit aux allocations familiales est relevé à vingt ans pour l'ensemble des jeunes concernés, selon un décret paru, mercredi 30 décembre, au *Journal officiel*. Jusqu'à présent, seuls les ménages ayant des enfants poursuivant des études (université, apprentissage, etc.) avaient droit à ces allocations jusqu'à vingt ans. Les jeunes concernés sont ceux qui atteindront l'âge de dix-neuf ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1999, précise le décret.

Cette mesure devrait bénéficier à 60 000 familles. En revanche, l'âge ouvrant droit à une majoration des allocations familiales est relevé à onze ans (contre dix précédemment), et à seize ans (contre quinze).

## DÉPÊCHES

■ **AMSTERDAM : députés et sénateurs se réuniront en congrès**, lundi 18 janvier, afin d'examiner le projet de loi constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam, selon un décret du président de la République publié, jeudi 31 décembre, au *Journal officiel*.

■ **ÉLECTIONS : le Conseil d'Etat a déclaré inéligible** pendant un an, mercredi 30 décembre, Jean-Félix Acquaviva, dont la liste Corsica Viva avait recueilli 1,94 % des voix aux élections régionales en Corse.

■ **CORSE : le procureur général de Bastia, Patrick Vogt**, a ordonné, le 24 décembre, l'ouverture d'une enquête préliminaire à la suite d'un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) révélant des irrégularités à la Chambre de commerce et d'industrie de Haute-Corse.

■ **CAMBRIOLAGE : six hommes encagoulés et armés** ont pénétré par effraction, dans la nuit du lundi 28 décembre au mardi 29, dans le château que possède l'ancien président du conseil régional d'Ile-de-France, Michel Giraud, à Morsang-sur-Seine (Essonne). M. Giraud était absent, mais le château était notamment occupé par son fils et sa fille. Les intrus ont pu prendre la fuite avant l'arrivée des gendarmes. Le montant du butin n'a pas été précisé.

Jérôme Fenoglio

## Les livres sur Minitel

● 300 000 livres : romans, biographies, essais...

● *Le Monde Editions* : dessins de Plantu, Prix du jeune écrivain

● Les sélections du *Monde des livres*, et du *Monde des poches*

Recherche bibliographique et commande de livres  
Livraison à domicile

3615 LEMONDE

(Sur Internet : <http://www.lemonde.fr/livres>)

TOUT BEAU

TOUT 1999 9

les rendez-vous  
Le Monde JANVIER

■ du 4 au 8  
Feuilleton  
**L'aventure  
de l'embryon**

■ 4 daté 5  
Cahier spécial en  
association avec  
9 grands journaux  
européens  
**Le palmarès  
européen  
des fonds  
de placement**

■ 6 daté 7  
Cahier spécial  
**Les  
professeurs  
prennent  
la parole**

■ Dès le 12 daté 13  
Nouveau cahier  
hebdomadaire  
**Le Monde  
interactif  
consacré  
aux  
nouvelles  
techno-  
logies**

Tous les jours  
**chez votre  
marchand  
de journaux**

A B O N N É S

FAITES SUIVRE

VOTRE ABONNEMENT

PENDANT LES VACANCES

**0 803 022 021**

0,99F TTC/mn

Le Monde



Clarisse, 7 ans (Paris). Au sommet franco-africain, Kabila joue au président devant une assemblée qui l'imagine en Satan sanguinaire.

Antoine, 10 ans (Paris). A Strasbourg, un élève au cartable trop lourd est tombé par-dessus la rambarde d'un escalier.



Les enfants voient l'information en noir. A l'invitation « Dessine-moi l'actualité », ils ont répondu Pinochet, Kabila, Mitch, vache folle et dopage. Souvent avec talent...

On est bien sérieux quand on a six-sept ans ! Rimbaud pardonnera le pastiche : c'est l'idée qui vient à l'esprit lorsqu'on se penche sur ces dessins d'enfants. Sérieux, graves même. Sida, pauvreté, sans-abri mourant de froid, chômage, violence urbaine, mines antipersonnel, catastrophes naturelles, suicide d'un RMiste assorti de cette légende terrible : « Et c'en fut fini »... : la liste est longue de tous les maux illustrés par les quelque 500 participants au concours organisé, du 25 au 29 novembre 1998, au Salon du livre de jeunesse de Montreuil, par *Le Monde* et les Editions du Rouergue.

Le thème, il est vrai, ne justifiait aucune explosion d'optimisme. Il s'agissait de croquer, à sa façon, un sujet de l'actualité récente. Que le noir l'emporte sur le rose, rien de surprenant. C'était presque la règle du jeu, si l'on admet avec Baudelaire que l'actualité est un « tissu d'horreurs » et de crimes – « crimes des princes, crimes des nations, crimes des particuliers... ». Mais l'on est frappé que des jeunes de six à quinze ans – dont on ne sait pas exactement, par ailleurs, quelle est leur source privilégiée d'informa-

tion : télévision, journaux pour enfants, école, parents... ? –, restituent si unanimement et si naturellement cette noirceur-là. Au point que l'on s'étonne presque de voir, dans ce sombre tableau, quelques touches d'humour, humbles réconforts face aux calamités qui nous dépassent, comme ces piqures de somnifère administrées à une vache folle !

Sérieux donc, ces enfants, mais aussi généreux. Allant droit aux nobles causes. Rien de la politique politicienne ou des petites mesquineries hexagonales n'aura retenu leur attention. Ce qui les intéresse d'abord, c'est ce qui met l'autre en jeu : l'arbitraire, la négation des droits de l'homme, l'injustice suscitent les levées de crayons. C'est pourquoi ils n'ont pas raté les deux dictateurs ou ex-dictateurs, Laurent-Désiré Kabila et Augusto Pinochet. Avec sa tête en ballon de football et ses oreilles en demilune, le maître de Kinshasa, sous le crayon de Clarisse, sept ans, a tout du bon nounours en peluche. De passage à Paris pour le Sommet franco-africain, il veut gagner les bonnes grâces des Européens, mais nul ne s'y trompe : le vrai Kabila, c'est ce Satan couleur de sang, ce diable aux canines de vampire qui s'impose, comme une vision d'épouvante, dans les pensées de l'auditoire.

Quant à son collègue chilien,

avec sa moustache telle une rangée de crocs, quel portrait ! Quelle férocité dans les yeux ! Sandra, sept ans, l'a déjà mis derrière les barreaux. A quoi bon attendre l'issue d'une bataille juridique qui peut durer des mois ? Cette petite fille a préféré anticiper selon son goût le verdict des juges. Avec ses insignes de général, son Pinochet fait penser à un dompteur dompté tournant en cage. Détails importants : sa tête est dessinée au crayon de bois

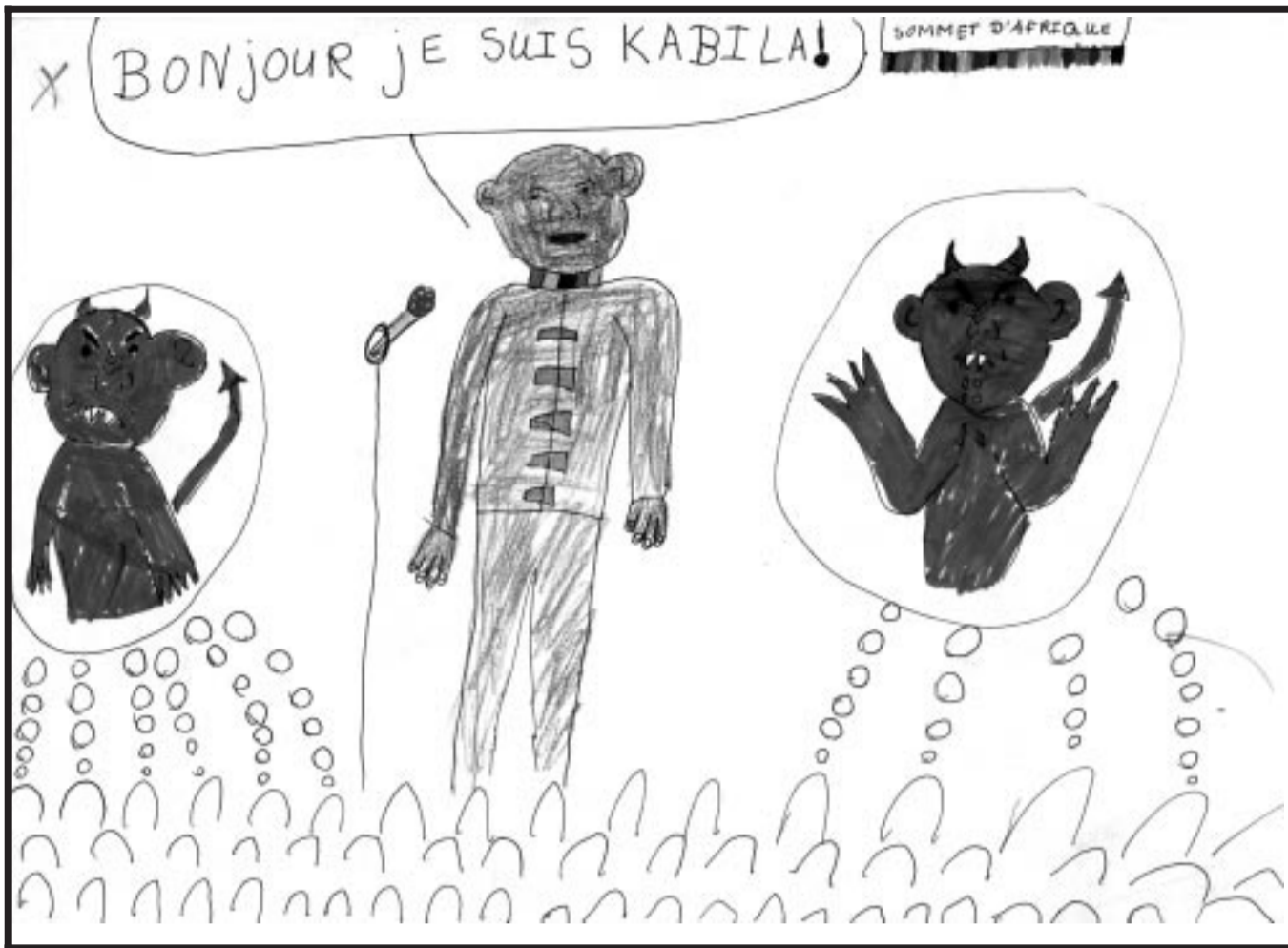
airs. Là, un nuage noir, un éclair rouge, des hommes précipités dans les entrailles de la terre. Ailleurs, une femme hurlant, une bouche ouverte et plus rien d'autre. Comme chez Munch : le cri...

Quelquefois, l'injustice n'est pas si grave. Elle n'est que tricherie et s'appelle alors dopage. Est-ce Richard Virenque, ce coureur de Festina représenté par Theodora, huit ans et demi ? L'homme a un grand sourire, comme lorsqu'il procla-

pour les droits de l'enfant de Maxime, dix ans, et l'épisode du cartable meurtrier raconté par Antoine, onze ans. Ici, l'injustice confine à l'absurdité. L'histoire est celle d'Hakim, onze ans, mort après être tombé dans la cage d'escalier de son collègue, à Strasbourg. En quittant la salle de maths pour celle d'histoire-géo, Hakim s'est penché par-dessus la rambarde. Le cartable de 5,2 kilos qu'il portait sur le dos l'aurait entraîné, le faisant basculer la tête la première dans le vide... Antoine immortalise ce drame de façon très émouvante. L'enfant, dont les jambes et les bras sont aussi grêles qu'un trait de crayon, a un corps de fourmi. Son cri est épouvantable, ses yeux sont horriblement expressifs. L'ensemble a l'air de dire : attention de ne pas écraser les enfants comme des insectes, sous le poids de charges démesurées. Comme la masse d'un savoir trop énorme à ingurgiter.

Lourdes, lourdes, toutes ces images ! La moins pesante est encore celle du mammoth découvert en Sibérie par l'explorateur Bernard Buigues et son équipe. Congelé et en parfait état, ce mastodonte, peut-être un jour clonable, incarne le vieux rêve de nombreux scientifiques. C'est le sujet le plus léger choisi par les enfants. Il ne pèse que six tonnes...

Florence Noiville



## Les enfants lisent le monde

Ici un chaos d'arbres déracinés, de maisons, de voitures voltigeant dans les airs. Là, un éclair rouge, des hommes précipités dans les entrailles de la Terre

– pour en effacer plus facilement le souvenir ? –, et ses mains (sales) ont été coupées. N'est-on pas plus tranquille ainsi ?

Injustice encore, mais sans visage cette fois, cette catastrophe qui vous tombe sur la tête, comme l'ouragan Mitch. Il aurait fallu pouvoir publier plusieurs dessins pour montrer à quel point ce malheur « trop gros pour de si petits pays » a frappé les imaginations. Ici, un chaos d'arbres déracinés, de maisons, de voitures voltigeant dans les

mais : « Moi, je n'ai jamais eu besoin de me dopage. » Mais voilà. Lancées à ses trousses comme un troupeau vivant, les seringues du mensonge le poursuivent. Bientôt, c'est sûr, elles le rattraperont. Ce qui n'empêche pas l'homme de nous regarder dans les yeux, comme pour dire : « On m'a eu moi, mais les autres ? N'en punir que quelques-uns, n'est-ce pas hypocrite ? »

Les enfants parlent peu d'eux-mêmes dans tous ces dessins. Sauf dans deux cas : l'éloquent plaidoyer

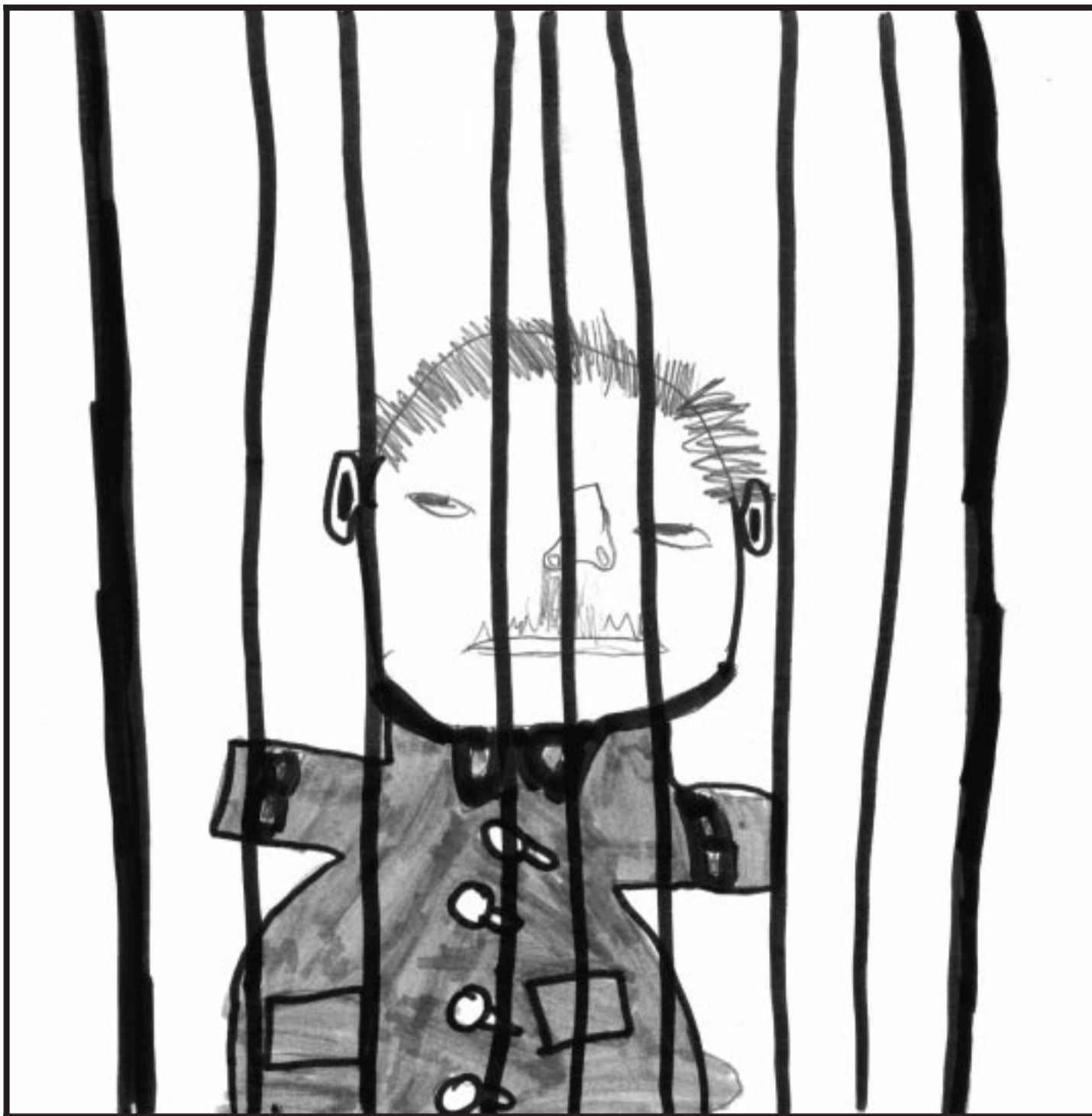


Mathieu, 12 ans (Saint-Maurice 94). Que fait-on des vaches folles ? On les abat ? C'est moins triste de penser qu'on les endort...

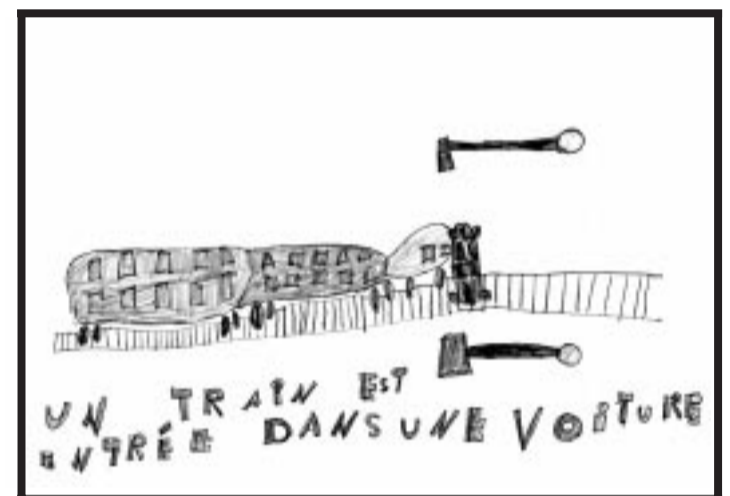
Irène, 10 ans (Paris). Un ancien SDF s'est donné la mort, fin novembre. L'administration venait de lui réclamer une somme de 1 069 francs.







Benjamin, Vincennes (94). L'ouragan Mitch est passé : le ciel est tombé sur la tête des hommes et la vie, soudain, est sens dessus dessous.

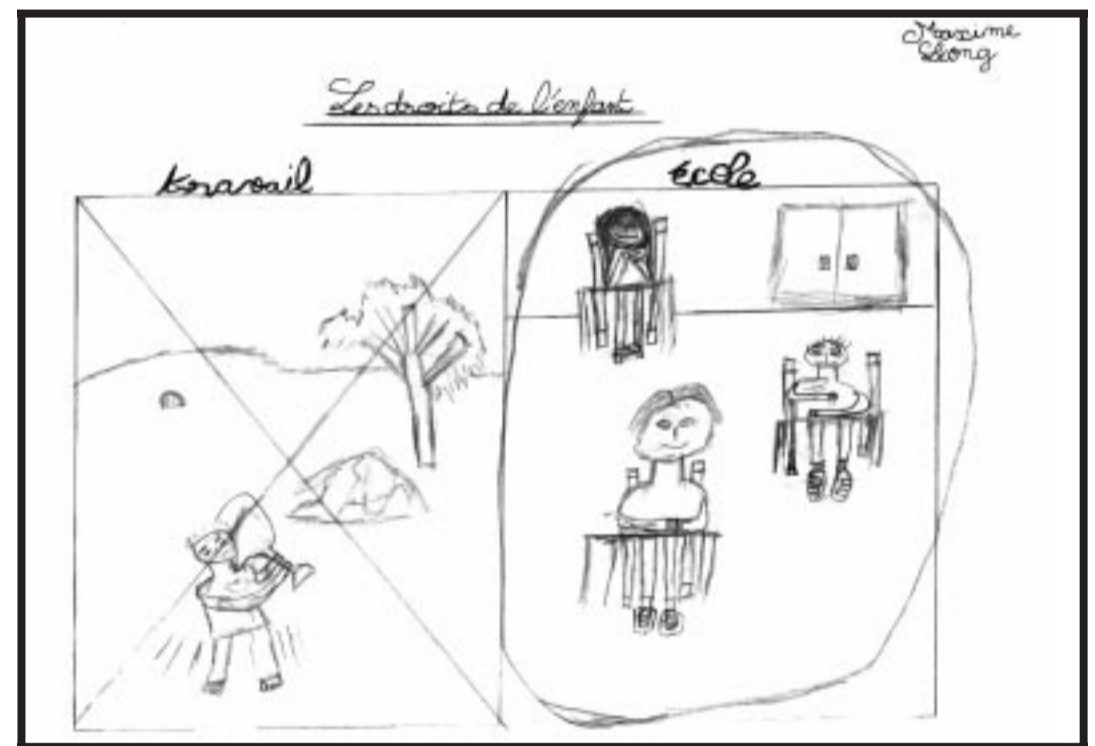


Noémie, 9 ans (Barquet, 27). C'est bien connu : seuls les trains qui déraillent ou qui percutent une auto ont les honneurs de la presse...



Sophia, 7 ans (Montreuil, 93). Le spectacle des sans-abri, devenu habituel dans nos cités, n'est jamais banal aux yeux des enfants. Il faut un cœur de petit pour vouloir soulager la misère avec des bonbons.

Sandhya, 7 ans (Montreuil, 93). Le 26 novembre 1998, Londres rejetait l'immunité diplomatique du général Pinochet. Au dos de son dessin, la fillette a écrit : « Pinochet, prisonnier de l'humanité ».



Maxime, 7 ans (Montreuil, 93). Les droits de l'homme, ce sont d'abord les droits de l'enfant...

Théodora, 8 ans (Paris). Les seringues qui poursuivent Richard Virenque vont bientôt l'obliger à mettre pied à terre.

Ugo, 7 ans (Le Pré-Saint-Gervais, 93). Après le dinosaure du Niger, le mammouth de Sibérie.



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Informatique et libertés

L'HONNEUR d'une démocratie est de combattre la délinquance sans mettre à mal les droits de l'homme. La légitime lutte contre la fraude fiscale ne doit donc pas être le prétexte à des atteintes aux libertés individuelles. Le Conseil constitutionnel a considéré, mardi 29 décembre, qu'une utilisation strictement limitée de ce qui est connu sous le nom de « numéro de Sécurité sociale » par les services du fisc ne faisait pas courir ce risque. Et pourtant, n'est-ce pas un pas de plus vers ce monde de « Big Brother » où un gigantesque ordinateur central collecterait toutes les informations sur chacun, depuis son état civil, ses revenus de toutes sortes, ses antécédents familiaux, son histoire médicale, ses opinions politiques, ses rapports avec les services de police ou la justice ? Ce serait la fin de la « part d'ombre » à laquelle a droit chaque individu.

L'informatique est une avancée technologique qui facilite la vie des hommes. Mais, comme tout progrès scientifique, elle comporte des risques. Vouloir, au nom de ceux-ci, empêcher son développement serait aussi ridicule qu'une grève des cochers de fiacre, au XIX<sup>e</sup> siècle, pour s'opposer à l'automobile. Mais la richesse de l'homme est de s'efforcer de maîtriser l'utilisation de ses découvertes. Dans ce cas précis, il convient de se demander si l'interconnexion des fichiers sociaux et fiscaux est utile au but poursuivi. Les vives critiques émises par des syndicats des impôts, qui ont toujours été à la pointe du combat contre la

fraude fiscale, obligent à s'interroger. Le risque pour les libertés est-il alors justifié ? Le président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), Jacques Fauvet, a clairement expliqué, dans *Le Monde*, qu'il en doutait.

L'origine de cette commission aurait dû servir de leçon. C'est parce que, en 1974, le gouvernement de Pierre Mesmer avait tenté d'utiliser ce même numéro de Sécurité sociale pour interconnecter tous les fichiers de police qu'un vaste débat s'était ouvert, débouchant sur la loi de 1978 qui, notamment, avait chargé cette commission de veiller à ce que l'informatique ne mette pas à mal les libertés.

Cette législation a servi de modèle à bien d'autres pays. Mais, en vingt ans, la technique a considérablement évolué. Internet est apparu, rendant fort complexe toute réglementation strictement nationale. À l'évidence, une nouvelle réflexion d'ensemble est indispensable. Le Conseil constitutionnel aurait pu contraindre le gouvernement à l'organiser s'il avait censuré cet élément de la loi qui lui était soumise. Il aurait ainsi fait preuve de sagesse, d'autant que la formation de ses membres ne garantit pas leurs compétences dans un tel domaine. Ecouter d'abord lui aurait permis de se prononcer ensuite avec plus d'autorité.

Le gouvernement va avoir une autre occasion de lancer ce débat. Une directive européenne de 1995 sur l'utilisation de l'informatique doit être, sans tarder, transposée dans le droit. Elle oblige à revoir la loi de 1978. Ne pas en profiter serait une erreur.

# FN : le « prophète » et le « bureaucrate »

par Shmuel Trigano

PEU d'analystes de la vie politique ont pensé aux ressources que la sociologie de Max Weber nous apporte pour comprendre les récents développements de la crise qui secoue le Front national et se risquer à une prévision. Nous ne sommes pas en présence, en effet, d'un conflit de personnes comme on l'a souvent dit mais d'une tension structurelle, liée à la nature du parti de Jean-Marie Le Pen. Les deux protagonistes qui s'affrontent incarnent des rôles différents mais coordonnés qui représentent des potentialités différentes de cette formation politique.

Le FN est le parti d'un seul homme, d'un homme jugé exceptionnel par ses fervents et qui a tout fait pour s'inscrire en faux contre la classe des politiciens qui se veulent responsables et sérieux, se dissocier de la grisaille et de la fadeur qui rejaillissent désormais sur eux de son fait.

Son personnage épouse les traits du révolutionnaire, du sauveur qui vient dénoncer un ordre injuste pour rétablir la vérité. C'est le propre d'un pouvoir et d'une légitimité que Max Weber définit comme « charismatiques ». Une telle figure doit trancher sur l'environnement pour conserver son autorité. Son exemple classique est le prophète. Comme on le sait, le prophète doit pouvoir prouver sans cesse qu'il est un envoyé céleste. Il doit faire quotidiennement des miracles pour illustrer le don hors du commun qu'on lui reconnaît. Cela ne lui sert à rien d'être un technicien ou un spécialiste. Il a besoin de l'exception pour être reconnu.

À défaut de « miracles », Jean-Marie Le Pen a exercé le pouvoir des mots, des « bons mots » à esclandre. L'affaire du « détail » sur lequel il est revenu deux fois, tous les excès de langue qui ont fait sa notoriété, étaient ses véritables armes pour asseoir son influence. Plus que tout autre politicien, il a su percevoir les tabous de notre société et avoir l'impudence de les transgresser pour construire son caractère d'exception. Ainsi, tout le reflux de la conscience collective s'est trouvé pris à revers et tout le ressentiment existant normalement dans différentes poches de la société française en crise a pu trouver son exutoire à travers lui.

Ses supporteurs ont pu sentir enfin traduite par lui leur révolte contre l'ordre moral dominant, le consensus idéologique qui caractérise notre époque sans débat et proche du degré zéro de la politique. L'ostracisme et la diabolisation qu'il a connus en retour, du

fait du milieu politique et médiatique, ne faisaient que rentrer dans son jeu et rendre crédible son caractère d'exception.

Devenu la bête noire par excellence, il en ressortait encore plus « prophétique » et différent du reste de la classe politique. En devenant l'étranger au cœur du système, il capitalisait sur lui l'essentiel du « sacré » politique (n'oublions pas l'ambivalence du sacré : totem et tabou, attirant et repoussant à la fois). Plus le leader charismatique semble étrange et exclu, banni, plus il est confirmé dans son autorité auprès de ses disciples parce qu'il incarne une autre possibilité du monde, inédite. Un ou deux « bons mots » dans l'année, encadrés du cortège du scandale et de l'émoi qu'ils provoquaient, suffisaient ainsi à lui fournir une énergie suffisante pour de longs mois d'activité. Point n'était besoin d'un programme politique crédible... Il suffisait au « guide » de parler, de faire l'événement.

loi, d'une nouvelle tradition ou d'une compétence qu'ils avaient fait reconnaître par leur charisme. De Gaulle fut un tel chef. Il assura son autorité et sa légitimité en les asseyant dans la légalité par la fondation de la V<sup>e</sup> République. Le pouvoir exceptionnel qu'il incarnait dans la Résistance, concentré sur sa personne, faisait place à un régime jouissant de la force de la Loi...

En fondant son parti, Jean-Marie Le Pen s'est engagé, lui aussi, sur une telle voie. Mais la récente crise nous montre qu'il a échoué à opérer sa mutation. Car Bruno Mégret incarne la « légalité » partisans vis-à-vis du charisme du chef qui refuse en fait l'évolution naturelle de sa trajectoire.

Bruno Mégret – ce n'est pas par hasard s'il est ancien élève de l'École polytechnique – représente une autorité « bureaucratique », selon les termes de Max Weber, l'antithèse de l'exception. Il incarne ainsi la « routine », la gestion rationnelle. Son entre-

C'est la mutation du Front national « bis » qu'il faut craindre, plus que le Front national resté fidèle à Jean-Marie Le Pen car seul le « bureaucrate » Bruno Mégret a la capacité technique d'enraciner l'ordre nouveau annoncé par ledit « prophète » Jean-Marie Le Pen

Si l'on connaît bien la nature du pouvoir charismatique, on connaît moins bien la notion complémentaire qui l'accompagne. Max Weber l'approche, en effet, dans la perspective de la temporalité. Il est difficile, voire impossible, d'accomplir tous les matins un miracle. Les forces s'usent et les disciples finissent par voir que plus ça change, plus c'est la même chose. La grâce exceptionnelle du chef charismatique s'use donc inéluctablement. S'il veut survivre au pouvoir, il doit changer son cap pour installer une légitimité qui n'aurait plus besoin de prouver continuellement sa vérité. Il se voit alors obligé, dit Weber, de « routiniser » son charisme. Le charisme cultive l'exception. La routine est son contraire.

Dans l'histoire, les chefs charismatiques ont ainsi trouvé une issue en fondant un parti, un régime, une dynastie, etc., qui confirmeraient leur pouvoir non plus sur la base de leurs dons exceptionnels mais sur celle d'une

prise de structuration du Front national mettrait en œuvre la mutation inévitable du lepénisme, le moment où l'on ne peut plus se contenter d'être inspiré et où il faut « passer aux affaires ».

En se séparant de lui, avec la mise en scène tragique adéquate à l'homme d'exception (« César et Brutus »), Jean-Marie Le Pen montre qu'en fait il est incapable d'accomplir cette mutation, qu'il ne la souhaite pas. Au fond de lui, c'est comme s'il avait peur du pouvoir et préférerait rester dans le royaume des « bons mots » qui lui évite la confrontation avec la réalité et la gestion du pouvoir. Car se routiniser, c'est perdre tout pouvoir inspiré.

Peut-être le président du Front national fait-il le calcul qu'il gagne plus à être un proscrit de l'ordre moral qu'à devenir le chef d'un parti rentrant dans le jeu politique régulier. A moins qu'il n'ait fait un autre calcul : celui que lui impose son âge, qui ne lui laisse pas le temps de jouer lui-même du capital de légitimité accumulé, le jour de la victoire escomptée. Ac-

cepter la mutation, ce serait effectivement, vu son âge, mettre Bruno Mégret en position de jouir de l'héritage à venir.

Jean-Marie Le Pen démontre par ses actes qu'il n'incarne pas le danger que l'on a cru : il recherche moins le pouvoir que la promotion de sa propre personne et semble vouloir se cantonner à la jouissance esthétique du théâtre de ses ambitions. Il n'est que de voir l'« aura présidentielle » dont l'entourent ses fidèles... Son incapacité à se routiniser programme l'extinction, à plus ou moins long terme, de son message (le miracle ne peut effectivement durer longtemps !), puis de son aura personnelle. Ses « bons mots », réduits à des calembredaines parce qu'ils n'apparaîtraient plus comme l'expression d'un projet crédible de s'emparer du pouvoir, finiront par retomber à plat, et plus personne n'y prêterait attention.

Par contre, Bruno Mégret, qui prend aujourd'hui les traits de la victime du chef dictatorial et apparaît, en quelque sorte, comme un démocrate appelant à la réunion d'un congrès, s'appuyant sur le règlement de son parti et le vote des adhérents, est, paradoxalement, la synthèse la plus forte, aujourd'hui, du danger qu'a fini par représenter le Front national. Il accomplit, lui, la mutation du charisme et concentre toute la menace que le FN a paru faire peser sur la société française depuis les années 80. Lui a la force et la compétence de l'organisation, de la mise en œuvre des mots d'ordres et de l'idéologie frontistes.

C'est la mutation de ce Front national bis qu'il faut craindre, plus que le Front national resté fidèle à Jean-Marie Le Pen, car seul le « bureaucrate » Bruno Mégret, opposé au « prophète » Jean-Marie Le Pen, a la capacité technique d'enraciner l'ordre nouveau annoncé par ledit « prophète ».

Le seul problème est que, dans ce cas, le « bureaucrate » n'est pas le même homme que le « prophète », ce qui est important dans l'analyse de Max Weber. Il est en effet question de mutation concernant la même personne. Si le prophète encore puissant désavoue son message, le messageur pourra-t-il porter à lui seul le poids du message, sans l'autorité prophétique ? Car il ne peut se développer que dans son ombre... C'est à cette évolution qu'il nous faudra être attentifs dans les années à venir.

*Shmuel Trigano est maître de conférences en sociologie à l'université Paris-X-Nanterre.*

## La V<sup>e</sup> République menacée par la cohabitation

Suite de la première page

Et si l'hôte de l'Elysée a critiqué les choix du titulaire de Matignon sur les finances publiques, la Sécurité sociale et les retraites, la politique agricole ou la famille, ce fut toujours sans dramatisation.

Mais au-delà ! La réforme de la justice qui, au départ, semblait bénéficier d'une « concurrence vertueuse » entre les deux têtes de l'exécutif, est devenue une arme dans la bataille permanente de la défense des prérogatives respectives. Le retard pris dans une nouvelle limitation du cumul des mandats a, en partie, la même explication. La modernisation des institutions – en dehors de la parité – souffre du même mal, alors même qu'elle est souhaitée par le président de la République et par le premier ministre. Mais l'un et l'autre tiennent à en apparaître comme les seuls maîtres d'œuvre, bloquant ainsi des adaptations nécessaires.

La France, apparemment aussi, parle d'une seule voix à ses partenaires étrangers. La réaction lors des derniers bombardements sur l'Irak l'a démontré. Mais c'est parfois après de longues tractations. Ainsi la dichotomie au sommet de l'Etat a ralenti les arbitrages indis-

pensables entre diplomates et militaires, lors de la négociation du traité créant une Cour pénale internationale. Elle a aussi compliqué la réforme du dispositif de coopération avec les anciennes colonies françaises d'Afrique.

L'Europe est, bien entendu, le plus délicat des chantiers. Certes Jacques Chirac assure qu'il réclamerait depuis des années le virage social que l'Union est en train de prendre, mais Lionel Jospin peut faire valoir que c'est lui qui en a déclenché l'amorce. Cette course à l'échafote ne serait pas trop grave si, à la veille de décisions essentielles (réforme de la politique agricole, budget communautaire), elle n'offrait aux autres membres de l'Union la tentation de jouer l'Elysée contre Matignon et réciproquement. Institutionnellement, l'avantage appartient à Jacques Chirac ; politiquement, il est à Lionel Jospin. Avec la domination des gouvernements sociaux-démocrates dans la nouvelle Europe, il peut espérer trouver des interlocuteurs en phase avec ses préoccupations à Londres, à Bonn et à Rome.

JACQUES CHIRAC, MAÎTRE DU TEMPS

Que resterait-il alors du « domaine réservé » du président de la République si lui échappait la conduite de la politique européenne de la France ? L'essentiel, peut-être, pour un homme dont il semble bien que la seule ambition soit de se succéder à l'Elysée. Il a consacré cette année 1998 à reprendre le leadership sur la droite. Avec succès. Contraint et forcé,

Philippe Séguin est devenu obéissant. En éclatant, l'ancienne UDF a perdu de son poids. En se divisant, le Front national a probablement perdu une partie de son pouvoir de nuisance.

L'Elysée a été mis en ordre de bataille, comme le fut, des années durant, la mairie de Paris. Le président de la République est le chef de l'opposition, son discours de Rennes, à la fin du mois de novembre, présenté par ses thuriféraires comme « fondateur », à l'image de tous ceux de ses débuts de campagne, a officialisé son seul vrai objectif.

La situation, certes, n'était pas différente lors de la première cohabitation. Mais alors que celle-ci devait forcément s'achever au bout de deux ans, l'actuelle cohabitation pourrait encore durer plus de trois années. Dans quel état seront les institutions après une si longue période de compétition au sommet de l'exécutif ? Elle peut, il est vrai, s'achever plus tôt. Mais c'est le président de la République qui est le seul maître du temps. Que le chef de l'opposition détienne, seul, le droit de convoquer les électeurs est une aberration impensable dans les autres grandes démocraties occidentales.

Dans un tel climat, les grandes réformes doivent attendre. Pourtant, le cas de Roland Dumas et de son maintien, envers et contre tout, à la présidence du Conseil constitutionnel, outre qu'elle met gravement à mal une institution indispensable à la préservation et à l'amélioration de l'Etat de droit, confirme que les dirigeants poli-

tiques français n'ont toujours pas pris la mesure de l'obligation où ils sont, dorénavant, de rendre des comptes à la justice. Il démontre aussi que, dans la pratique, le chef de l'Etat étant devenu un acteur du jeu politique, il n'existe plus d'« arbitre » incontestable pour veiller au fonctionnement régulier des pouvoirs publics.

La seule source de légitimité d'un gouvernement cohabitant étant l'Assemblée nationale, celle-ci aurait pu profiter de la situation pour sortir des strictes limites que la tradition, plus que les textes, lui ont imposées depuis quarante ans. Un effort incontestable a été fait. Le succès des commissions d'enquête sur la Corse et les tribunaux de commerce ou de la mission sur le rôle de la France au Rwanda, le démontre. Mais, dans le même temps, les députés restent prisonniers d'une vision archaïque de leurs pouvoirs en tenant à être eux-mêmes à l'initiative de la loi. La complexité des sociétés modernes rend pourtant cette prérogative difficile à mettre en œuvre. On l'a vu sur le dossier de la chasse et plus encore sur celui du pacte civil de solidarité.

Le renouveau du Parlement passe par un changement des mentalités, mais aussi par quelques modifications des règles en vigueur. Les chantiers ne manquent donc pas. Pour les mener à bien, il faudrait que les chefs de travaux ne soient pas en perpétuelle compétition.

*Thierry Bréhier*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;

Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Royonette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ;

Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,

Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,

Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Heil Hitler !

NUREMBERG ou la Terre promise, de Maurice Bardèche, est, sous la plume d'un homme qui sait écrire, une proclamation de foi national-socialiste, une réhabilitation du nazisme, une condamnation de tous ses adversaires. Accordons volontiers que « toutes les idées ont quelque chose de juste », que la procédure et le verdict de Nuremberg ne sont pas de « pur cristal », que tous les vaincus de l'avenir paraissent désormais promis à quelque tribunal des crimes de guerre, qu'on a parfois exagéré par sottise ou par passion, comme s'il n'y en avait pas assez, le nombre des atrocités allemandes, enfin qu'il est souvent malaisé de définir et d'interpréter les impératifs de la conscience internationale.

Mais oser reprendre effrontément les plus audacieux slogans du nazisme, soutenir de Mandel, Churchill, Hore Belisha, Paul Rey-

naud « qu'ils ménagèrent froidement les conditions » de la guerre contre la Pologne ! affirmer qu'aux côtés d'Eisenhower et de Rokossovski le général de Gaulle est « responsable bien plus directement que Keitel et Jodl d'un assez grand nombre d'atrocités », et enfin que les juifs ont payé « cette guerre qu'ils ont voulue... du prix dont on paie toutes les guerres », cela passe l'imagination. Quatre ans à peine après la fin des massacres, l'antisémitisme et le national-socialisme les plus purs coulent ici à pleins bords.

Les garçons et les filles de chez nous qui ont risqué ou subi la mort, voire les mille morts de la torture et de la concentration, pour rédiger, imprimer et distribuer *Défense de la France*, n'avaient pas imaginé cela.

**Sirius**

(1<sup>er</sup> janvier 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC

ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30

Index et microfiches du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**MONNAIE UNIQUE** L'alliance des Bourses de Londres et de Francfort, en juillet 1998, a pris au dépourvu les acteurs de la place de Paris. Mais elle a eu le mérite de les obliger, dans

l'urgence, à s'entendre sur une stratégie. ● PARIS a rallié, en novembre, l'axe germano-britannique en compagnie d'Amsterdam, Bruxelles, Milan, Madrid et Zurich. ● LE RAPPORT de

forces est simple : la Bourse de Paris ne pèse que 950 milliards de dollars de capitalisation boursière, face aux 9 933 milliards de dollars du New York Stock Exchange et aux 2 182 milliards

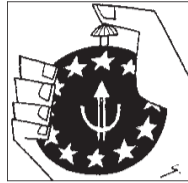
du London Stock Exchange. Réunis, les huit marchés européens représentent une capitalisation boursière de 6 710 milliards. ● LES ÉMETTEURS, grandes et petites sociétés, sont les

premiers concernés par la constitution d'une Bourse paneuropéenne. ● LES ÉLUS de la région parisienne s'inquiètent pour la pérennité des emplois dans les services financiers.

## La place financière de Paris s'interroge sur son avenir

L'alliance entre Londres et Francfort a bousculé les Français, qui ont finalement rejoint l'axe boursier germano-britannique. Les acteurs parisiens veulent éviter qu'un des trois grands centres financiers prenne le pas sur les deux autres en Europe

« **DANS** une certaine mesure, nous pouvons remercier les dirigeants des Bourses de Londres et de Francfort », ironise Marc Viénot, président de l'association Paris Europlace. « Le lancement de leur projet de plate-forme paneuropéenne a réveillé la place de Paris, qui manquait d'unité et de



L'EURO

stratégie », poursuit-il. Pris au dépourvu par l'annonce d'une alliance entre Londres et Francfort, le 7 juillet 1998, les acteurs de la place de Paris, organismes de marché et institutions financières, ont été obligés de s'entendre, dans l'urgence, sur une stratégie. En novembre 1998, Paris a rallié l'initiative en compagnie de cinq autres places financières (Amsterdam, Bruxelles, Milan, Madrid et Zurich). « Finalement, le principe de réalité a prévalu, la Bourse de Paris a décidé de se joindre à ce projet », se réjouit Pierre Richard, président du groupe Dexia. En dehors d'une alliance des places européennes, l'avenir de la place de Paris était plus qu'incertain.

Le rapport de forces est simple. Seule, la Bourse de Paris ne pèse que 950 milliards de dollars de capitalisation boursière, face au New York Stock-Exchange (9 933 milliards de dollars) et au London

Stock-Exchange (2 182 milliards). Francfort, de son côté, pèse 1 164 milliards de dollars. Réunis, les huit marchés européens représentent une capitalisation boursière de 6 710 milliards.

L'illusion d'une place financière française puissante a volé en éclats. Pour avoir laissé filer le marché des changes dans les années 80 et le marché des taux au milieu des années 90, Paris se réduit au seul marché des actions. Les atouts de ce marché sont reconnus : le système électronique assure la liquidité, la transparence et la rapidité des transactions à un faible coût. La capitale française peut également se targuer d'abriter la deuxième industrie mondiale de la gestion collective, derrière les États-Unis.

Mais ses faiblesses sont criantes. M. Viénot reconnaît que Paris manque d'une tradition financière comparable à Londres. Que la fiscalité de l'épargne est lourde en France. Surtout, la place parisienne est privée de deux piliers majeurs : des fonds de pension qui draineraient une épargne investie en actions et des banques de dimension internationale ayant un pied aux États-Unis. Faute de ces deux atouts, elle peut difficilement définir un cap.

Les responsables de la place de Paris n'ont pas su tirer à temps toutes les leçons des bouleversements intervenus ces dernières années. L'adoption de la monnaie

unique a été décidée à Maastricht en 1992. Ses conséquences sur les marchés financiers ont été balisées par la directive européenne sur l'investissement de 1993, qui organisait la compétition entre les différentes Bourses nationales. Le développement des moyens de communication et des systèmes électroniques a permis une délocalisation des transactions via des écrans placés dans le monde entier.

### Un expert regrette que les pouvoirs publics « aient signé l'euro sans avoir musclé les soldats qui doivent partir au front »

Face à ces changements, les banques françaises ont transféré une partie de leurs équipes à Londres. Pour sa défense, une partie de la communauté financière se plaint de ne pas avoir été soutenue par les pouvoirs publics. Un expert regrette que ceux-ci « aient signé l'euro sans avoir musclé les soldats [les institutions financières] qui doivent partir au front ». A Bercy,

on déplore l'attentisme des banques, qui, trop occupées à maintenir leur indépendance après les privatisations, en ont oublié les enjeux stratégiques majeurs.

Le gouvernement actuel justifie son action. Il a dû résoudre les situations spéciales du secteur public (GAN, CIC, et Crédit lyonnais). Puis il a fait adopter une série de textes « qui ont fait plus pour la modernisation de la place financière que ce qui avait été fait en dix ans » : rachat d'actions, création du marché des obligations foncières et indexées sur l'inflation, création des contrats d'assurance-vie investis en actions, apparition de nouveaux OPCVM. Mais il est bien tard.

Dès le milieu des années 90, les autres grandes places financières ont choisi clairement leur voie. Londres est devenue le centre d'accueil des grandes banques d'affaires américaines et européennes. A Francfort, les intermédiaires financiers allemands ont privilégié la défense de leur place en rapatriant leurs transactions sur les systèmes électroniques nationaux. A l'heure de l'avènement de l'euro, les places de Londres, de Francfort et de Paris jaugent leurs forces. En faveur de la City, l'implantation des grandes banques américaines et la concentration des analystes, ingénieurs financiers, spécialistes des fusions et acquisitions et gérants de fonds de pension.

## Les émetteurs français en observateurs attentifs

LES SOCIÉTÉS cotées ne sont pas directement associées aux négociations menées pour la constitution d'une Bourse européenne. Pourtant elles sont les premières concernées. Pour elles, la cotation en Bourse conditionne l'accès au financement, le modelage de leur actionariat et la comparaison avec leurs concurrents. Ernest-Antoine Seillière, président du Medef (Mouvement des entreprises de France), est particulièrement sensibilisé au problème. Il a contacté ses homologues européens pour évoquer les problèmes soulevés.

Le premier est l'harmonisation des règles de droit applicables aux opérations financières effectuées sur cette plate-forme. Jean-Pierre Halbron, directeur financier d'Alcatel, estime « qu'en l'absence d'un droit européen des sociétés il est souhaitable d'appliquer le droit de la société d'origine ».

Charles Paris de Bollardière, trésorier adjoint de Total, reconnaît que « deux conceptions cohabitent : le droit latin pour les pays d'Europe continentale et la "common law" en Grande-Bretagne. La Bourse de Paris s'est déjà largement inspirée des pratiques anglo-saxonnes comme la "corporate governance", la création de valeurs et le rachat de titres. Toutefois, il ne faudrait pas que le droit des affaires anglo-saxon s'impose dans tous les domaines ». Les émetteurs souhaitent la constitution rapide d'un organisme unique de contrôle et de régulation du marché paneuropéen, une sorte

de COB (Commission des opérations de Bourse) européenne.

Le deuxième problème est la place réservée aux valeurs moyennes. A l'origine, le projet prévoyait de ne négocier que les 300 plus importantes valeurs européennes. « Dans ce cas, celles exclues de la liste risquent de subir un effet de seuil préjudiciable », souligne Rembert von Lewis, directeur général du groupe Dexia. « Leurs actions risquent d'attirer moins d'investisseurs. Le manque de liquidité entraînerait de mauvaises conditions de financement et une valorisation plus faible que celle d'un concurrent coté sur la plate-forme. Les valeurs exclues deviendraient vulnérables aux OPA », poursuit-il. Un problème pour le groupe, car ses deux sociétés cotées (Dexia France et Dexia Belgium) sont en dessous de la barre. Fusionnées, elles accèderaient à la liste des 300.

L'existence des Bourses nationales n'a pas la même importance selon la taille des entreprises. Les valeurs moyennes ne peuvent être cotées qu'à la Bourse de leur pays d'origine. Pour les multinationales, « les Bourses sont de simples prestataires de services dont la tâche est d'assurer aux émetteurs et aux investisseurs les meilleures conditions de financement et de transactions des titres », estime François Newey, directeur financier d'Alstom. Elles choisissent leur place de cotation en fonction de leurs intérêts stratégiques. Alstom, société

d'origine franco-britannique, a choisi Paris, Londres et New York pour son introduction en Bourse, en mai 1998. M. Newey observe que la Bourse de Paris s'est affirmée comme le marché de référence. M. Paris de Bollardière fait le même constat : « L'action Total est cotée à Paris, mais également à Londres et à New York, car les spécialistes de l'industrie pétrolière sont majoritairement anglo-saxons. Malgré cela, la majorité du volume de transactions sur l'action est toujours à Paris, car cette place offre des coûts de transactions compétitifs ». Lors des deux opérations d'ouverture du capital de France Télécom (octobre 1997 et novembre 1998), la préoccupation de Michel Bon, le président du groupe, a été de toucher à la fois les actionnaires internationaux et les particuliers français. « Il est important de conserver une place à Paris pour dialoguer avec les investisseurs particuliers », estime-t-il.

L'émergence d'une Bourse européenne est la conséquence de l'internationalisation des activités des sociétés, de celle de leur actionariat et de l'arrivée de l'euro. Ces évolutions ont déjà marqué la vie boursière. Les investisseurs comparent directement les sociétés d'un même secteur. « Quand l'une d'elles a des problèmes, les investisseurs vendent sans ménagement toutes les autres », constate M. Halbron.

Enguérand Renault

## Les élus de la région parisienne s'inquiètent

L'ACCORD entre les Bourses de Londres et de Francfort a fait l'effet d'une bombe parmi les élus et les décideurs de Paris et de la région Ile-de-France. Jean-Paul Huchon, président socialiste du conseil régional d'Ile-de-France, manifestait son inquiétude sur l'avenir de la place financière, dès le mois de mars, au lendemain de son élection.

Il fait aujourd'hui ses comptes : « La région a perdu des dizaines de milliers d'emplois industriels ces dernières années. Une autre purge sévère s'annonce du côté du secteur de la défense. L'économie de la région repose de plus en plus sur les services. Que la place financière de Paris perde son rang, et ce sont encore des milliers d'emplois qui sont menacés. » Près de 250 000 personnes travaillaient, en 1996, dans le secteur financier, en Ile-de-France, dont les deux tiers dans Paris intra muros.

A la Mairie de Paris, la menace que fait planer l'alliance Londres-Francfort représente un « enjeu

considérable en termes d'emplois et de positionnement dans la compétition pour la place de capitale économique européenne ». Jean-François Willotte, directeur du développement économique et de l'emploi à la Ville, estime cependant que « Paris dispose encore de nombreux atouts pour s'affirmer ». Il évoque la part des marchés monétaires et obligataires, et rappelle que Paris est dans la zone euro, alors que Londres n'en fait pas partie.

### RÉSERVES FONCIÈRES

Il souligne aussi que Paris dispose de réserves foncières qui manquent à la capitale du Royaume-Uni, et donne en exemple les 130 hectares de la ZAC Paris-Rive gauche, situés en face du pôle financier de Bercy. « Nous essayons de combattre l'idée qu'il serait difficile de s'implanter à Paris », précise M. Willotte. On peut construire ou rénover sans problèmes dans la capitale. Notre réseau de télécommunications est plus performant qu'à Londres et qu'à Francfort, et nos spécialistes de la finance béné-

ficient de filières de formation reconnues. » Pour Michel Franck, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP), « si les entreprises franciliennes ne peuvent plus s'appuyer sur une place financière de premier rang, c'est la prospérité économique et le rayonnement de la région qui seront remis en cause ». M. Franck insiste sur les conséquences pour les grandes écoles de gestion : « Les meilleurs professeurs iront à Londres. Les décideurs économiques et politiques sont responsables de leur propre malheur », affirme le président de la CCIP : « Leur mépris de l'argent explique aussi pourquoi, en dehors des réels handicaps liés à notre fiscalité, tant de banques étrangères rechignent à venir à Paris. »

La marginalisation de la place parisienne anéantirait une quinzaine d'années d'efforts pour moderniser la Bourse de Paris. Cette dernière joue un rôle croissant dans l'économie : sa capitalisation est passée de 35 % du PIB en 1997 à plus de 50 % aujourd'hui. En 1993, la Ville de Pa-

ris, le conseil régional et les principales institutions financières ont créé Europlace, une organisation qui regroupe aujourd'hui plus de 160 établissements financiers. « Les objectifs d'Europlace sont clairs, affirme Arnaud de Bresson, son délégué général. Il s'agit d'abord de montrer que la finance est une industrie à part entière. » Ces activités représentent 4 % du PIB, plus que l'automobile ou l'aéronautique, ainsi que 30 % des exportations de services.

« Nous cherchons à montrer que la place de Paris dispose de nombreux atouts. C'est une des plus innovantes en matière de création de nouveaux produits d'investissements, affirme Arnaud de Bresson. Mais nous avons encore besoin du soutien des pouvoirs publics. » De son côté, M. Huchon rappelle au gouvernement « que certaines mesures fiscales sont un véritable handicap au développement des activités financières ».

Christophe de Chenay

## Des primes dans les banques pour les salariés mobilisés

DU 31 DÉCEMBRE au 4 janvier, les équipes des banques mobilisées pour le passage à l'euro vont travailler dur. Exceptionnellement, la journée pourra atteindre douze heures et nombre de banques pratiqueront les 3 x 8 ou le renouvellement des équipes par tranches de six heures. En échange de ce formidable effort - qui n'est pas le premier puisque les équipes ont déjà été mobilisées pour les trois week-ends de test au cours de l'automne - les salariés seront récompensés, comme le prévoit un accord de branche du 23 juillet. Les heures supplémentaires doivent être au moins majorées de 50 %, avec un plancher de 500 francs par jour, en plus des repos compensateurs légaux.

A la Société générale, par exemple, le paiement des heures supplémentaires sera majoré de

65 %, la rémunération d'une journée et d'une nuit entière de travail ne pouvant en aucun cas être inférieure à 2 000 francs. Comme dans beaucoup d'autres établissements, les repas et certains frais annexes seront pris en charge par la banque. Enfin, lorsque la durée du travail dépasse 52 heures dans la semaine, les salariés bénéficieront en plus du repos compensateur légal d'une demi-journée supplémentaire.

Au Crédit du Nord, les salariés travaillant ce week-end bénéficieront d'une prime forfaitaire et globale variant entre 2 500 francs les 2 et 3 janvier et 3 000 francs le 1<sup>er</sup> janvier pour une durée de travail de 7 ou 8 heures. Au Crédit lyonnais, les salariés travaillant le 1<sup>er</sup> janvier toucheront également une prime de 3 000 francs.

Sophie Fay

### DÉPÊCHES

■ AT&T-TCI : la fusion des opérateurs de téléphone et de télévision câblée a été autorisée mercredi 30 décembre par le ministère américain de la justice.

■ BP-AMOCO : les pétroliers britannique et américain ont fusionné jeudi 31 décembre après le feu vert, la veille, des autorités américaines.

■ CONOCO : le pétrolier américain a annoncé, mercredi 30 décembre, la suppression de 975 emplois (6 % des effectifs). Il réduira de 21 % ses investissements en 1999.

■ SHELL : le pétrolier anglo-néerlandais a vendu mercredi 30 décembre son activité caoutchouc GPR (dont l'usine française de Berre) à l'américain Dow Chemical.

■ FIAT : le groupe automobile italien s'est refusé, mercredi 30 décembre, à tout commentaire sur un rapprochement avec Volvo évoqué par plusieurs quotidiens italiens.

■ AIRBUS : le constructeur européen a indiqué, mercredi 30 décembre, avoir enregistré 516 commandes ferme d'avions en 1998, contre 460 en 1997.

■ DIAGEO : Bernard Arnault, le PDG de LVMH, a annoncé sa démission au 31 décembre du conseil d'administration du groupe britannique de spiritueux, dont LVMH est actionnaire à hauteur de 10,9 %, officiellement pour des « contraintes d'emploi du temps ».

■ GOLDEN LADY : le fabricant italien de bas et collants a annoncé, mercredi 30 décembre, le rachat de l'américain Kayser Roth (marque No Nonsense).

■ AIR INDIA : la compagnie aérienne, chroniquement déficitaire, va chercher un partenaire étranger auquel sera transférée sa gestion, a annoncé, mercredi 30 décembre, le ministre indien de l'aviation civile.

■ P&O STENA LINE : la compagnie de transport maritime a annoncé, mercredi 30 décembre, son intention de fermer en février la ligne Dieppe-New Haven (Grande-Bretagne). Un plan social sera présenté le 6 janvier.

■ HYPOVEREINSBANK : la banque allemande a annoncé mercredi 30 décembre qu'elle accroissait de 65 à 90 % sa participation dans le groupe britannique de gestion d'actifs Foreign et Colonial.

■ CIC : les capitaux propres s'élevèrent à 18 milliards de francs après une augmentation de capital de 3 milliards. La Banque fédérative du Crédit mutuel a porté sa participation de 67,12 % à 68,86 %, le GAN a maintenu la sienne à 23 %, la part du public et des salariés est passée de 9,20 % à 7,50 %.

**SCIENCES** L'année 1998 aura été en biologie celle des grandes avancées, mais aussi celle des grandes interrogations et des grandes angoisses. ● L'AUTORISATION, en

novembre 1997, de mise sur le marché d'une plante dont l'organisme a été génétiquement modifié, le maïs « Bt » de Novartis porteur de trois gènes étrangers, a révélé à quel point un dé-

bat public sur ce thème était nécessaire pour éviter des dérapages. ● DE LA MÊME MANIÈRE, le clonage, dont les progrès ont été fulgurants depuis la naissance de la brebis écossaise

Dolly, conduit les chercheurs à s'interroger sur la fragile frontière qui existe entre les progrès de la connaissance et certaines dérives toujours possibles. ● L'OBTENTION par une

équipe sud-coréenne d'un embryon humain à partir de la technique mise au point par les créateurs de Dolly en est une illustration, même si l'expérience a été très rapidement stoppée.

## Les fulgurants progrès de la génétique suscitent la crainte de dérives

La création d'organismes génétiquement modifiés pour l'agriculture, le clonage des mammifères et le séquençage du génome ont connu en 1998 des résultats remarquables. Reste à contrôler la suite de ces recherches et à faire accepter leurs applications par le public

**LE 11 DÉCEMBRE 1998**, le Conseil d'Etat a donc tranché en décidant de ne pas décider. A la requête des associations écologistes qui demandaient, au nom du principe de précaution, d'interdire la commercialisation du maïs transgénique de la société suisse Novartis, la haute juridiction a répondu en renvoyant le problème devant la Cour de justice des Communautés européennes, chargée de lui indiquer l'étendue de ses propres compétences en la matière.

Conséquence concrète : la suspension de la mise sur le marché de ce maïs, ordonnée provisoirement par le même Conseil d'Etat quelques semaines plus tôt, reste-

(environ 20 millions d'hectares cultivés en 1998, semés pour l'essentiel avec du maïs, du soja et du coton), il n'en est pas de même dans les pays de l'Union qui possèdent une réglementation quasiment inapplicable.

Parce qu'il était le premier sur les rangs, mais aussi parce qu'il concerne une espèce de très grande culture, c'est sur le maïs « Bt » de Novartis que s'est concentré l'essentiel de la crise. Ce maïs contient trois gènes étrangers. Le premier, qui donne à la variété son principal atout, est un gène insecticide, extrait de la bactérie *Bacillus thuringiensis* (Bt) et dirigé contre un ravageur, la pyrale. Le deuxième est un gène

certain experts, le principe de précaution. Après avoir fait l'objet d'une première valse-hésitation de la part des pouvoirs publics, la culture du maïs Bt avait finalement été autorisée, en novembre 1997, par le gouvernement français. Celui-ci avait dans la foulée annoncé qu'aucun autre feu vert ne serait accordé à une plante transgénique avant les conclusions de la « conférence des citoyens », prévue courant 1998, sur l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture et dans l'alimentation. Une première en France, directement inspirée du modèle pratiqué au Danemark, où ces « conférences » existent depuis plus de dix ans.

Le débat eut lieu les 20 et 21 juin, à Paris. Organisé par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), il permit à une quinzaine de « profanes » de dialoguer publiquement avec les experts français, puis d'élaborer des recommandations. Celles-ci furent, pour l'essentiel, reprises dans le rapport de Jean-Yves Le Déaut, député (PS) de Meurthe-et-Moselle et président de l'OPECST.

Les « citoyens », qui réclamaient par ailleurs un étiquetage fiable et une traçabilité des aliments contenant des OGM, avaient dit en substance : « Oui, mais avec prudence » à la culture du maïs transgénique, mais « non, pour le moment » à celle des autres plantes telles que le colza ou la betterave, dont le mode de

reproduction présente un risque de « flux de gènes » non contrôlable dans l'environnement. Le 30 juillet, le gouvernement autorisait la culture en France de deux nouvelles lignées de maïs transgénique, produites par Agravo (Allemagne) et Monsanto (Etats-Unis). Il annonçait, par ailleurs, sa décision, « dans le cadre des procédures européennes, d'appliquer un moratoire des autorisations de mise sur le marché, d'une durée de deux ans » pour toutes les autres plantes.

En se prononçant pour le maintien de la commercialisation du maïs Bt, les pouvoirs publics avaient donc contourné l'obstacle. Estimant que, si risque il y avait, celui-ci était « extrêmement réduit », ils avaient précisé que se-

rait augmenté « l'effort de recherche en vue de développer d'autres techniques que celles utilisant des gènes marqueurs de résistance aux antibiotiques ». Une manière détournée d'admettre que tout n'était pas parfait. Ce que le Parlement confirmait à sa manière, début octobre, en instituant dans le cadre du projet de loi d'orientation agricole un dispositif de « contrôle et surveillance biologique du territoire », visant à suivre les disséminations dans l'environnement et les mises sur le marché des produits composés ou issus d'OGM.

Mais, en septembre, coup de théâtre. Le Conseil d'Etat, saisi par Greenpeace France et plusieurs autres associations écologistes, décidait, le 25 septembre,

de suspendre provisoirement l'exécution de l'arrêté du 5 février autorisant l'inscription de trois variétés de maïs Novartis au Catalogue officiel des espèces et variétés de plantes cultivées en France. Ainsi était rouverte brutalement – et contre l'avis du commissaire du gouvernement, Jacques-Henri Stahl, pour qui le dossier « ne comportait pas de lacune grave, eu égard au contexte scientifique du moment » – la question de l'acceptabilité du maïs transgénique. La toute dernière décision du Conseil d'Etat indique que la réponse ne surviendra pas avant longtemps et que la balle est maintenant dans le camp des institutions européennes.

Catherine Vincent

L'extraordinaire ballet d'indécisions et de revirements politiques auquel a donné lieu l'arrivée en France des plantes transgéniques se double d'un véritable imbroglio juridique

ra en vigueur jusqu'à ce que la Cour de Luxembourg rende sa sentence. Dans un an au plus tôt, au plus tard dans trois ans.

L'extraordinaire ballet d'indécisions et de revirements politiques auquel a donné lieu l'arrivée en France des plantes transgéniques se double d'un véritable imbroglio juridique. Alors que ces variétés « high tech », dans lesquelles ont été introduits des gènes étrangers, connaissent aux Etats-Unis un développement fulgurant

de résistance à l'herbicide Basta, et le troisième un gène de résistance à un antibiotique courant, l'ampicilline. C'est sur ce dernier gène, introduit pour des raisons de commodités techniques, que se concentrent les plus fortes oppositions.

Alors que la résistance aux antibiotiques des bactéries pathogènes pour l'homme ne cesse d'augmenter, la présence de ce gène dans un aliment de grande consommation bafoue, estiment

## Les rapides avancées du clonage chez les mammifères

**DANS LE DOMAINE** de la biologie, l'année 1998 aura été marquée par les très rapides avancées obtenues en matière de création de mammifères à partir de la technique du clonage d'un noyau prélevé sur un animal adulte. En moins de deux ans le champ d'application de cette technique n'a cessé de s'élargir de manière spectaculaire.

Les avancées actuelles s'inscrivent dans la lignée des premiers succès obtenus, au début des années 80, notamment par des chercheurs français de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), de clonage de bovins et d'ovins. Il s'agissait de créer des animaux identiques à partir de la sélection – réalisée mécaniquement – d'embryons aux premiers stades de leur développement. Il y eut ensuite les premiers succès de création d'ovins par transfert d'un noyau prélevé sur une cellule fœtale. Une avancée sans aucun doute essentielle mais qui pourtant est passée presque inaperçue.

Ce ne fut pas le cas en février 1997 avec la fracassante révélation de la première mondiale qu'était la création de Dolly, brebis obtenue par clonage du noyau d'une cellule prélevée au préalable sur une brebis adulte.

Face à l'enthousiasme de certains et aux craintes du plus grand nombre, certains observateurs firent valoir qu'il avait fallu pas moins de 277 tentatives de transfert nucléaire pour réussir à créer Dolly, et qu'à ce titre il n'y avait aucune crainte à avoir, du moins à court terme, quant au risque de banalisation de cette technique et quant à son usage dans l'espèce

humaine. Dolly n'était, à l'évidence, qu'une étape dans l'esprit de ses créateurs. Ces derniers devaient rapidement faire savoir l'importance qu'ils accordaient au clonage d'animaux « humanisés », dans le patrimoine génétique desquels des gènes humains avaient préalablement été introduits dans le but d'obtenir, via le lait, des molécules pouvant être utilisées en thérapeutique humaine. C'est ainsi que, dès juillet 1997, les créateurs de Dolly annonçaient l'existence de Polly, première brebis clonée porteuse, au sein de son génome, d'un gène humain.

### NOUVELLE ÉTAPE MAJEURE

Tout devait alors rapidement s'accélérer. En janvier, on annonçait la création de George et Charlie, deux veaux nés aux Etats-Unis, là encore après clonage, mais selon une méthode différente : le transfert du noyau étant réalisé à partir de cellules embryonnaires en culture. En mars, lors du dernier Salon de l'agriculture à Paris, des chercheurs de l'INRA présentaient, non sans fierté, Marguerite, première génisse obtenue en France à partir du clonage d'une cellule musculaire prélevée sur un fœtus de soixante jours. Marguerite devait toutefois curieusement mourir en avril, des suites d'une infection contractée après un mystérieux accident. En juillet, enfin, un article signé de Ruzyo Yanagimachi (université de Hawaï, Honolulu), publié par l'hebdomadaire scientifique *Nature*, venait confirmer les rumeurs qui, depuis plusieurs mois, circulaient dans les milieux scientifiques : la création réussie, par clo-

nage de souris et mieux encore de clones de souris clonées. Le première d'entre elles fut, à Honolulu, baptisée Cumulina, en référence au nom des cellules du « cumulus », région anatomique de l'ovaire dans lesquelles on avait prélevé les noyaux.

Une nouvelle étape majeure dans la maîtrise du clonage des mammifères adultes fut franchie à la fin de l'année avec l'annonce de la création au Japon de huit veaux à partir de quelques cellules prélevées sur une seule vache. Ainsi, moins de deux ans après l'annonce de la création de Dolly, une équipe dirigée par Yoko Kato (Laboratoire de reproduction animale, université Kinki, Nakajami Nara), était parvenue à améliorer de manière spectaculaire les taux de réussite des manipulations nécessaires au clonage. « La technique mise en œuvre par cette équipe s'inspire grandement de celle qui avait permis la naissance de Dolly », explique Axel Kahn (Institut Cochin de génétique moléculaire, Paris). Il s'agit, au départ, de cellules prélevées sur un animal adulte, mises en culture puis placées dans un milieu nutritif appauvri, ce qui les met en phase de quiescence. On provoque ensuite un choc électrique sur ces cellules. »

L'efficacité obtenue par les chercheurs japonais résulte, semble-t-il, beaucoup plus du type de cellules prélevées sur l'animal adulte que des modalités techniques du procédé. Les cellules ovariennes et tubulaires utilisées ont en effet pour caractéristique d'être en division continue, ce qui permet sans doute de faciliter leur mise en culture et les micromanipulations des transferts nucléaires. D'ores et déjà, il semble que plusieurs équipes japonaises travaillant dans ce domaine ont obtenu de nouveaux et spectaculaires résultats chez l'animal et que l'histoire du clonage ne fait que commencer.

En témoigne l'annonce faite par une équipe sud-coréenne – dirigée par Bo-yeon Lee, de l'hôpital universitaire Kyunghee, Séoul – de l'obtention, pour la première fois au monde, d'un embryon humain à partir de la technique mise au point par les créateurs de Dolly. Après le transfert du noyau d'une cellule prélevée sur une femme adulte au sein du cytoplasme d'un ovocyte préalablement énucléé ces chercheurs ont obtenu la création d'un embryon humain qu'ils ont laissé se diviser jusqu'au stade de quatre cellules. Cette équipe a ensuite décidé de mettre fin à l'expérience, estimant qu'il fallait attendre la mise en place d'une législation autorisant de telles pratiques avant d'aller plus loin dans ce domaine.

A peu près au même moment, mi-décembre, les Nations unies adoptaient solennellement une Déclaration sur le génome humain et les droits de l'homme interdisant une telle pratique dans l'espèce humaine.

J.-Y. N.

Jean-Yves Nau

le nouvel  
**Observateur**

**EURO  
L'AN 1  
NAISSANCE  
D'UN  
CONTINENT**

**SIMENON-FELLINI  
LE DIALOGUE SECRET  
Vingt ans de correspondance inédite**

# Le roi des motards attaque le désert sur quatre roues

Stéphane Peterhansel participe en auto à la 21<sup>e</sup> édition du rallye Grenade-Dakar

**PARCE QU'IL** est tous les ans, depuis une vingtaine d'années, au rendez-vous du réveillon du Jour de l'an, le Paris-Dakar a besoin, régulièrement, de proposer des nouveautés. Le fait qu'il parte, cette année, de Grenade n'en est pas une : le célèbre rallye-raid est coutumier des changements de parcours ; on l'a déjà vu se terminer au Cap (1992) et même partir de Dakar (1997). Qu'il compte 298 engagés, soit 73 de moins que lors de la précédente édition, ne représente pas non plus matière à disserter : le « Dakar » a l'habitude de voguer au gré des modes ; il a connu pire période (154 concurrents en 1993), et meilleure également (603 en 1988).

Qu'un dénommé Stéphane Peterhansel, en revanche, se soit inscrit dans la catégorie auto, alors, oui, voilà une véritable nouveauté ! Ses fans crieront peut-être à la trahison. Les spécialistes s'accorderont pour dire que, sans lui, le « Dakar » à moto n'aurait désormais plus guère d'intérêt. Prévoyant, l'homme se défend : « Ne

*croquez pas que j'en ai assez de la moto, loin de là. On ne peut pas abandonner, du jour au lendemain, une passion comme celle-là. Je fais de la moto depuis l'âge de huit ans et c'est mon métier depuis que j'en ai dix-huit. Quand des copains déclinent de faire un tour en forêt, je suis toujours le premier à répondre présent. »*

**« Je me suis toujours répété que, si la course est belle, la vie est encore plus belle »**

Le choix de Stéphane Peterhansel est celui d'un champion qui, à l'âge de trente-trois, a tout simplement fait le tour de la question. Le 18 janvier 1998, le natif de Vesoul (Haute-Saône) a remporté pour la sixième fois le Paris-Dakar au gui-

don de sa Yamaha 850, améliorant ainsi le record de cinq victoires qu'il détenait avec Cyril Neveu. Que vouliez-vous qu'il fasse, partant de là ? Viser un septième titre ? « *N'ayant plus d'objectif à me fixer, je me suis rendu compte, dès la ligne d'arrivée, que le risque était désormais de voir ma motivation s'émousser*, explique-t-il. *Or on ne peut pas faire un « Dakar » de manière décontractée, sinon cela peut devenir extrêmement dangereux. La concentration est primordiale dans cette épreuve. Des années durant, à chaque matin de départ, je me suis toujours répété que, si la course est belle, la vie est encore plus belle. J'ai vu des amis se faire très mal à moto, d'autres se tuer.* » Le projet de passer de deux à quatre roues sommeillait, en fait, depuis longtemps dans l'esprit de Stéphane Peterhansel. Le constructeur japonais Yamaha ayant annoncé qu'il ne participerait plus au rallye après l'édition 1998, une solution devait être trouvée. Le pilote, parallèlement, avait commencé à s'initier aux plaisirs du volant en prenant part aux épreuves de course sur glace regroupées sous l'appellation de Trophée Andros. D'une activité au départ diletteant, Stéphane Peterhansel allait faire, peu à peu, un « début de reconversion ».

Sitôt le Dakar 1998 terminé, l'engagement des discussions avec André Dessoude, préparateur de Nissan en France et vieux routier des rallyes-raids. Les négociations sont longues. En novembre, le néophyte est envoyé au rallye de Dubaï, un test grandeur nature. On lui adjoint un copilote, l'expérimenté Jean-Paul Cottret. Sacrilege pour un motard ! Lui le solitaire impénitent, le féru d'indépen-



dance, le débrouillard de la première heure, va devoir cohabiter. « *Je nourrissais d'énormes craintes, confie-t-il. Jusque-là, j'ai toujours fait la navigation moi-même. J'avais peur de vouloir regarder le road-book au-dessus de l'épaule de mon copilote, afin de vérifier s'il ne se trompait pas.* »

L'expérience s'avérera non seulement concluante, mais aussi initiatique. Quinze années de compétition à moto, au cœur des « plus beaux paysages du monde », ont fait naître un regret chez Stéphane Peterhansel : « *Ne pas pouvoir partager les émotions propres à ce genre de course. Imaginez. Vous êtes tout heureux d'avoir trouvé une bonne piste, mais vous n'avez personne à qui parler. Un autre jour, vous passez devant un canyon fabuleux, et là encore vous devez le garder pour vous. Vous chutez, idem : personne n'est là pour vous soutenir. A la fin de la journée, vous avez passé*

*dix heures à moto, et vous n'avez pas prononcé le moindre mot. C'est vraiment la solitude du motard.* »

Sa frustration de voyageur muet, le champion va enfin pouvoir l'évacuer cette année. Mais sans pour autant traîner en route. Stéphane Peterhansel s'est fixé comme objectif de terminer la course entre la cinquième et la dixième place, un classement qui lui permettrait de renouveler l'expérience l'année suivante et de viser plus haut. « *Mon but est de gagner le Dakar en auto* », annonce-t-il. Seul Hubert Auriol, aujourd'hui directeur de l'épreuve, a réussi l'exploit de s'imposer dans les deux catégories (1981 et 1983 à moto, 1992 en auto). Si Stéphane Peterhansel y parvient à son tour, il ne lui restera plus, alors, qu'à tenter l'aventure en camion. Ou reprendre sa bonne vieille moto.

Frédéric Potet

## DÉPÊCHES

**■ DOPAGE :** Joseph Blatter, président de la Fédération internationale de football, accueillera, mercredi 6 janvier à Zurich (Suisse), une délégation du Comité international olympique pour évoquer les mesures à adopter pour lutter contre le dopage.

**■ Le procureur Raffaello Guariniello, chargé du dossier sur le dopage dans le football italien, a fait saisir, mercredi 30 décembre, les résultats des prélèvements d'urine effectués entre octobre et décembre auprès des footballeurs évoluant dans les trois premières divisions du championnat.**

**■ FOOTBALL : sept pays ont fait part officiellement de leur candidature à l'organisation de la Coupe du monde 2006.** La Fédération internationale (FIFA) a enregistré les dossiers de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Angleterre, du Brésil, de l'Égypte, du Ghana et du Maroc. Elle désignera le pays organisateur en mars 2000.

**■ Le défenseur central Jean-Guy Wallemme** devait signer, jeudi 31 décembre, un contrat de deux ans et demi avec le FC Sochaux après avoir évolué à Coventry (Angleterre) depuis le début de cette saison.

**■ OLYMPIQUE : le Canadien Dick Pound, l'un des vice-présidents du Comité international olympique (CIO),** qui enquête sur les accusations de corruption contre Salt Lake City (Etats-Unis), organisateur des Jeux d'hiver 2002, a recueilli, mercredi 30 décembre, des aveux des responsables de la candidature. Près d'un demi-million de dollars de bourses d'études a été alloué à des proches de six membres du CIO. Des armes, des skis et traitements médicaux ont également été offerts.

**■ SKI : l'Allemand Martin Schmitt, vingt ans, a gagné, mercredi 30 décembre à Oberstdorf (Allemagne), le premier concours de la Tournée des quatre tremplins avec deux sauts de 120,5 et 115,5 mètres.** Il a devancé l'Autrichien Andreas Goldberg, double vainqueur de l'épreuve, et le Japonais Noriaki Kasai, champion olympique par équipes à Nagano. Le premier Français, Nicolas Dessum, a pris la 13<sup>e</sup> place.

## Vers un duel Fontenay-Schlesser en auto

Ils sont 298 concurrents (162 motos, 86 autos et 50 camions) à avoir pris le départ, jeudi 31 décembre, de la 21<sup>e</sup> édition du « Dakar ». De Grenade (Espagne) aux bords du lac Rose, au Sénégal, le parcours compte 9 062 kilomètres, dont 5 770 de spéciales chronométrées. Il associera « aspect découverte » et « valeur sportive », selon les vœux du directeur de course, Hubert Auriol. En auto, la compétition pourrait fort bien se résumer à un duel entre le vainqueur de l'an dernier, Jean-Pierre Fontenay (sur Mitsubishi), et le champion du monde des rallyes tout-terrain, Jean-Louis Schlesser, équipé d'un buggy construit par Renault. En moto, en l'absence du sextuple vainqueur, Stéphane Peterhansel, les candidats à la victoire finale ne manquent pas, entre les Italiens Fabrizio Meoni et Edi Orioli, l'Autrichien Heinz Kinigaldner, le Sud-Africain Alfie Cox ou encore le Français Thierry Magnaldi. A noter que la quasi-totalité des favoris font partie de l'équipe autrichienne KTM, présente en force sur le rallye avec 80 motos.

## CARNET

### DISPARITION

# Jean-Claude Forest

Le père de Barbarella

**JEAN-CLAUDE FOREST,** auteur de bande dessinée, est mort mardi 29 décembre à Paris. Né le 11 septembre 1930 au Perreux (Val-de-Marne), le père de Barbarella, première héroïne résolument adulte de la BD, publie sa première œuvre dans la revue *OK : La Flèche noire*, d'après Robert Louis Stevenson. Il n'a alors que dix-neuf ans et étudie à l'École des métiers d'art. Connue surtout pour Barbarella, cet artiste doué, au trait incisif et à l'imaginaire débordant, a abordé tous les genres : illustration, BD, roman-photo, décor de cinéma, écriture de films, voire poème illustré. Jean-Claude Forest est mort alors qu'il terminait un roman.

Après avoir commencé dans des journaux destinés à la jeunesse, notamment *Vaillant*, *La Semaine de Suzette*, *Mireille* (pour lequel il créa *Cendrillon* et *Princesse Etoile*), *Fillette* (dans lequel il reprend *Bicot*) ou encore *Lisette*, Jean-Claude Forest s'en détourne, découragé par la censure qui régne dans des titres alors contrôlés par le PCF ou par l'Église catholique. Il se lance dans l'illustration, dessine les couvertures de la revue *Fiction* de 1956 à 1964, des jaquettes du Livre de poche et celles de la plupart des romans de la collection de science-fiction « Rayon fantastique » (Hachette). Il adapte aussi des romans en BD pour *France-Soir*.

C'est en 1962 qu'il crée, « pour s'amuser », le personnage de Barbarella dans le magazine érotique *V Magazine*. La jeune femme, belle barbare blonde traversant les galaxies, symbolise la naissance de la BD adulte : dans un domaine où les héroïnes sont rares et souvent frappées de niaiserie, Barbarella témoigne de sa liberté, y compris et surtout vis-à-vis de son corps. L'introduction d'un graphisme particulier et d'une technique narrative mêlant humour, érotisme, science-fiction et poésie feront aussi le succès de

*Barbarella*, dans une époque marquée par les débuts du psychédélisme et de la musique pop. L'héroïne bénéficie d'ailleurs d'une publication luxueuse aux éditions Eric Losfeld, en 1964. Mais la censure veille et certaines vignettes doivent être retouchées pour la réédition. *Barbarella* devient quatre ans plus tard un film de Roger Vadim, avec Jane Fonda dans le rôle titre, et Jean-Claude Forest aux décors. La France est alors le seul pays au monde à considérer ce long-métrage comme « film d'éros-fiction », et à l'interdire aux moins de dix-huit ans. La revue *Positif* commente : « *La censure barbare est là !* »

Forest est alors l'un des acteurs du renouveau de la BD, en créant le Club des bandes dessinées avec le cinéaste Alain Resnais et l'écrivain Francis Lacassin, mais il se refuse à exploiter le succès de sa pulpeuse héroïne. Il écrit des dramatiques pour l'ORTF et renoue avec la BD en signant la série *Les Naufragés du temps*, avec Paul Gilson. En 1968, il adapte librement, pour l'hebdomadaire *Pif*, *L'Ile mystérieuse*, de Jules Verne sous le titre *Mystérieuse, matin, midi et soir* ; mais le journal communiste lui reproche une « *imagination excessive* » et refuse d'en publier l'intrigue, qui le sera dans le *Linus* italien. C'est dans *France-Soir*, puis *Pilote*, que l'auteur fait naître Hypocrite, alter ego brune de Barbarella. Puis il écrit dans le mensuel de BD (*A Suivre*) le scénario de *Idiote* (dessins de Jacques Tardi) et *Le Roman de Renart*, dessiné par Max Cabanes, ainsi que *La Jonque fantôme* et *Enfants, c'est l'Hydraxon qui passe*. Jean-Claude Forest retrouve les publications pour la jeunesse dans les années 80, en devenant responsable de la BD d'*Okapi*, où il crée *Leonid Beaudragon*, avec Didier Savard. Il publie un dernier album en 1996, *Il faut y croire pour le voir*.

Yves-Marie Labé

### AU CARNET DU « MONDE »

#### Naissances

— Sur la promenade de la Baie,

#### Batiste,

est arrivé le 27 décembre 1998, à Nice.

**Laure DANGEL et Christophe GUERPILLON** sont aux Anges.

**Isabelle HASSID et Pascal GUIMIER** ont la joie d'annoncer la naissance de

**Charles et Clémence,**

à Paris, le 30 décembre 1998.

**M. et M<sup>me</sup> Mariano FERNANDEZ, M. et M<sup>me</sup> Yves FAVENNEC, M. et M<sup>me</sup> Angel FERNANDEZ** ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils et fils,

#### Pierre Louis,

le 26 décembre 1998.

22, avenue de la Convention, 77184 Emerainville.

### Anniversaires de naissance

— Happy Birthday !

#### André.

Love. M. J.

— 1<sup>er</sup> janvier 1996.  
1<sup>er</sup> janvier 1999.  
Trois ans déjà !

#### Petite Caroline

« *Tu es la lumière de nos vies.* »

Papy « Boudoum », Mamy.

### Bons vœux

#### CHATON,

on fait silence.

Quelqu'un chante sur la mer.

Happy New Year.

La vie est belle...

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

### Décès

— M<sup>me</sup> Hélène Canac a le regret de faire part du décès de son père,

**André CANAC,** capitaine au long cours, combattant volontaire de la Résistance,

survenu le 14 décembre 1998, à Biarritz, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Selon sa volonté, sa crémation a eu lieu le jeudi 17 décembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M<sup>me</sup> Robert Guillain, Ses enfants et petits-enfants, Ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, ont la douleur de faire part du décès de

**Robert GUILLAIN,** ancien correspondant du *Monde* en Asie,

survenu le 29 décembre 1998, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Ses obsèques auront lieu le mardi 5 janvier 1999, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Bellevue, à Meudon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

#### M<sup>me</sup> R. Guillain,

10, avenue Scribe,

92190 Meudon.

M. et M<sup>me</sup> Dehais,

45, rue Sainte-Anne,

97400 Saint-Denis.

— Les Editions Arléa, Jean-Claude et Catherine Guillebaud, Claude Pinganaud, Anne Bourguignon, ont la tristesse de faire part du décès de

**Robert GUILLAIN,**

survenu le 29 décembre 1998.

« *La sagesse de quelques-uns compense et pardonne peut-être la folie de tous les autres.* »  
R. G.

— L'Association de presse France-Japon a le profond regret d'annoncer le décès, survenu le 29 décembre, de son président-fondateur,

**Robert GUILLAIN,** chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Soleil Levant.

(*Le Monde* du 31 décembre.)

— Henri Turot, Sa femme et ses trois enfants ont la tristesse de faire part du décès de

**Renée LAFOURCADE,** née **TUROT,**

à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, leur tante et grande-tante.

Le service funèbre aura lieu le lundi 4 janvier 1999, à 10 h 30, en l'église de Saint-Germain-des-Prés.

Ni fleurs ni couronnes.

— Annick Salmon et Jean-Luc Poncet, ses enfants, Iris, Marie, Olivier, Anne, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

**Marie-Thérèse PONCET,** née **BESSON.**

Les obsèques ont été célébrées le 29 décembre 1998, en l'église de Vénissieux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

57, boulevard Laurent-Gerin, 69200 Vénissieux.

— M<sup>me</sup> Daniel Veaux-Fournerie, M. et M<sup>me</sup> Georges Liet-Veaux ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Daniel VEAUX,** agrégé des facultés de droit, doyen honoraire des facultés de droit de Rabat et Abidjan,

survenu à Nice, le samedi 26 décembre 1998.

Les obsèques ont été célébrées le jeudi 31 décembre, dans l'intimité familiale.

### Anniversaires de décès

— 1<sup>er</sup> janvier 1987.

#### Jean BARTOLI

« *Au détour d'un rêve fuyant, On rencontre Parfois Une aurore humaine.* »

— Le 1<sup>er</sup> janvier 1993,

#### Shalom COHEN

quittait les siens.

Une affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Il y a vingt ans, disparaissait le

#### Professeur Henri GARNIER.

Nous rappelons ici son souvenir à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Le 1<sup>er</sup> janvier 1994,

**Germaine LACAZE,** artiste peintre,

nous quittait.

Une pensée pour elle, en ce jour anniversaire.

De la part de  
Sa famille,  
Et ses amis.

— Beaufort (Côte-d'Or). Paris.

Il y a un an, le 1<sup>er</sup> janvier 1998,

#### Daniel PELÉ

nous quittait, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Gérard Pelé, son fils,

Ainsi que les proches de Daniel, remercient tous ceux qui, par leur présence et leurs témoignages d'amitié, les ont accompagnés dans l'épreuve tout au long de cette année.

### Soutenances de thèse

— Le 10 décembre 1998, **Agata Zielinski** a soutenu sa thèse de doctorat en philosophie à Paris-11-Panthéon-Sorbonne : « *L'énigme du monde, un problème phénoménologique.* Lecture de M. Merleau-Ponty et E. Levinas ».

Le jury, composé des professeurs J. Colette, J.-F. Marquet, F. Kaplan et R. Barbaras, lui a décerné la mention Très Honorable avec ses félicitations.

### CARNET DU MONDE

TARIFS 98 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 109 HT  
TARIF ABONNÉS 95 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES  
500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES  
Toute ligne suppl. : 60 F TTC

THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT  
COLLOQUES - CONFÉRENCES :  
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42  
Fax : 01.42.17.21.36

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

# Pluies près de la Méditerranée

**VENDREDI**, les régions méditerranéennes continuent à subir d'importantes précipitations, et les Alpes du sud des chutes de neige. Dans les autres régions, les pluies s'estompent, mais le soleil ne perce que partiellement la couche nuageuse. Les températures restent partout douces.

**Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie.** Les nuages dominent donnant à certains moments un petit peu de pluie, tandis qu'à d'autres, le soleil effectue une petite apparition. Le vent de sud commence à se renforcer en fin de journée. Il fera 10 à 12 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Le ciel, encore bien nuageux le matin, laisse petit à petit place à des éclaircies. Il fera 10 à 12 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Le ciel d'Alsace a encore une fois bien du mal à se débarrasser des brouillards et nuages bas. En Bourgogne et Lorraine, les nuages

dominent en matinée, puis le soleil fait des apparitions. En Lorraine et Franche-Comté, l'éclat du soleil n'est que momentanément altéré par des bancs de nuages inoffensifs. Il fera 4 à 7 degrés en Alsace, 10 à 13 partout ailleurs.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Les nuages peuvent donner encore quelques gouttes en début de matinée, puis laissent progressivement se développer des éclaircies. Il fera 10 à 13 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Les nuages peuvent encore donner quelques gouttes durant la matinée, puis des trouées apparaissent. Il fera 10 à 12 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** L'ensemble des régions subit du mauvais temps : les pluies sont souvent abondantes, notamment dans les Cévennes puis en Corse. Dans les Alpes-Maritimes, il neige près de la frontière italienne, dès 700 m d'altitude. Il fera 12 à 14 degrés.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRÈCE.** La société Vacances Héliades, qui exploite en leasing un Boeing 737-300, propose, le jeudi et le dimanche, jusqu'au 28 mars, des vols réguliers à prix réduits, au départ de l'aéroport Paris-Beauvais (parking clos gratuit), à destination d'Athènes (à partir de 548 F l'aller simple), mais aussi de Stuttgart (445 F l'aller simple), tarifs hors taxes d'aéroport. Un car assure la navette (50 F) entre la porte Maillot et l'aéroport ; départ 2 h 30 avant le décollage. Renseignements au 0803-885-885 et dans les agences de voyages.

■ **INDE.** L'épais brouillard qui recouvre le nord du pays depuis plusieurs jours et qui s'ajoute à une vague de froid dans les Etats de l'Uttar Pradesh, du Rajasthan et du Pendjab, paralyse les transports aériens. De nombreux aéroports sont fermés, ce qui oblige la compagnie intérieure Indian Airlines à annuler des vols.

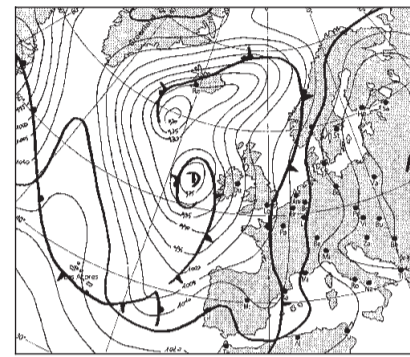
### PRÉVISIONS POUR LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

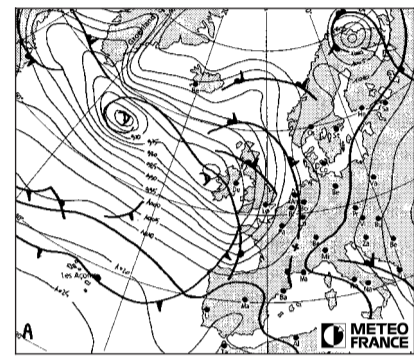
FRANCE métropole		NANCY	0/6 S
AJACCIO	8/15 P	NANTES	5/11 N
BIARRITZ	6/13 N	NICE	7/12 P
BORDEAUX	5/10 N	PARIS	7/10 N
BOURGES	5/10 N	PAU	0/9 N
BREST	4/9 P	PERPIGNAN	7/13 P
CAEN	5/8 N	RENNES	5/10 N
CHERBOURG	4/8 P	ST-ETIENNE	7/11 N
CLERMONT-F.	8/12 N	STRASBOURG	-2/3 S
DIJON	1/8 N	TOULOUSE	4/10 N
GRENOBLE	0/7 P	TOURS	4/7 N
LILLE	7/11 N	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	4/8 N	CAYENNE	24/27 P
LYON	6/11 N	FORT-DE-FR.	24/29 S
MARSEILLE	9/12 P	NOUMEA	23/28 S

PAPETE	25/30 N	KIEV	-6/-3 C
POINTE-A-PIT.	24/29 S	LISBONNE	6/14 S
ST-DENIS-RE.	23/28 N	LIVERPOOL	8/9 P
EUROPE		LONDRES	8/10 N
AMSTERDAM	4/9 C	LUXEMBOURG	1/8 N
ATHENES	7/13 N	MADRID	-5/10 S
BARCELONE	7/12 P	MILAN	3/8 P
BELFAST	-6/8 P	MOSCOU	-6/-3 N
BELGRADE	-7/-3 C	MUNICH	-6/8 C
BERLIN	-1/4 N	NAPLES	8/14 P
BERNE	-3/6 N	OSLO	-6/-4 N
BRUXELLES	5/11 N	PALMA DE M.	7/13 P
BUCAREST	-9/-5 C	PRAGUE	-4/1 C
BUDAPEST	-9/-4 C	ROME	8/14 P
COPENHAGUE	-1/1 N	SEVILLE	3/14 N
DUBLIN	7/9 P	SOFIA	-10/-4 C
FRANCFORT	3/7 S	ST-PETERSB.	-5/-3 S
GENEVE	-2/7 N	STOCKHOLM	-2/-1 N
HELSINKI	-3/-1 C	TENERIFE	11/16 N
ISTANBUL	6/10 N	VARSOVIE	-4/3 C

LE CAIRE	12/19 N	LE CAIRE	12/19 N
MARRAKECH	6/17 P	MARRAKECH	6/17 P
NAIROBI	15/28 S	NAIROBI	15/28 S
PRETORIA	20/28 C	PRETORIA	20/28 C
RABAT	8/15 P	RABAT	8/15 P
TUNIS	10/17 P	TUNIS	10/17 P
ASIE-OCÉANIE		ASIE-OCÉANIE	
BANGKOK	23/33 N	BANGKOK	23/33 N
BOMBAY	18/31 S	BOMBAY	18/31 S
DJAKARTA	26/29 P	DJAKARTA	26/29 P
DUBAI	18/26 C	DUBAI	18/26 C
HANOI	19/25 C	HANOI	19/25 C
HONGKONG	16/21 S	HONGKONG	16/21 S
JERUSALEM	14/21 S	JERUSALEM	14/21 S
NEW DEHLI	5/17 S	NEW DEHLI	5/17 S
PEKIN	-4/8 S	PEKIN	-4/8 S
SEOUL	-7/3 S	SEOUL	-7/3 S
SINGAPOUR	24/27 P	SINGAPOUR	24/27 P
SYDNEY	22/25 P	SYDNEY	22/25 P
TOKYO	3/7 S	TOKYO	3/7 S



Situation le 31 décembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 2 janvier à 0 heure TU

## VENTES

# Bagard et Nini : des sculpteurs peu connus à l'honneur

**DES BAGARD** et des **NINI** : ces noms qui sonnent presque comme une plaisanterie recouvrent les œuvres de deux sculpteurs qui connurent une grande notoriété aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'un en Lorraine, l'autre dans le Val-de-Loire. Représentés dans plusieurs musées, ces deux artistes seront à l'honneur le 11 janvier à Vendôme, où une vente propose un ensemble de leurs créations, plutôt rares sur le marché.

Toute une série de pièces en bois sculpté appelées « objets de Bagard » sont attribuées à César Bagard (1620-1707), héritier d'une dynastie de sculpteurs établie à Nancy depuis la Renaissance. C'est sans doute cette renommée familiale qui lui a fait endosser la paternité de tous les flacons, boîtes, tabatières ou coupelles en bois de Sainte-Lucie, une essence fruitière aux reflets rouges. Ils sont réputés pour leurs sculptures riches et fouillées, où l'on retrouve un répertoire varié : corbeilles de fleurs, oiseaux, animaux, cornes d'abondance, etc. soulignés de rainures et de feuilles d'acanthé. Les plus anciens, qui datent de la première

moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, ont une caractéristique religieuse. Ici, un grand crucifix dans son cadre est le seul qui pourrait être attribué à Toussein Bagard, fils de César, grâce à la trace d'une commande de la ville de Nancy pour une princesse de Lorraine, toutefois sans certitude (15 000-20 000 francs). Les menus objets profanes, qui mesurent autour de 5 cm, sont estimés de 1 000 à 2 000 francs pour ceux du XVIII<sup>e</sup>, moins de 1 000 francs pour les modèles XIX<sup>e</sup>.

### MÉDAILLONS EN TERRE CUITE

L'autre partie de la vente est consacrée au sculpteur italien Jean-Baptiste Nini (1717-1786). Après avoir étudié la sculpture et

la gravure à Bologne, il s'installe à Paris en 1758, où son double talent commence à le faire connaître. Attiré par sa réputation, le propriétaire d'une fabrique de verrerie et de poterie le fait venir à Chaumont-sur-Loire pour donner une impulsion à ses productions. Nini se lance alors dans la réalisation de médaillons en terre cuite, ornés de profils en ronde-bosse inspirés des médailles antiques. Outre les commandes particulières, ils représentent d'une manière fine et précise les personnages de son temps, les souverains, les hommes illustres. L'argile sculptée puis coulé dans un moule permet l'édition de multiples exemplaires. Les premiers sont datés de

1762 et il existe une quarantaine de portraits de 10 à 16 cm de hauteur. Celui de Benjamin Franklin est un des plus réussis de Nini, et son œuvre la plus célèbre : Benjamin Franklin l'a choisi pour faire connaître ses traits dans les treize provinces des futurs Etats-Unis, où il est rentré en 1785 ; ils ont été expédiés par tonneaux en Amérique (4 000 francs).

Les autres sont estimés autour de 2 000 francs. Celui de la baronne de Nivenheim, exécuté en 1768, reflète dans le détail toute l'élégance de l'époque : coiffure raffinée, bijoux, robe décolletée, brodée de dentelles et agrémentée de nœuds de rubans. Louis XV, Louis XVI, Marie-Antoinette, des hommes et des enfants anonymes complètent cet aperçu de médaillons de Jean-Baptiste Nini.

### Catherine Bedel

★ Hôtel de Vendôme, lundi 11 janvier. Exposition les 8 et 9 de 14 à 17 heures, les 10 et 11 de 10 à 12 heures. Etude Rouillac, route de Blois, 41100 Vendôme. Tel 02-54-80-24-24. Le catalogue de la vente est disponible sur Internet : <http://www.encheres.com/cheverny>.

## DÉPÊCHES

■ **DICTIONNAIRE BILINGUE DES TERMES D'ART.** Avec ce dictionnaire franco-anglais, anglo-français, les amateurs d'art pourront désormais déchiffrer précisément les catalogues anglo-saxons de toutes spécialités et les nombreux ouvrages anglais sur les arts décoratifs dont la plupart ne sont pas traduits.

★ **Dictionnaire des termes de l'art par Claude Ferment, éditeur La Maison des dictionnaires, 350 F.**

■ « **AU BON DESIGN** ». La galerie VIA expose sous ce titre des objets contemporains sélectionnés pour leurs caractéristiques innovantes et le succès qu'ils rencontrent auprès du public. Dans une mise en scène dans l'esprit des grands magasins, on pourra voir comment l'utilisation de matériaux nouveaux et des technologies de pointe engendrent une autre conception de l'habitat.

★ **VIA, 29-35, avenue Daumesnil, Paris-12<sup>e</sup>.** Du 3 janvier au 4 février, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 19 heures, samedi de 10 h 30 à 19 heures, dimanche de 11 à 18 heures. Entrée libre.

■ **SALON MULTICOLLECTIONS.** Le Salon de Nîmes des objets anciens de collection accueille pour la 19<sup>e</sup> année consécutive 120 exposants qui proposent un échantillon varié de thèmes de collection : jouets et jeux anciens, cartes postales, livres, journaux, disques, flacons à parfum, etc.

★ **Nîmes (38). Salon de collections. Parc-Expo Rocade, du samedi 2 au dimanche 3 janvier, de 9 à 18 heures. Entrée 20 francs.**

■ **LOTO : résultats des tirages n° 104** effectués mercredi 30 décembre.

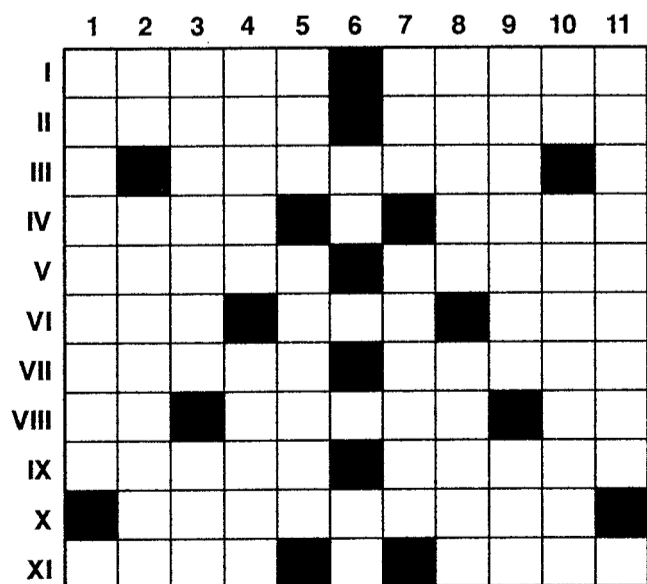
**Premier tirage :** 18, 21, 23, 25, 42, 43, numéro complémentaire : 12. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 998 230 F ; pour 5 numéros : 6 610 F ; pour 4 numéros et le complémentaire : 272 F ; pour 4 numéros : 136 F ; pour 3 numéros et le complémentaire : 28 F ; pour 3 numéros : 14 F.

**Second tirage :** 13, 15, 18, 23, 33, 48, numéro complémentaire : 45. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 73 710 F ; pour 5 numéros : 6 705 F ; pour 4 numéros et le complémentaire : 280 F ; pour 4 numéros : 140 F ; pour 3 numéros et le complémentaire : 28 F ; pour 3 numéros : 14 F.

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99001

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



### HORIZONTALEMENT

I. Avec le suivant, un vœu pour tous les lecteurs de *Monde*. Avec le précédent... - II. Préparé pour l'assemblage. Le non-être. - III. Enchaîne les propos. - IV. Fait son entrée. Au centre de la Terre. - V. Chantée, si elle est grand. Doit être transformé sur le terrain. - VI. Bout de terrain. Gardien de troupeaux, il poursuit les nymphes. Chrétien et social au siècle dernier. - VII. Mise à plat. Point final. -

VIII. Pris en pitié. Fait pitié. Personnel. - IX. Finit sur la couche. Apportent Peau aux moulins. - X. Travaille en cages. - XI. Prépare la récolte. Porte atteinte.

### VERTICALEMENT

1. La sœur de Moïse lui a donné son nom et sa chaleur. - 2. Coule en Russie. Rafraîchit. - 3. Prends en location. Poème familial. - 4. Le Soleil fixe leur durée. Mal semée, ou ville sur l'Oronte. - 5. Grecque.

Travaille à sa toile en plein air. - 6. Personnel. Ouvre la marche. - 7. Se suivent depuis des siècles. Finis l'ouvrage. - 8. Lumières de la ville. Ouvrage de base. - 9. Donne dans le modèle réduit. A l'amiable s'il est bon. - 10. Préposition. Déformées. - 11. Marques d'affection.

### Philippe Dupuis

#### SOLUTION DU N° 98312

##### HORIZONTALEMENT

I. Trêve. Poser. - II. Hétéroclite. - III. Epar. Etes. - IV. Rap. Eta. Arp. - V. Mieux. Corne. - VI. Ors. Tri. Sec. - VII. Me. Aride. Lt. - VIII. Erode. Utile. - IX. Ta. Omble. Er. - X. Pré-lève. - XI. Elbe. Ergs.

##### VERTICALEMENT

1. Thermomètre. - 2. Reparaire. - 3. Etapes. Pb. - 4. Ver. Adoré. - 5. Er. Extrême. - 6. Out. Ri. Blé. - 7. PC. Acidulé. - 8. Olé. Elève. - 9. Sitar. Er (ré). - 10. Eternelle. - 11. Respecteras.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Günsbourg  
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## L'ART EN QUESTION

N° 98

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

# La belle coiffeuse

**PICASSO** se rend pour la première fois à Paris en 1900. Inconnu, sans argent, il traverse une période difficile et peint des sujets graves, dans des tonalités de bleu froid et triste. Puis Ambroise Vollard commence à exposer sa peinture, Gertrude Stein et son frère Léo lui achètent des tableaux. Les jours difficiles s'éloignent, la peinture de Picasso se teinte de rose, d'ocre et de pourpre.

Au cours de l'année 1906, il se rend à Gosol, dans le val d'Andorre ; le contact avec une nature sauvage et un peuple rustique donne à sa peinture une ampleur nouvelle.

Pour les deux jeunes femmes de *La Coiffure*, il joue sur la simplicité des volumes, dessine des yeux largement fendus en amande et brosse en quelques traits le corps nu de l'enfant au premier plan de la scène.

Quel tableau de Picasso, peint un an après *La Coiffure*, marque le début du cubisme :

- Les Demoiselles d'Avignon ?
- Femme debout ?
- Le Portrait de Gertrude Stein ?

Réponse dans *Le Monde* du 8 janvier.



SUCCESSION PICASSO 1998

« *La Coiffure* », de Pablo Picasso (1906), huile sur toile, 174,9x99,7 cm, The Metropolitan Museum of Art, New York, au Musée Picasso, à Paris, pour l'exposition « Picasso 1901-1909. Chefs-d'œuvre du Metropolitan Museum of Art », jusqu'au 25 janvier 1999.

Solution du jeu n° 97 paru dans *Le Monde* du 25 décembre.

Parmi les nombreux tableaux consacrés à *L'Adoration des bergers*, le Musée du Louvre conserve ceux de Georges de La Tour et de José de Ribera. Celui de Bartolomeo Esteban Murillo se trouve au Musée du Prado, à Madrid.

**SPECTACLES** Alors que les Folies-Bergère ont abandonné la revue et les filles déshabillées, *Formidable* tient l'affiche depuis onze ans au Moulin-Rouge, et *Teasing*, au Crazy Horse,

attire toujours les noctambules. ● **LES DANSEUSES** de ces deux scènes parisiennes sont faites au moule : le contrat du Crazy Horse mentionne les variations de poids autorisées. Venues

d'Europe de l'Est ou, majoritairement, des pays anglo-saxons, elles lèvent le tabou de leurs revenus, racontent leur goût de se montrer, leurs ambitions de danseuses ou d'autres métiers. Pour

celles qui veulent rester dans la carrière, « ce métier permet d'avoir deux personnalités dont il convient de ne pas être dupe », assure l'une d'elles. ● **LE MUSIC-HALL** doit cependant s'adapter

à un contexte économique difficile. Le Moulin-Rouge est en redressement judiciaire depuis 1997 et le Crazy Horse fait régulièrement l'objet de rumeurs de vente depuis 1994.

## La tête et les jambes des « petites femmes de Paris »

Chorus girls ou meneuses de revue, au Moulin-Rouge ou au Crazy Horse Saloon, venues de l'Est, des antipodes ou de la banlieue parisienne, ces danseuses que le monde entier nous envie disent leurs vies, leurs diplômes, leurs salaires et leurs espoirs

**QUI SONT LES FILLES** du Moulin-Rouge ou du Crazy Horse Saloon, deux cabarets parisiens où règnent la thèse et l'antithèse du nu féminin ? D'un côté, la revue *Formidable*, à l'affiche depuis onze ans, née de la grande tradition du music-hall avec plumes et paillettes : le Moulin fêtera son cent dixième anniversaire en 2000. De l'autre, une fantaisie, « *Teasing* » (ce qui taquine, ce qui tourmente aussi !), sortie droit de l'imagination d'un homme nommé Alain Bernardin, qui ouvrait le Crazy le 19 mai 1951. Ici, la place Blanche, Pigalle. Là-bas, l'avenue George-V, les Champs-Élysées. Contre les beaux quartiers ?

Monde de la nuit, où l'on entend tout et son contraire : le Crazy serait à vendre après le suicide d'Alain Bernardin le 15 septembre 1994 dans son bureau, depuis tenu fermé à clé ! Le Moulin-Rouge bénéficierait depuis quelques mois d'un regain de faveur des noctambules, ignorant tout de son récent redressement judiciaire. Les Folies-Bergère, elles, ont abandonné la revue. Les filles déshabillées qui ont fait la gloire du music-hall dans le sillage de Mistinguett, Polaire, Colette l'écrivain, ne feraient-elles plus recette ?

### EUROPE DE L'EST ET AUSTRALIE

Dans un peignoir rouge vif, prête à entrer en scène, Roxy Tornado, petite nouvelle du Crazy, « sparkling girl », comme se définit cette Néo-Zélandaise de vingt-trois ans. « Pétil-lante », personne ne dira le contraire ! Elle trouve tout « lovely ». Oui, son père l'a déjà vue en scène ; il a adoré, sa mère arrive de Palmerston North pour les fêtes, c'est génial ! Au Crazy depuis cinq mois... Vie réelle. Vie rêvée. Une fille du Crazy n'a pas le droit de donner sa véritable identité. Dès son arrivée, elle reçoit un nom de baptême explosif qu'Alain Bernardin excellait à trouver. Dodo de Hambourg, Rita Cadillac, Rita Renoir, l'Intello - il y a toujours eu des intellos chez Bernardin - puis Sofia Palladium, Polly Underground ont contribué à enrichir la lignée.

Vlada Krasilienikova du Moulin-Rouge, fille d'Oufa dans l'Oural, raconte : « A cinq ans, j'ai failli mourir plusieurs fois. J'étais allergique au froid. Alors mes parents ont déménagé, très vite, pour Ashkabad, capitale du Turkménistan où j'ai grandi en me fortifiant avec de la gymnastique rythmique. Ma mère est entraîneur de gymnastique, ma sœur aussi. Mon père enseignait l'escrime, mais s'est lancé dans le transport depuis la crise. » Tara Carambole, blonde aux yeux verts très écartés, Vera Cardamone, beauté sensationnelle, venue des grandes plaines de Biélorussie, symbolisent cette nouvelle vague *made in* grands froids qui a submergé les cabarets de la capitale.

Tara Carambole est slovaque. De

### Le prix de la revue

● **Moulin Rouge.** « *Formidable* » (durée 2 heures). Spectacles à 21 heures et 23 heures. Dîner-spectacle : 770 F, 850 F, 980 F. Ouverture des portes à 19 heures. Spectacle : 550 F à 21 heures ; 490 F à 23 heures. Au bar : 360 F. Le 31 décembre, à 21 heures : réveillon à 2 400 F. 82, boulevard de Clichy, Paris 18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Place-Blanche. Tél. : 01-46-06-60-00.

● **Crazy Horse.** « *Teasing* » (durée 1 h 45). Spectacles à 20 h 30 et 23 heures (samedi : 19 h 30, 21 h 45, et 23 h 50). Dîner-spectacle : 750 F. Orchestre : 560 F ; mezzanine : 450 F ; bar : 290 F. Le 31 décembre : 20 heures, 22 h 35 et 0 h 50. Mémes tarifs. 12, avenue George-V, Paris 8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> George-V. Tél. : 01-47-23-32-32.

● **Livres.** *Le Moulin Rouge*, de Jacques Pessis et Jacques Crépineau. Editions Hermé, 380 F. En vente sur place. ● **Télévision.** Le 31 décembre : *Crazy Horse : made in France*, documentaire de Guy Job et Laurent Bergers ; TF 1, 0 h 45. *Portes en délire : spécial Girls* ; France 3, 22 h 40.



ANTOINE POUPEL

**Au Crazy Horse.** « On a le sentiment de donner à ceux qui viennent nous voir » (Polly Underground).

Kosice. « Fille unique, j'ai incarné le rêve de mon père de venir en France. Lui et ma mère sont contremaitres dans une usine. Cela fait six ans que je suis à Paris. J'étais encore au lycée quand le mur de Berlin est tombé. J'étais tous les soirs avec les étudiants. On veut vraiment la démocratie, connaître d'autres cultures. »

Au Moulin-Rouge, elles sont neuf à venir de l'est de l'Europe. Les Anglo-Saxons restent, pour l'instant encore, les plus nombreuses. Australienne, comme la blonde Marissa Burgess qui mène la revue au Moulin. Née à Newcastle (ville minière au nord de Sydney), elle suit l'exemple de sa sœur aînée danseuse au Lido et débarque à Paris. « Je suis arrivée là où je voulais. J'ai débuté à dix-sept ans avec une dispense de mes

parents », se souvient-elle. Ces jeunes artistes ont en commun de décider très tôt, souvent avant treize ans, que leur avenir ne se jouera pas où elles sont nées. Comme Vlada, partie d'Askhabad pour Moscou au Théâtre de la danse, puis engagée dans le premier music-hall qui voit le jour en Russie, en 1991. Elle y est remarquée par une Française qui l'inscrit aux auditions du Moulin-Rouge et du Lido. Reçue aux deux. « *Le Moulin-Rouge est un fantôme. Le Lido évoque davantage Las Vegas. Mesurant 1,78 mètre, je suis la tour Eiffel de ma famille !* »

Toutes ont fait de la danse. Formation indispensable pour les meneuses du Moulin-Rouge, mais surtout pour les « cancanes », nom donné aux interprètes du french cancan

-jambes derrière l'oreille, grands écarts à répétition. Certaines ont même étudié sérieusement le classique : « *Je préférerais être bien en vue sur une scène qu'anonyme dans un corps de ballet, fût-ce celui de l'Opéra de Paris. Au Crazy, on a le sentiment de donner à ceux qui viennent nous voir* », résume Polly Underground, Noire américaine qui a repris son nom de Harper quand Alain Bernardin l'a choisie pour prendre le relais à la tête des affaires du cabaret.

Le goût de se montrer unit ces filles faites au moule. Variations de poids autorisée : deux kilos. Mention stipulée par contrat au Crazy. Par exemple, Tara Carambole mesure 1,69 mètre pour 57 kilos. Mais Roxy Tornado pèse 42 kilos pour 1,65 mètre. Les filles du Moulin-

Rouge sont plus grandes, plus longues. Les filles du Crazy doivent répondre à la règle de la maison : buste court, hanches hautes qui prolongent à l'infini la jambe gainée, chaussée de talons aiguilles... accentuant avec exagération la cambrure. Au Moulin-Rouge, les danseuses aux seins nus, pimpantes et fraîches, font de la figuration avec intelligence ; les autres, qui portent un soutien-gorge de strass, sont les spécialistes du french cancan.

### DU NU CÉRÉBRAL

« A raison de deux ou trois shows par jour, notre entraînement peut se limiter à un échauffement sérieux avant chaque spectacle, explique Marissa Burgess, qui nous répond en tirant sur ses articulations. *Le corps a*

## Un héritage en or, une pérennité délicate

**LE MOULIN-ROUGE** comme le Crazy Horse Saloon doivent assumer à la fois une tradition et l'adaptation à un contexte économique difficile. Le 8 décembre 1997, le Bal du Moulin-Rouge, propriété de la famille Clérico, était placé en redressement judiciaire. Pierre-Antoine Gailly - qui a redressé Le Bon Marché à Paris et a été PDG du groupe Desfossés International (*Investir, La Tribune...*) - est depuis quatre mois vice-président directeur général : « *J'ai deux missions, dit-il, sortir la maison du redressement judiciaire et assurer son développement. On peut comparer Le Moulin-Rouge au Bon Marché : une marque à l'image très forte, devenue une belle endormie. Le Moulin-Rouge a une notoriété mondiale. Il y a des licences à trouver, des produits à créer. Mais il faut commencer par mettre au carré ce qui existe.* »

On peut sentir un regain d'intérêt pour Le Moulin-Rouge, peut-être parce que Pigalle est redevenue à la mode - Le Divan du monde, La Cigale, Le Trianon, le Théâtre des Abbesses sont des adresses courues. « *Au moment du dépôt de bilan,*

*on s'est aperçu que même un monument pouvait faire faillite, reprend Pierre-Antoine Gailly. C'est une manière négative d'attirer l'attention. Mais il y a une manière positive de voir les choses qui consiste à dire qu'on est face à un produit authentique, qui n'a jamais changé de lieu, un cabaret dont chacun connaît l'histoire. Il y a un retour vers ce genre d'endroit profondément enraciné.* »

### 70 % D'ÉTRANGERS

Au Crazy, la même question est posée : comment perpétuer l'héritage d'Alain Bernardin ? Ses trois enfants, Sophie, Pascal et Didier, ont repris l'affaire, tout en conservant leurs propres activités. Ils n'ont pas souhaité s'exprimer, laissant le soin de communiquer à Polly Underground-Harper, ex-danseuse, qu'Alain Bernardin avait initiée à la marche de la maison. Sofia Palladium, redevenue Sofia Balma, assure, elle, la continuation de l'esprit artistique : « *Le suicide d'Alain Bernardin a été un choc pour tous, explique Polly Harper. Peut-être était-il arrivé au bout de son rêve ? Il a pourtant*

*laissé un testament artistique pour de nouveaux numéros sous forme de notes, de dessins, d'enregistrements.* »

Alain Bernardin avait entièrement refait la salle et la scène et créé une nouvelle revue quand, en 1991, la guerre du Golfe a éclaté, privant le Crazy d'une clientèle fortunée et provoquant des problèmes financiers inattendus. Polly Harper est consciente, comme Pierre-Antoine Gailly, qu'un cabaret a besoin de personnalités pour forger une image dynamique. « *Nous devons aussi faire venir les Parisiens. Notre clientèle est à 70 % constituée d'étrangers. Une revue coûte cher, environ 30 à 40 millions, constate M. Gailly. Pour la prochaine, Doris Haug, ex-danseuse du Moulin-Rouge, notre chorégraphe depuis 1962, a travaillé avec le compositeur Pierre Porte. Le meilleur sera au rendez-vous pour le réveillon de l'an 2000 !* » Le Crazy a choisi de sortir de ses murs : neuf filles dansent au casino de Monte-Carlo, dont une salle a été reconstruite.

D. F.

## Plumes, lumières et perfection des corps

**BELLE SURPRISE** que la revue *Formidable* au Moulin-Rouge ! Dans le style bon enfant, bon goût. Avec un certain chic bien français, qui peut encore être amélioré. Des plumes, des tableaux enlevés, presque une comédie musicale à la gloire de Paris, de Toulouse-Lautrec à la techno. On s'attendait, allez savoir pourquoi, à des filles gentiment potelées : elles sont belles, et même les danseuses aux seins nus, plutôt des figurantes, n'ont jamais l'air de s'ennuyer. On a vu la revue tour à tour menée par l'Australienne Marissa Burgess et la Russe Vlada Krasilienikova : abattage, aplomb, sans pour autant avoir le charme d'une Lisette Malidor. Inattendu dans le french cancan,

trionphe un garçon : l'élastique José Nicolodi. On a aimé Macbeth, le cheval espagnol, qui arrive de la campagne chaque soir. Les pythons - ils sont trois, c'est celui qui digère son lapin qui monte en scène ! Les acrobates Pérés, le jongleur Thierry Parade et un Espagnol désopilant, Eric Boo.

### OBSESSION FESSIÈRE

La musique est signée Pierre Porte et la conception de la revue Doris Haug, ex-danseuse du Moulin-Rouge, un cas aussi : cette fille de Heilbronn, ballerine à Stuttgart, dont la vie se confond avec celle du Moulin-Rouge, fêtait ses soixante-dix ans en 1997. A l'occasion de cet anniversaire, la réalisatrice Evelyn

Schels a tourné un film émouvant : *Doris Haug, lignes de vie.*

Le Crazy Horse, on y était allé quand Alain Bernardin était sur le point de se marier avec Lova Moor. L'ambiance était heureuse. *Teasing*, la revue actuelle, est idéale pour les amateurs de croupes parfaites, suggestives : le label de la maison. Miss Tallulah, Sud-Africaine de choc, sert à merveille l'obsession fessièrre. Sleepy Nightmare, l'intello, a compris depuis longtemps qu'il fallait habiter son personnage pour être sexe. Sa *Leçon d'érotisme*, un classique qui se déroule sur le canapé en forme de bouche dessiné par Dali, fait mouche. Penchée en avant, de dos évidemment, une jambe gainée, l'autre nue, elle car-

tonne. Tita de Cucufa dans *Lay, Laser, Lay* vaut mieux qu'un coup d'oeil.

Le plaisir du Moulin-Rouge et du Crazy commence dès que l'on descend les marches qui mènent aux salles. Le Crazy, intime, cent cinquante places. Le Moulin-Rouge et ses fresques, merveille de proportions due à l'architecte Henri Mahé, huit cent cinquante places. Lieux coupés du monde, éclairés de petites lampes rouges, imaginés pour le rêve. On y entend toutes les langues. Le ballet des serveurs, armés de torches discrètes, fait partie intégrante du spectacle. A déguster au premier degré.

D. F.

*besoin de se reposer !* » L'argent est une question taboue à laquelle elles finissent par répondre : entre 12 500 F et 30 000 F au Moulin-Rouge, autour de 20 000 F au Crazy. Tara Carambole gagne 17 000 F. A cette somme s'ajoutent cachets télé et photos. Vlada défile pour Mugler, faisait partie du show Yves Saint Laurent au Stade de France en juillet 1998. « *Comme dans d'autres secteurs, les salaires n'ont pas vraiment augmenté, reconnaît Polly Underground-Harper. La crise se ressent à tous les échelons.* »

Avantage de ce travail de nuit : continuer les études. Telle est le cas de Sleepy Nightmare, qui finit une thèse sur Emmanuel Kant à Nanterre, s'escrimant sur son ordinateur dans les loges. Ces dernières années, le Crazy aurait rendu « à la vie active » une vétérinaire, une pilote à Air France, une bibliothécaire... Bernardin voulait du nu intelligent, voire cérébral. Une tête bien pleine dans un corps bien roulé ? Jacqueline Parade, également meneuse-chanteuse (à l'inverse de Marisa Burgess, elle ne danse pas seins nus), habillée de fourreaux pailletés, a compris que le Moulin-Rouge pouvait aussi servir d'école de la vie. Entrée en 1990 comme chorus girl, elle n'a pas raté sa chance quand il a fallu remplacer la meneuse. « *Ma mère m'a fait commencer la danse à trois ans tant j'étais timide* », raconte-t-elle du haut de son 1,84 mètre. Mariée avec le jongleur maison Thierry Parade, elle a un fils. Elle a passé son diplôme pour enseigner la danse et se présente aussi comme journaliste *free lance*. A force d'entendre les danseuses parler de leurs problèmes, elle écrit un article, intitulé « *Inutile de ne pas faire face* », que publie le *Daily Mail* ; une réplique du film *Forrest Gump*, « *Maman, la vie est une boîte de chocolats !* », lui en inspire une autre sur l'apparence et le goût. « *Quand je serai retraitée, je me vois bien en train d'écrire des livres !* »

Celles qui ne font pas d'études veulent rester cotée que coûte dans la carrière. Et les belles cancanes ? Nathalie Séjean, trente-deux ans, fluette métisse martiniquaise de Gonesse (Val-d'Oise), après avoir été Tally Yesterday au Crazy, danse le cancan depuis dix ans au Moulin : « *Je l'ai appris à coups de pied dans les fesses pendant deux mois d'affilée. Ma discipline de danseuse m'a été utile. C'est dur ! Mais si on est fatiguée physiquement, on n'est pas stressée moralement. L'ambiance est excellente.* » Exploitation de leur corps de femme ? Le Crazy fut envahi par les féministes en 1968. « *J'étais moi-même très féministe, explique Polly Underground-Harper (fille d'un militaire américain et d'une Allemande). Ce métier permet d'avoir deux personnalités dont il convient de ne pas être dupe. Etre une femme fantasmée, avec bulles, paillettes, et gens célèbres, et avoir beaucoup de temps à soi. Le vrai luxe !* » Tara Carambole, les yeux baissés : « *Nue, moi ? Jamais ! Habillée de lumières plutôt. Mise en valeur comme toute femme en rêve, avec cette grande démarche très déhanchée, unique au Crazy. Sur une plage, je suis très pudique !* »

Celui ou celle qui voudra se lancer sur les traces de ces très jolies filles devra abandonner tout a priori. A la recherche de l'éternel féminin, il ou elle découvrira de sacrés tempéraments de femme.

Dominique Fréret

Par l'auteur d'ARCHIBALD (700 représentations en France)

**LES CINÉMAS DE LA RUE D'ANTIBES**

Comédie satirique

THÉÂTRE DES MATHURINS

01 42 65 90 00 / 01

**ETUDIANTS 100 F**

# A Nantes, le festival Fin de siècle dévoile les illusions de la civilisation de l'image

Avec une programmation new-yorkaise, la plupart des spectacles affichent complet

Fidèle au festival des Allumées, son prédécesseur, Fin de siècle, mis en place en 1997 par le Centre régional de développement culturel

(CRDC), a préféré privilégier une rencontre avec l'esprit d'une ville plutôt que rechercher une très grande diversité en matière artistique. Poin-

tue, ciblée, la programmation new-yorkaise du cru 1998 a su, dès l'ouverture du festival, le 30 décembre, mobiliser un public de passionnés.

Blaise, a donc renoncé à mettre en scène la ville invitée dans les lieux les plus secrets ou les plus bizarres de l'agglomération nantaise, et mis de côté les débats politiques et philosophiques qui devaient faire la différence entre les Allumées et Fin de siècle.

Pour vivre sans frustration cette cure d'amaigrissement, Fin de siècle a dû trouver des fils conducteurs précis à sa découverte de New York. A qui pensent les artistes new-yorkais? D'abord à tout mélanger : les styles, les arts, les nationalités d'origine (*Le Monde* du 30 décembre). Ce militantisme sans frontières - les musiciens font des performances, les artistes plastiques de la musique, les jazzmen de la techno - donne des résultats fascinants.

A la Duchesse Anne, un bon vieil hôtel de confort donnant sur le château des ducs de Bretagne, et dont on saluera au passage les courageux propriétaires, Fin de siècle a logé les artistes et leurs œuvres, exposées dans une vingtaine de chambres ouvertes au public jusqu'à 2 heures du matin. La visite est passionnante.

Chambre 117, Matt Marelo pro-

jette ses films, des images des grandes catastrophes de l'humanité, piquées dans les documentaires, dans les productions hollywoodiennes des débuts du cinéma : le naufrage du *Titanic*, Hiroshima, les derniers jours de Pompéi... Grâce à d'habiles truccages à l'ordinateur, Matt Marelo s'invite en personne dans ces scénarios dramatiques : le voici en marin sur le paquebot, en romain sur les flancs de l'Etna.

Chambre 314, ce sont les *wall-works* de Ted Victoria, des petites images vivantes, construites à partir de jeux de miroir, de petites machines cachées sous les cadres, qui créent l'illusion.

## ARCHAÏCO-FUTURISME

A l'entresol, une troupe habituellement basée dans un mini-théâtre de l'East Village, le Cosmic Bicycle Theatre, invente des scénarios archaïco-futuristes avec de bizarres soucoupes volantes, des fusées en forme de chandeliers à sept branches, des marionnettes rigolardes et perturbées : cela s'intitule *Clockworks Universalis*, *The Time Keepers*, bref, des histoires de temps et d'espace, qui sont égale-

**FIN DE SIÈCLE, à Nantes, jusqu'au 2 janvier 1999. Tél. : 02-40-12-14-34.**

## NANTES

de notre envoyée spéciale

New York est une mégapole en pleine mutation, mais où volent toujours les mouettes, et un port, à l'instar de la petite Nantes qui l'invite à partager son réveillon. Fidèle au festival des Allumées, son prédécesseur, Fin de siècle, mis en place en 1997 par l'équipe du Centre régional de développement culturel (CRDC), préfère s'attacher à l'esprit d'une ville plutôt qu'à l'exhaustivité en matière artistique. Pointue, ciblée, la programmation new-yorkaise du cru 1998 a su, dès l'ouverture du festival le 30 décembre, mobiliser un public de passionnés : la quasi-totalité des spectacles affichaient complet.

Mis sous tutelle administrative après un gros déficit à l'issue de l'édition consacrée à Johannesburg en octobre 1997, Fin de siècle a dû se contenter de 8 millions de francs de budget en 1998, au lieu des 12 millions de 1997. Le CRDC, scène nationale dirigée par Jean

## « Cocktail », testament festif de Pépé Kallé, héros de la musique congolaise

LORSQUE RADIO-FRANCE Internationale annonça la nouvelle, il y a trois semaines environ, ce fut la consternation au sein de la communauté congolaise. Le sida venait à nouveau de faucher l'un de ses héros. Après Franco (une des figures de proue de la rumba congo-zairoise), emporté en 1989, la chanteuse Mpongo Love, Emoro et des dizaines d'autres artistes, c'était de Pépé Kallé qu'on annonçait la mort : d'un roi de la rumba et du soukous, éprouvant maître à danser, élu premier quatre fois de suite au hit-parade annuel « Afrique et Caraïbes » des auditeurs de RFI. Le mal terrible, qu'à une époque, dans les bars de Kinshasa, on pensait pouvoir exorciser avec la formule « Syndrome Imaginaire pour Décourager les Amoureux », n'en finit pas de décimer les rangs de la musique congolaise. Et de susciter certaines pudeurs de langage... Dans l'entourage du chanteur, on préfère parler de crise de paludisme pour évoquer les causes du décès, survenu quinze jours après la sortie de *Cocktail*.

Enregistré à Kinshasa, dans un studio ouvert

en juin par Amadou Ndiaye, un producteur d'origine sénégalaise installé depuis vingt-deux ans dans la région, cet album est une constante incitation à danser. Pépé Kallé y fait la part belle à la rumba autant qu'au soukous, version accélérée et turbulente de cette musique née de la rencontre des rythmes locaux avec la musique cubaine et le jazz *new orleans* à Léopoldville dans les années 50.

## PORTUGAL ET CARAÏBES

*Cocktail* porte aussi la marque de l'ouverture musicale de son auteur, chanteur à la voix puissante qui n'hésite pas à intégrer dans ses compositions des couleurs lusophones et caribéennes, cassant ainsi la monotonie dont souffre parfois la musique congolaise. Testament festif gorgé de mélodies accrocheuses, de guitare virevoltante et de chœurs soignés, ce *Cocktail* est beaucoup plus qu'une sortie honorable pour Pépé Kallé. Malgré quelques lourdeurs des synthétiseurs et l'absence de tube à la hauteur du fameux *Article 15* (inspiré

d'une déclaration de Mobutu incitant le peuple à se débrouiller comme il pouvait) qui le mit en route pour la gloire, il y a une vingtaine d'années. Pépé Kallé (de son vrai nom Kabasélé Yampanya) laissera, outre quelques succès phénoménaux (*Article 15*, *Nakobelela*, *Kinalo*, *Makassy calculé*, *Adieu Dr Nico...*) l'image d'un géant de 2 m 10 et 140 kilos, dont les shows, notamment avec son groupe Empire Bakuba, étaient toujours très spectaculaires et d'une incroyable énergie. De nombreux musiciens lui ont rendu hommage lors d'une messe dite à sa mémoire à Bobigny (Seine-Saint-Denis), quelques jours après l'annonce de sa mort à Kinshasa. Certains se retrouveront sur un album hommage qui sera prochainement enregistré sous la direction de l'arrangeur congolais Maïka Munan.

## Patrick Labesse

★ Pépé Kallé : *Cocktail*, 1 CD Sono CD 79815. Distribué par Média 7.

## A l'Opéra-Comique, une pochade délirante... mais inégale

V'LAN DANS L'ŒIL, opéra-bouffe en trois actes, musique et livret d'Hervé, avec Claire Geoffroy-Dechaume, Salomé Haller, Frank l'Hézan, Edwige Bourdry... Ensemble instrumental, Roland Pidoux et Jean-Claude Pennetier (direction en alternance). Mireille Laroche (mise en scène). OPÉRA-COMIQUE, 5, rue Favart, Paris 2<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Richelieu-Drouot, 19 h 30, le 2 janvier. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 350 F.

Il se passe de drôles de choses à l'Opéra-Comique ! On y reprend *V'lan dans l'œil*, opéra-bouffe qui avait, semble-t-il, disparu de l'affiche parisienne depuis 1904 - créé le 12 septembre 1867, aux Folies dramatiques, cette pochade délirante avait connu trois cents soirs de triomphe. Les références au grand opéra français, à l'histoire petite et grande, y virevoltent aux accents d'une partition riche en airs exquis, donnée ici dans un arrangement ingénieux du pianiste Jean-Claude Pennetier.

L'histoire se passe en 1789. Le marquis d'Urlupière, Ecossais qui parle en anglais et chante à l'occasion... en auvergnat, a promis d'offrir sa fille au vainqueur d'un concours de tir à l'arc. Fleur de noblesse n'est pas du genre à toucher le clavecin où à pincer la harpe. Sa passion ? La menuiserie et la charpenterie : « *Quand mes mains blanches/Troussent mes manches/Chantez mes planches* », chante-t-elle dans son atelier. Hélas ! elle aime P'tit Léon l'ébé-niste. Tandis qu'Alexandrivore,

champion de tir à l'arc du village, aime Dindonnette, une roturière aux manières et au langage châtiés.

On passe sur les détails de l'intrigue : Fleur de noblesse recevra une flèche dans l'œil ; les amoureux seront réunis, les vraies lignées seront rétablies - Dindonnette et Fleur de noblesse avaient été échangées à la naissance - ; la Bastille sera prise.

## GALÉJADES COCASSES

Entre-temps, on aura chanté une tyrolienne, une Polonoise aura emprunté le chemin de falaise pour chercher des fraises, on aura entendu l'air de la « Langouste atmosphérique » et autres galéjades cocasses ou tendres.

A la vérité, les presque trois heures de *Vlan dans l'œil* connaissent quelques baisses de tension. C'est que Mireille Laroche, malgré son habileté à occuper sans cesse le plateau, n'a pas osé le premier degré. A moins qu'elle n'ait pas eu les acteurs-chanteurs capables de brûler les planches sans arrière-pensées. La distribution est vocalement inégale et les chanteurs ne sont pas à la hauteur d'un art du jeu dont les secrets sont perdus. Ce type d'ouvrages n'a subsisté ici et là que dans des productions médiocristimes, démagogues ou trop riches et élégantes. Il est intrigant de constater que l'on sait aujourd'hui mieux chanter Lully, Rameau et Bach qu'Hervé ou Lecoq. Mais y a-t-il encore un public aussi nombreux que certains le prétendent pour ce genre ? L'Opéra-Comique n'est pas plein. C'est dommage, car on sort tout de même heureux, d'un spectacle bien souvent joyeux.

Alain Lompech

## SORTIR

### PARIS

**Kirk Lightsey Quartet**  
Kirk Lightsey a fait partie de l'un des rassemblements les plus cotés du jazz moderne, The Leaders, notamment avec Lester Bowie et Don Moye (de l'Art Ensemble of Chicago) ou le grand Chico Freeman. Sa connaissance de l'histoire du jazz et des pistes ouvertes par les années free, des styles dans lesquels il va et vient, donne un soliste complet et d'une grande intelligence dans ses interventions. Avec lui, Tony Lakatos aux saxophones, Marc Abrams à la contrebasse et le batteur Sangoma Everett, précis et raffiné.

*Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Les 31 décembre et les 1<sup>er</sup> et 2 janvier, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88.*

### Réveillon salsa

Les amateurs de rythmes afro-cubains auront le choix entre deux têtes d'affiche : au New Morning, le percussionniste vénézuélien Orlando Poleo, installé depuis 1991 à Paris, où il a monté son propre groupe après avoir travaillé avec une foule de musiciens et participé à l'exercice

cubain de Dany Brilliant ; à La Java (qui pour l'occasion investit trois étages), le chanteur panaméen Azuquita (avec qui collabora Poléo), précurseur de la vague salsa en France, puisque installé à Paris dès 1979 où il devint l'ambianceur privilégié de La Chapelle des Lombards, club voué à la cause festive du groove afro-caribéen.

*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Château-d'Eau. Le 31, à 22 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 100 F.*

*La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> République. Le 31, à 23 heures. Tél. : 01-42-02-20-52. 200 F.*

### La Grande Parade de Paris

Trois mille participants venus du monde entier pour une gigantesque parade de fanfares : pom pom girls américaines, acrobates, jongleurs, clowns, voitures de collection et groupes français... Le défilé évoluera à Montmartre, de Pigalle jusqu'au Sacré-Cœur, en passant par la place du Tertre.

*Lieu de rassemblement à l'angle du boulevard Rochechouart et de la rue des Martyrs, Paris 18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pigalle. Le 1<sup>er</sup> janvier, à 14 heures.*

## GUIDE

### FILMS NOUVEAUX

**Animals**  
de Michael Di Giacomo (Etats-Unis, 1 h 43).  
**Billy's Hollywood Screen Kiss**  
de Tommy O'Haver (Etats-Unis, 1 h 32).  
**Hölderlin**  
de Nina Grosse (Allemagne, 1 h 30).  
**Je suis vivante et je vous aime**  
de Roger Kahane (France, 1 h 35).  
**Piège à Hong Kong**  
de Tsui Hark (Etats-Unis, 1 h 31).  
**Rencontre avec Joe Black**  
de Martin Brest (Etats-Unis, 3 h 01).

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### REPRISES

**L'Autre**  
de John Cromwell.  
Américain, 1939, noir et blanc, copie neuve, inédit (1 h 34).  
*Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5<sup>e</sup> (01-43-54-51-60).*  
**Les Contrebandiers de Moonfleet**  
de Fritz Lang.  
Américain, 1955, copie neuve (1 h 23).  
*Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5<sup>e</sup> (01-43-54-51-60).*  
**L'Homme qui en savait trop**  
d'Alfred Hitchcock.  
Britannique, 1934, (1 h 25).  
*Action Ecoles, 5<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-29-79-89.*

### FESTIVALS CINÉMA

**Charlot revient**  
*Les Lumières de la ville* (1930) : le 31, à 15 h 40, 17 h 20, 19 h ; *Le Kid* (1920) : le 1<sup>er</sup>, à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h.  
*Action Ecoles, 5<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-29-79-89.*

**Littérature et cinéma**  
*La Croisée des destins* (George Cukor, 1955) : le 31, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *La Chatte sur un toit brûlant* (Richard Brooks, 1958) : le 1<sup>er</sup>, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.  
*Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-29-44-40.*

**Ernst Lubitsch**  
*To be or not to be* (1942) : le 31, à 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05 ; *La Huitième Femme de Barbe-Bleue* (1938) : le 1<sup>er</sup>, à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05.  
*Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 3, rue Champollion, Paris 5<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-54-42-34.*

**J. L. Mankiewicz**  
*Guêpier pour trois abeilles* (1967) : le 31, à 17 h 30, 20 h 30 ; *La Comtesse aux pieds nus* (1954) : le 1<sup>er</sup>, à 14 h, 16 h 30.  
*Action Christine, 4, rue Christine, Paris 6<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-29-11-30.*

**Yasujiro Ozu**  
*Bonjour* (1959) : le 31, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Le Goût du saké* (1962) : le 1<sup>er</sup>, à 14 h 10, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 15.  
*Saint-André-des-Arts 1, 30, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-26-48-18.*

**Panorama du western**  
*La Rivière rouge* (Howard Hawks, 1948) : le 31, à 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Le train sifflera trois fois* (Fred Zinneman, 1952) : le 1<sup>er</sup>, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.  
*Action Christine, 4, rue Christine, Paris 6<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-29-11-30.*

CULTURE  
Publicités  
EN  
RÉGIONS

### ENTRÉES IMMÉDIATES

**Le Kiosque Théâtre** : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Romanès cirque tsigane**  
réveil lion tsigane (déguisement obligatoire).

*Chapiteau Romanès, passage Lathuile (12, avenue de Clichy), Paris 18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Place-de-Clichy. Le 31, à 20 heures. Tél. : 01-43-87-16-38 ou 01-42-23-37-40. 450 F (spectacle et diner).*

**Eclipse**  
par le Théâtre équestre Zingaro, conception et mise en scène Bartabas.

*Théâtre équestre Zingaro, 176, avenue Jean-Jaurès, 93 Aubervilliers. M<sup>o</sup> Fort d'Aubervilliers. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 08-03-80-88-03 (2,23 F/min). 145 F et 240 F.*

**Le Dernier Repas**  
de Fayt. Serge Lipszyc (mise en scène).

*Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes (canal Saint-Martin), Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Jaurès. Le 31, à 21 heures. Tél. : 01-53-38-49-49. 150 F.*

**Neil Haroun Cabaret oriental 1920**  
de Pierre Mechanick, d'après Mayodi, mise en scène de Pierre Mechanick, avec la compagnie el-Noujoum.

*Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pigalle. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50. 90 F.*

**Soirée Groove**  
avec François Constantin, Pierrick Pedron, Olivier Montells, Daniel Yvinec, Pierre-Alain Goulch.

*Le Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Le 31, à 22 h 30. Tél. : 01-42-33-37-71. 140 F.*

**Querido Flamengo**  
Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Muette. Le 31, à 21 h 15. Tél. : 01-42-88-64-44. De 90 F à 120 F.

### ANNULATIONS

**Grève à la Comédie-Française**  
En raison d'un mouvement de grève d'une partie du personnel technique de la Comédie-Française, les représentations des *Femmes savantes* et d'*Arcadia* du jeudi 31 décembre ne pourront avoir lieu.

*Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1<sup>er</sup>. Tél. : 01-44-58-15-15.*

### DERNIERS JOURS

**2 janvier :**  
**Cabaret citrouille**, revu (et corrigé) d'Achille Tonic et Ferdinand Lecomte. *Chapiteau Achille-Tonic, 43, quai d'Austerlitz, Paris 13<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-24-01-00. De 70 F à 130 F.*

**4 janvier :**  
**Batéké**  
Veilleurs du monde, un atelier au Bénin Musée nationale des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-46-51-61. 38 F.

**Gustave Moreau (1826-1898)**  
*Galerie nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, Paris 8<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-13-17-17. 50 F.*

**11 janvier :**  
**Portraits de l'Égypte romaine**  
*Musée du Louvre, hall Napoléon, Paris 1<sup>er</sup>. Tél. : 01-40-20-51-51. 30 F.*

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à  
**360 F**  
d'économie soit  
**7 semaines**  
de lecture  
**GRATUITE\***

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET  
DEVENEZ LECTEUR  
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F  6 MOIS - 1 086 F  1 AN - 1 980 F  
au lieu de 585 F\* au lieu de 1 170 F\* au lieu de 2340 F\*

\* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

je joins mon règlement soit :  901 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° \_\_\_\_\_

Date de validité \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

M.  Mme Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

TARIFS HORS FRANCE				
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA	
1 AN	2 190 F	2 960 F	<small>Le Monde (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year - Le Monde - 21, bis, rue Claude-Bernard 73242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to LMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICES, Inc. 3530 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-20-03</small>	
3 mois	598 F	790 F		

Offre valable jusqu'au 31/12/99  
• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.  
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/mn)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

DIE - DRÔME - 8 JANVIER 1999  
**MONÂJÂT YULCHIEVA**  
CHANTS D'OUZBÉKISTAN  
CINEMA LE PESTEL 20 H 30  
RESERVATION : 04 75 92 12 92

Renseignements  
publicité :  
01.42.17.39.65





CHANTAL AKERMAN  
page 19

VENDREDI 1<sup>er</sup> JANVIER 1999



KATHLEEN  
RAINE  
page 22

## L'échiquier invisible

*Le jeu d'échecs  
a toujours fasciné  
intellectuels et artistes :  
il est le modèle parfait  
d'une création  
métaphysiquement  
futile mais plus  
excitante que bien des  
œuvres bâties sur du roc*

### ÉCHIQUIERS D'ENCRE

sous la direction  
de Jacques Berchtold.  
Préface de George Steiner,  
éd. Droz, 600 p., 270 F.

Dans *Les Confessions*, Jean-Jacques Rousseau raconte comment après avoir été initié aux échecs par un Genevois, M. Bagnoret, il s'acheta un échiquier, s'enferma dans sa chambre, passa des jours et des nuits à apprendre par cœur toutes les parties et à jouer seul, sans relâche et sans fin. Après trois mois d'efforts inimaginables, il se rend au café Procope, « maigre, jaune et hébété ». Son esprit se brouille ; il ne voit plus qu'un nuage devant lui, et le bon M. Bagnoret lui inflige défaites sur défaites : le voici mortifié dans le fondement même de son intelligence.

Cette « scène primitive » de l'apprenti sorcier qui a approché de trop près ce jeu ensorcelant, chacun l'a

Roland Jaccard

vécue ou la vivra. Selon son tempérament, il prendra la fuite ou s'aguerrira. S'il persévère, alors déplacer trente-deux pièces sur huit fois huit cases deviendra une fin en soi, un monde, note George Steiner, « en regard duquel le monde de la vie biologique, politique ou sociale paraît confus, banal et contingent ». Il sera prêt alors à renoncer à tout – mariage, carrière, Révolution – pour mouvoir jour et nuit de petites figurines sculptées, totalement envoûté par le charme démoniaque de ce jeu qui éclipse toute autre réalité, ce que Nabokov a génialement rendu dans *La Défense Loujine* : « Les échecs étaient sans pitié ; il était leur prisonnier et aspiré par eux. Horreur, mais aussi harmonie suprême : qu'y avait-il en effet au monde en dehors des

échecs ? Le brouillard, l'inconnu, le non-être... » Quand on sait qu'il existe plus de variantes possibles dans une partie d'échecs que d'atomes dans l'immensité de l'univers, on comprend la fascination que ce jeu a exercée sur les philosophes, les écrivains et les artistes. Arthur Schopenhauer disait que « comparer le jeu d'échecs à tous les autres jeux est comme comparer la montagne à de la poussière ».

Il dressait volontiers des parallèles entre la conduite de nos existences et une partie d'échecs, comparaison que Freud reprendra – les débuts de partie sont aussi déterminants que les premières années – en regrettant qu'il en aille de la vie comme du jeu d'échecs, où un coup mal joué nous contraint à donner la partie pour perdue, « à cette différence près qu'il n'y a pour nous aucune possibilité d'engager une seconde partie, une revanche ». On sait par ailleurs le rôle dévolu aux échecs, d'un point de vue quasi grammatical, en dehors de toute considération métaphysique ou psychologique, dans les recherches de Wittgenstein concernant les règles et l'usage que nous en faisons dans les processus d'apprentissage, règles qui conduisent à une « désubstantialisation de la signification ».

Bref, quiconque souhaite en apprendre un peu plus sur les étranges et multiples liens tissés entre l'art, la philosophie et les échecs se procurera aussitôt ces *Echiquiers d'encre* publiés sous la direction de Jacques Berchtold, professeur à l'université de Genève, qui a réuni dans ce volume trente-deux études consacrées aussi bien à Descartes qu'à Lewis Carroll, à Mallarmé qu'à Beckett, à Zweig qu'à Herge, à Poudovkine qu'à Ingmar Bergman.

Si, pour les psychanalystes, le jeu d'échecs permet de reformuler les conflits fondamentaux de la psyché, la motivation inconsciente étant toujours « le meurtre du père », hypothèse qui faisait ricaner Nabokov, si, pour Goethe, il était un banc d'essai privilégié pour tester les capacités cérébrales, il n'en reste pas

moins qu'une question n'a cessé de hanter tous les forcenés des échecs : contre qui joue-t-on ? Quelle est l'identité de l'Adversaire essentiel, à la fois familier et inquiétant, à la fois reflet de soi-même et altérité énigmatique, dont on pressent qu'il aura finalement le gain de l'ultime partie décisive ? C'est à cette question que tente de répondre Jacques Berchtold en convoquant la Mort, comme on le fit au Moyen Âge, ou le Diable, comme le suggère la tradition romantique.

L'enjeu de toute partie n'est autre que l'âme de celui qui joue. L'âme, mais aussi parfois le corps, le jeu amorçant au Moyen Âge l'échange érotique entre le chevalier et la jeune fille qu'il convoite.

Kafka, lui, analyste si perspicace de sa propre impuissance, n'aspirait qu'à être le pion du pion, une figure qui n'est pas, qui ne saurait jouer. Dans une perspective finalement plus kafkaïenne qu'il n'y paraît, Solers a admirablement parlé dans *Drame* (1965) de l'œuvre comme d'un « échiquier invisible » : l'œuvre s'auto-consume comme un échiquier se vide au fur et à mesure que progresse la partie, du fait même d'une autodestruction paradoxalement féconde, impliquée par l'acte même de la narration ou par le geste d'avancer une pièce.

Jacques Berchtold montre également comment, dans le *detective novel* anglo-américain, la partie duelle qui oppose, la plupart du temps dans une lutte à mort, le détective et le meurtrier, ces deux figures symétriques de l'artiste, se trouve volontiers représentée par un échiquier, notamment chez Edgar A. Poe et Conan Doyle. Raymond Chandler, dans *La Grande Fenêtre*, atteint un sommet dans l'art de le mettre en scène : « Il fait nuit. Je rentre chez moi. J'enfile mes vieilles frusques, je sors l'échiquier, puis je me prépare un verre et j'entame une partie de Capablanca. Cinquante-neuf coups. Merveilleux échecs, glacés, insensibles, presque angoissants dans leur implacable mutisme. Après avoir fini, j'écoute un moment les bruits par la fenêtre ouverte en respirant l'air de la



nuit. Puis j'emporte mon verre dans la cuisine, je le rince, le remplis d'eau fraîche et, debout devant l'évier, je bois à petits coups en regardant ma tête dans le miroir. – Toi et Capablanca ! Je fais. »

Peut-être un jour regretterons-nous de ne plus pouvoir saluer Morphy ou Capablanca dans l'aube blême du petit matin. Nous passerons, glacés d'effroi, devant un ordinateur à l'intelligence artificielle surmultipliée comme celui qui a humilié Kasparov : la machine aura définitivement établi sa suprématie.

On pouvait espérer faire reculer la mort, amadouer le diable, mais de la machine, il n'y a plus rien à attendre : elle sonne le glas des échecs. L'entendez-vous, ce glas ? Il sonne pour vous. Echec et mat.

Affiche de Georgii et Vladimir Stenberg pour le film « Khod Konen », (1927)

## Leopardi, philosophe inspiré

A l'occasion du bicentenaire de sa naissance, retour sur l'auteur du « Zibaldone »

### TOUT EST RIEN Anthologie du Zibaldone di pensieri

de Giacomo Leopardi.  
Traduit de l'italien  
par Eva Cantavenera  
et Bertrand Scheffer,  
édition établie  
par Mario Andrea Rigoni,  
éd. Allia, 288 p., 120 F.

### PHILOSOPHIE PRATIQUE

de Giacomo Leopardi.  
Textes choisis, traduits  
et préfacés  
par René de Ceccatty,  
Rivages/poche, 202 p., 68 F.

quatre mille cinq cents pages du *Zibaldone*, ouvrage laissé à l'état de projet, et paru seulement en 1898 pour célébrer le centenaire de la naissance du poète.

Cette « forêt de variantes multiples » que, pendant une quinzaine d'années, Leopardi arpente dans tous les sens, est une véritable somme de réflexions hétérogènes,

Hector Bianciotti

mais cohérentes, qui vont de la vie personnelle à la philologie, de la linguistique à la philosophie, de l'esthétique à la politique et à l'histoire, pour aboutir à une théorie athée, matérialiste et déterministe de la réalité naturelle et morale.

Par parenthèse, comme le signale René de Ceccatty dans la préface au recueil de « pensées » qu'il a choisies dans le *Zibaldone*, ce mot tient son origine d'un médecin vénitien (Arcibaldo devenant Cibaldone et Zibaldone) qui traduisait en vers le traité d'hygiène et de diététique d'un médecin arabe... Et c'est « parce qu'il ne parvenait pas à mener à terme son

projet de traité philosophique » que Leopardi prit comme titre le mot, « dans un esprit d'autodérision ou de complaisance envers soi ».

Certes, les quinze lignes qui composent *L'Infini*, ce sublime récitatif d'hendécasyllabes non rimés, et l'un des poèmes les plus célèbres, toutes langues confondues, ont longtemps suffi à assurer la gloire du poète italien, considéré à juste titre comme le plus grand de la Péninsule, après

Pétrarque – dont quatre siècles le séparent.

Mais, de nos jours, c'est le penseur, dont on commence à dire que la philosophie a pris rendez-vous avec le troisième millénaire, qui passionne les théoriciens et fait dire à un grand critique, Cesare Garboli, que Leopardi, « inécoute Cas-sandre », est un « grand, un très grand métaphysicien ».

Pourtant, il ne semblait pas le croire, ou alors seulement par intermittence : dans un passage du *Zibaldone*, on peut lire que la « philosophie nuit à la poésie et la ruine : la poésie gâte et gêne la philosophie.

Entre l'une et l'autre, il existe une barrière infranchissable, une haine jurée, mortelle, qu'on ne peut ni supprimer ni dissimuler. » Aux yeux du poète, seule la philosophie de Socrate, « qui ne relève de la raison mais de la nature », peut s'associer et même profiter au poète et au philosophe.

Sainte-Beuve, donc, remarquait d'emblée que seul le nom de Leopardi était connu en France, ses œuvres très peu – signalant au passage un poème de Musset, où celui-ci consacrait à l'Italien « quelques-uns de ces vers aimables et légèrement décousus que lui dicte la fantaisie en ses meilleurs jours... ».

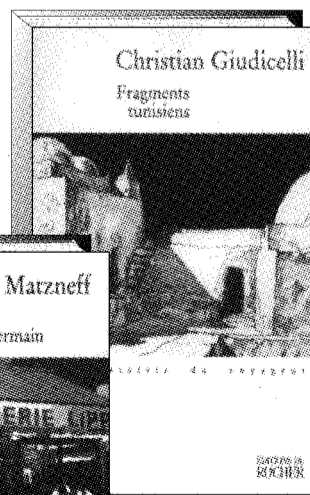
Persuadé que la critique littéraire n'a toute sa valeur que lorsqu'elle s'applique « à des sujets dont on possède de près et de longue main le fond, les alentours et toutes les circonstances », Sainte-Beuve est le premier des lecteurs de Leopardi à conduire une enquête sérieuse sur les origines de sa création poétique.

(1) Del Duca/Unesco, 1964 (épuisé).

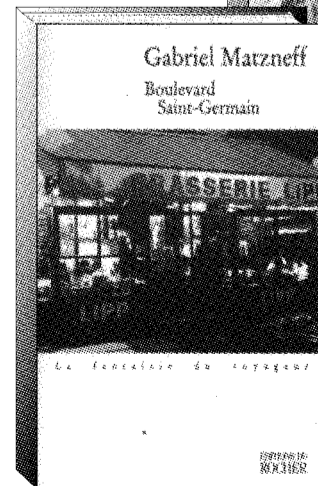
Lire la suite page 18

### La Fantaisie du voyageur

162 pages  
89F



Gabriel Matzneff  
Boulevard  
Saint-Germain



195 pages  
89F

Collection dirigée  
par Christian Giudicelli  
aux Éditions du Rocher

ÉDITIONS DU  
ROCHER



# Pour le seul plaisir des yeux

## L'ART ET L'ÉCRITURE

de Sophie de Sivry et Laurent Beccaria.  
L'Iconoclaste, (7, rue des Arènes, 75005 Paris) 130 p. illustrées, 245 F.

L'édition d'art offre aux jeunes éditeurs ambitieux des joies à nulle autre pareilles. On y est complètement maître chez soi, on peut y avoir le sentiment légitime de « faire » les livres de A à Z, comme un producteur de Hollywood ses films. Dans la solitude de son cabinet de travail, l'éditeur élabore l'idée du livre, son concept comme on dit désormais : à la fois le thème autour duquel va s'organiser le jeu des images et du texte et l'objet commercial qui sera proposé au public. Les deux sont liés dès l'origine, l'art et le commerce, Apollon et Hermès, tant il est vrai que, sur un même sujet, vous pouvez concevoir une encyclopédie savante en six volumes ou un album de cinquante pages pour les rayons de supermarchés. Le rêve n'est pas interdit à l'éditeur d'art, mais sous la surveillance du devis.

Quand il a défini son objet, l'éditeur dresse le plan de son ouvrage. Il est encore le seul maître intellectuel de l'entreprise, l'architecte et l'ingénieur, l'archiviste et le chercheur. C'est le moment le plus exaltant ; il rassemble des textes qui convoquent des images, lesquelles appellent en écho d'autres textes, c'est la cuisine des anges. Les dossiers se gonflent comme des voiles par grand vent ; bibliothèques et iconothèques sont mises au pillage. Il est temps alors de faire appel à un auteur. Comme le réalisateur de Hollywood, l'auteur est le rabat-joie du producteur-éditeur, une part de création dont il doit consentir à se séparer. Il arrive, souvent, que la collaboration soit efficace et enrichissante, que les idées de l'un et de l'autre se conjuguent avec bonheur. Il arrive même que l'éditeur consente à s'effacer devant le talent de son auteur, devant son imagination et sa science, mais il reste toujours quelques traces de cette dépossession. Dépossession d'ailleurs toute provisoire : c'est l'éditeur qui fabrique le livre et façonne l'objet définitif, c'est lui qui aura toujours le dernier mot.

Sophie de Sivry a décidé de cumuler les fonctions. Après avoir publié deux « beaux livres » plutôt réussis sur *L'Art du sommeil* et *L'Art et la Folie* pour les « Empêcheurs de penser en rond », cette surprenante annexe éditoriale d'un groupe pharmaceutique, elle a décidé de voler de ses propres ailes. Voilà donc cette ancienne normalienne éditrice et auteur, en compagnie de Laurent Beccaria, de *L'Art et l'Écriture*. Seule comptable des qualités et des défauts de son entreprise. L'audace vaut la peine d'être saluée, les rangs des auteurs-éditeurs sont plutôt clairsemés.

Il y avait, bien sûr, mille manières de justifier le titre, tant l'art et l'écriture ont entremêlé leurs destins. On se souvient peut-être du beau livre, aujourd'hui presque introuvable, qu'avait publié Michel Butor chez Skira en 1969, *Les Mots dans la peinture*. L'écrivain y explorait allègrement et méthodiquement des pistes, tout en bornant avec prudence son propos à la seule peinture occidentale depuis le Moyen Age, tant le champ est immense, depuis

*L'art et la littérature tissent ensemble depuis des milliers d'années une vaste toile. Modestement, Sophie de Sivry et Laurent Beccaria ont choisi d'y tailler cinq habits : l'écriture des origines, des dieux, des peintres, des amants et des enfants. Cinq « habits » si richement ornés de mots et surtout d'images – « beau livre » oblige ! – qu'ils ne laissent guère de place à la réflexion*

L'orientation du regard que commande le seul titre des œuvres jusqu'à l'utilisation des journaux comme matière picturale dans la peinture moderne. Pour Butor, l'omniprésence des mots dans la peinture – pour ne rien dire de la présence des images dans les livres – « ruine le mur fondamental édifié par notre enseignement entre les lettres et les arts ».

« *Ecrire et dessiner sont une seule et même chose* », enseignait Paul Klee à ses étudiants. L'art et l'écriture tissent ensemble, depuis des milliers d'années, une vaste toile. Modestement, Sophie de Sivry et Laurent Beccaria ont choisi d'y tailler cinq habits : l'écriture des origines, l'écriture des dieux, l'écriture des peintres, l'écriture des amants et l'écriture des enfants. Le choix en vaut un autre ; il a surtout le mérite de servir de tremplin à de très belles illustrations : stèles phéniciennes, sarcophages d'Égypte, calligraphies coraniques ou juives, lettrines cisterciennes,

rouleaux chinois ou japonais, alphabets arabes, calligrammes d'Alechinsoy ou d'Apollinaire, lettres illustrées de Gauguin, scènes de lecture de Vermeer ou de Picasso, poèmes-peintures de Klee, cahiers d'écoliers enluminés, etc. On se promène autour du thème d'avant qu'on ne cherche à le creuser, on muse, on picore. D'évidence, l'éditeur a choisi le plaisir de la promenade à travers les mots et les images de préférence à la réflexion sur la magie de leurs jeux. Comme sur une carte de géographie, on nomme les abîmes, mais on ne s'y aventure pas.

Le même principe de plaisir sans vertige se retrouve dans la rédaction des textes. On cite certes quelques auteurs savants sur l'histoire de l'écriture et du livre, les auteurs ont disposé de bonnes sources. Mais ils prennent soin de ne pas en surcharger leurs lecteurs. A peine esquissées, les relations de l'écriture et du sacré par exemple et de leurs expressions si différentes dans les grandes religions monothéistes sont rapidement noyées sous la profusion des anecdotes ou dans les lignes incertaines d'une écriture vaguement poétique. Faut-il voir un aveu dans ces quelques lignes qui terminent le livre : « *Et la plume court, criant à peine. L'encre coule. Les mots tracent une partition de silence et de virgules. C'est une succession d'images tremblées, un accent, un geste en passant. Si les femmes ne s'attrapent pas avec un cercle dans la paume, elles surgissent toujours entre les lignes, funambules et soyeuses, bien après que leur empreinte s'est effacée de nos vies.* » ? On n'est pas loin de la petite gorgée de bière.

*L'Art et l'Écriture* ne dit donc pas grand-chose. En quoi il ressemble à la majorité des « beaux livres », conçus pour le plaisir des yeux et le feuilletage. Néanmoins, les auteurs ont du goût pour la littérature et éprouvent visiblement du plaisir à le faire partager. On cite Toulet et Perec, Sarraute et George Sand, Aragon et Claudel avec générosité. Parfois aussi avec précipitation. Un exemple, celui, célèbre pourtant, de *La Guirlande de Julie*, ce sommet de l'amour précieux.

Nos auteurs écrivent bravement : « *En 1642, pour séduire l'inaccessible Julie d'Argennes qui se refusait, le marquis de Montausier fit confectionner en secret un fétiche d'amour fait de madrigaux calligraphiés et de fleurs somptueuses.* » C'est mélanger la littérature et l'horticulture et Julie n'aurait pas pardonné à son amoureux cette faute de tact. Manifestation des pouvoirs séducteurs de la seule poésie, *La Guirlande de Julie* est un livre, seulement un livre, comprenant quatre-vingt-onze poèmes, chacun placé sous l'invocation d'une fleur, dû aux meilleures plumes de l'hôtel de Rambouillet, orné d'aquarelles de Nicolas Robert, relié de maroquin rouge par le maître Gascon et agrémenté d'une couverture de frangipane. Ça avait une autre allure et une autre signification qu'un vague « fétiche d'amour », lequel aurait d'ailleurs manqué singulièrement d'efficacité puisque *La Guirlande* fut composée en 1634 – et non 1642 – et que Julie fit attendre encore douze ans son valeureux soupirant.

Il y a plus gênant encore dans l'inexactitude. Filant leur métaphore de la lettre d'amour-fétiche, Sophie de Sivry et Laurent Beccaria écrivent dans leur style fleuri que « *ce fétiche qui enferme tant d'amour, de trottoirs mouillés et de promenades, de fous rires, de caresses, d'aveux et de dénuement se conserve comme dans un tabernacle* ».

Par exemple, disent-ils, Danceny dans *Les Liaisons dangereuses* dissimule sa première lettre à Cécile Volanges dans un étui de harpe. Exemple mal choisi, l'étui de harpe n'est pas un « tabernacle », tout juste une boîte à lettres clandestine. Deuxième exemple : « *pour l'Armance de Stendhal, une caisse d'oranges fait office de coffre-fort* ». Le lecteur se frotte les yeux, il doit avoir mal lu, mais non : la belle Armance conservait les déclarations d'amour d'Octave dans une vulgaire caisse d'agrumes dont on espère au moins qu'elle venait de chez Fauchon. Stendhal, lui, écrit tout autre chose. Dans un premier temps, il raconte la scène, capitale, où Octave, amoureux fou d'Armance mais d'un amour interdit, lui déclare au cours d'une promenade qu'il n'a pour elle que de l'amitié. « *A ce moment Armance se trouva hors d'état de marcher ; elle releva ses yeux baissés et regarda Octave ; ses lèvres tremblantes et pâles semblaient vouloir prononcer quelques mots. Elle voulut s'appuyer sur la caisse d'un orange, mais elle n'eut pas la force de se retenir ; elle glissa et tomba près de cet orange, privée de tout sentiment.* »

Cet orange planté dans sa caisse, nous le retrouvons tout au long d'Armance. Il est « *l'orange fatal* », le lieu symbole de la souffrance des deux jeunes gens, de l'évanouissement de l'une, de l'impuissance de l'autre. C'est évidemment parce qu'il est l'objet totemique de la disparition qu'Octave et Armance le choisissent comme lieu d'échange d'une correspondance où les mots ne sont pas destinés à dire la réalité mais à soigneusement éviter qu'elle soit dite. La lettre est ce qui impose silence. Et la fleur de l'orange est aussi le symbole traditionnel de la virginité. On est à mille lieues du coffre-fort et de la malheureuse caisse d'oranges : au centre même du secret de l'écriture.

## Leopardi, philosophe inspiré

suite de la page 17

Il ne croit pas, Sainte-Beuve, au fantomatique moi de l'écrivain qui ne se montre que dans ses livres, et qui est cher à Proust, son ennemi ultérieur. Aussi remonte-t-il à l'enfance du poète, né à Recanati, dans les Marches, au sein d'une famille d'aristocrates. Et qui grandit dans la bibliothèque de son père, quatre salles du palais regorgeant d'ouvrages disparates, en grec, en latin, en hébreu, en français, en allemand... où se tenait une académie littéraire. Giacomo avait dix ans quand il s'y produisit pour la première fois, dans une sorte de « soutenance » de ses hétéroclites travaux scolaires. Bientôt, il fera se succéder des thèses de théologie, d'ontologie, de morale, de physique, de psychologie, proposant ses premières traductions des Anciens, parmi lesquelles *l'Art poétique* d'Horace.

Il n'a pas seize ans quand, avec la bénédiction de son précepteur, un jésuite, il se met à éplucher les œuvres de *l'Index*, et entreprend, tout seul, l'étude du grec, à partir des grands textes. Et, comme il aime les supercheries, deux ans plus tard, il publie la traduction d'une ancienne chronique sacrée, grecque ou copte, censément rédigée sur une version latine par quelque bon Italien du XIV<sup>e</sup> siècle, à la manière de Boccace ! Ensuite, une traduction en vers d'un prétendu *Hymne à Neptune*, qu'il donne comme nouvellement découvert ; et deux odes d'Anacréon « retrouvées », qu'il propose en grec, car, dit-il, « *on ne traduit pas Anacréon* ». Enfin, très sérieusement, il traduit en vers la *Batrachomyomachie*, le premier texte d'Homère imprimé à la Renaissance (2). Ainsi que de longs passages de *l'Odyssee* et de la *Théogonie* d'Hésiode. Ivresse d'érudition mais, dans le même temps, Leopardi a écrit son premier poème original, et il se produit ce que lui-même appelle sa « *conversion littéraire* » : le passage du savoir au monde erratique et fluide où les mots guettent les éclairs de la

poésie. Et c'est le jaillissement de quelques-uns de ses plus beaux chants (3) *L'Infini*, *Le Songe*, *A la Lune*, *Le Soir du jour de fête*, *La Vie solitaire*...

Ungaretti, dans la préface citée : « *Il a vingt et un ans à peine, il est à peine sorti de l'adolescence, et déjà dans sa tête guerrioient des siècles de réflexion, déjà tous les péchés du monde pèsent sur son cœur.* » La source de son chant ? « *Le désespoir d'être maintenu irrévocablement dans l'ignorance de la faute que nous expions, nous et l'univers* » – confirmant ainsi, cent vingt ans plus tard, l'intuition de Sainte-Beuve, pour qui la clé du cœur même de Leopardi était un « *sentiment stoïque du calme fondé sur l'excès même du désespoir* ».

Et, encore, Ungaretti : « *Je ne sais si personne conçut jamais le rapport de la forme et de l'inspiration avec l'ampleur humaine et la subtilité de Leopardi.* » Et Sainte-Beuve, de son côté : « *Pas un mot n'est accordé ni à la nécessité du rythme ni à l'entraînement de l'harmonie : la simplicité grecque primitive diffère peu de celle qu'il a gardée et qu'il observe religieusement dans sa forme.* »

Au reste, l'hommage au poète une fois rendu, Ungaretti soutient que les pensées contenues dans le *Zibaldone* « *révèlent l'un des hommes qui ont médité avec le plus d'acuité et de profondeur sur les crises de notre temps, l'égalant aux philosophes contemporains les plus hardis, qu'il semble même souvent inspirer.* »

Aujourd'hui, Mario Andrea Rigoni, un exégète hors pair de Leopardi, dénonce l'impardonnable erreur de la critique qui a été d'accréditer l'image d'un poète enfant du siècle des Lumières, alors que pour lui la sacro-sainte raison consistait à ramener l'homme vers cet état « *antérieur* » où l'innocence empêche encore l'éveil de la raison...

Or, même si l'on n'a pas trouvé trace dans la bibliothèque de Recanati, ni dans la liste des ouvrages qu'il s'était procurés – à Florence, à Naples, où il vécut ses dernières années et où il mourut –, il n'est pas interdit, selon M. Rigoni, de supposer que Leopardi a eu connaissance, par quelque biais, de certains textes de

La Mettrie – *L'Homme-machine*, *Les Animaux plus que machines*, *L'Art de jouir*... Les affinités entre le poète et le médecin philosophe – comme le baron d'Holbach, l'un des pères spirituels de Sade – paraissent évidentes lorsque, par exemple, tous deux affirment que la pensée est une faculté de la matière ; ou bien lorsqu'ils dissertent sur l'âme des bêtes, laquelle, d'exister, mortelle ou immortelle, a droit, pour l'un comme pour l'autre, au même sort que celle de l'homme. En outre, s'il n'est pas étonnant que le poète attribue la découverte des grandes vérités à l'imagination, il est assez plaisant de constater que sa pensée coïncide avec celle du médecin, homme des Lumières, pour qui l'imagination est également la faculté primordiale de l'individu, fondement, dit-il, de la science et de la poésie.

Rien de plus séduisant, dès lors, que de regarder du côté du divin marquis pour signaler certains points communs entre lui et Leopardi : la dénonciation de l'extravagant orgueil anthropocentrique, la vision d'une autre nature indifférente et cruelle envers ses propres créatures, la suprématie impérieuse du désir, la condition et la finalité purement infernales de l'univers...

Certes, Leopardi n'a pas non plus lu Sade, mais, selon Giovanni Macchia, il connaissait d'Holbach, l'auteur du *Système de la nature* – « *cette nature que Leopardi imaginait comme une entité féminine démesurée dont le visage était partagé entre le beau et le terrible, dans son circuit de production-destruction* » (4).

Des pensées cueillies, pour le principal, dans l'immense laboratoire du *Zibaldone*, par le poète lui-même, qui composa un opuscule – *Pensées* – sur le caractère des hommes et leur conduite dans la société, Walter Benjamin dit qu'elles sont un « *oracle manuel, un art de prudence pour rebelles* ». Il rappelle que chaque fois qu'il s'est agi de comparer Leopardi à des poètes allemands, on a eu recours à Hölderlin, ce rapprochement éclairant leur indéniable parenté spirituelle : la douloureuse pureté de leur vie et de leur création. Et de citer Karl Vossler (1872-

1949), philologue et critique, commentateur et traducteur de *La Divine Comédie*, à qui l'on doit un essai capital sur Leopardi : « *Si l'on considère la conduite de leur vie, aussi bien Hölderlin que Leopardi furent deux pauvres créatures désarmées qu'il a fallu soigner et guider du berceau à la tombe. Mais chez Leopardi, la prise de position spirituelle pour le cours naturel du monde prend la forme toujours plus forte d'une rébellion, tandis que chez Hölderlin, c'est celle de l'abandon et de la dévotion. L'un aime l'introspection et apparaît volontiers comme un sceptique qui se moque, méprise et se révolte : comme un Brutus mineur ; l'autre comme un croyant, comme le pieux fondateur d'une nouvelle religion : Empédocle.* »

Hölderlin a bénéficié du génie poétique d'un philosophe, Heidegger, qui, comme aucun autre, a posé de façon définitive la vraie question : « *Qui voudrait, de nos jours, prétendre séjourner familièrement aussi bien dans la nature véritable de la poésie que dans celle de la pensée ? Et être en outre assez fort pour faire entrer l'essence intime des deux en l'extrême discord, pour fonder ainsi la concorde de leur accord ?* »

Il reste à souhaiter qu'un grand nombre de lecteurs finisse par compenser l'absence, pour Leopardi, de ce guide unique des poètes que fut l'auteur de *Chemins qui ne mènent nulle part* (5). Toute littérature est en fin de compte la confession d'un destin – mais si elle est puissante, il arrive que l'élégie se change en épopée, celle-ci en histoire, et que l'histoire revienne à la poésie lyrique, ou à la pensée.

Hector Bianciotti

(2) *La Batrachomyomachie*, d'Homère précédé du *Discours sur la Batrachomyomachie*, de Giacomo Leopardi, texte grec établi par Yan Migoubert et traduit par Philippe Brunet (éd. Allia, 78 p., 65 F).

(3) *Chants/Canti*. Edition bilingue. Traduit par Michel Orceel. Aubier, 1995.

(4) *Paris en ruines*. Flammarion, 1988.

(5) Gallimard, « Tel », 1996.

★ Signalons également : *Le Présent de Leopardi*, de Mario Luzi, traduit de l'italien par Bernard Simeone (Ed. Verdier, 56 p., 50 F).

## En toutes lettres

Événement de ce bicentenaire, la première édition complète de la correspondance du poète

F RANCO BRIOSCHI a travaillé pendant dix ans avec Patrizia Landi pour achever la première édition complète des lettres de Giacomo Leopardi et de ses correspondants. Aujourd'hui, les 1970 lettres qui composent cet *Epistolario* (Bollati Boringhieri, 2544 p., en deux volumes) représentent un document essentiel à la compréhension de la vie et de l'œuvre du poète et philosophe né en 1798 et disparu en 1837.

« *Quelles sont les caractéristiques de cette correspondance ?* »

– C'est la plus belle de toute la littérature italienne, par la qualité et le style de ses lettres, mais aussi par la variété de ses correspondants, qui sont au nombre de 197. Parmi eux l'on retrouve quelques-uns des protagonistes de la culture italienne du XIX<sup>e</sup> siècle, mais aussi de nombreux étrangers. La richesse des arguments abordés dans ces lettres nous offre la possibilité de mieux appréhender plusieurs aspects de sa personnalité. On y découvre par exemple la modernité de son attitude vis-à-vis de l'industrie culturelle de l'époque. Il est en effet l'un des premiers à vouloir vivre de son écriture, ce qui l'entraîne souvent dans des discussions très serrées avec ses éditeurs.

– *Sur le plan de la biographie, qu'est-ce que ces lettres nous apprennent ?*

– On se rend compte à quel point Leopardi – qui était un homme réservé, silencieux et doux – était aimé par ses amis et par les gens qui l'avaient connu. Les inimitiés sont vraiment rares, la plus connue étant celle de Niccolò Tommaseo. Pour Leopardi, l'amitié est très importante et tend à se substituer aux relations familiales très problématiques. L'épistolier révèle de graves tensions à l'intérieur de la famille, où le poète et ses frères sont coalisés contre leur mère, qui représente

une autorité despotique. En même temps, le père, qui a perdu de son autorité, n'est plus un modèle à imiter. Les lettres montrent la révolte de Leopardi contre ses parents et sa conscience de la rupture de génération en train de se produire. Dans une lettre extraordinaire écrite à son père en 1819, lorsqu'il décide d'échapper à son univers familial, il exprime ouvertement la fin de l'absolutisme paternel.

– *Y retrouve-t-on ses qualités de philologue ?*

– Certainement, ainsi que sa passion pour la philosophie. On voit notamment qu'il doit beaucoup à la composante empirique et matérialiste des Lumières, tandis qu'il était très critique vis-à-vis du rationalisme cartésien. Aujourd'hui, on sait que sa formation culturelle est due, d'un côté, aux classiques grecs et latins et, de l'autre, à la France des Lumières. Leopardi est l'héritier critique de Voltaire, Diderot, Holbach et Condorcet. Il avait compris le tournant fondamental imprimé à la culture par les Lumières, tout en sachant que la fracture avec le passé était traumatique, et que donc la culture issue de cette rupture était forcément « *amère et triste* ». Le pessimisme de Leopardi trouve ici ses racines les plus profondes. Aujourd'hui, la culture française semble oublier que Leopardi est un auteur presque plus français qu'italien.

– *Est-ce que les lettres contiennent des indications sur sa façon de composer ses poèmes ?*

– Il écrivait d'abord en prose, à la suite d'une pulsion presque irrésistible, plus tard il reprenait calmement ce premier jet, en le retravaillant longuement sur le plan conceptuel et technique. Ses poèmes naissent donc d'un très long travail de décantation. »

Propos recueillis par Fabio Gambaro

# Chantal Akerman, par la voie maternelle

À la parole brisée d'une femme, à ses silences, à son histoire familiale marquée par la guerre et la déportation, se substitue la langue étrange, entêtante de la cinéaste et romancière

**UNE FAMILLE À BRUXELLES**  
de Chantal Akerman.  
Ed. de l'Arche, 96 p., 75 F.

Un de ceux qui ont interviewé Chantal Akerman se souvient avoir transcrit ses réponses interrompues, sans oser combler les blancs : « *C'est exactement ça* », observait-elle, en relisant la litanie des points de suspension qu'il avait insérés. La tentation est grande, en effet, de remplir ses silences, dans ce grand appartement-bureau de Mémilmontant dont elle ne sort que rarement – surtout pour assister aux rétrospectives consacrées à son œuvre cinématographique. Elle vous fixe derrière la fumée patiente de sa cigarette, en attendant le moment où, n'y tenant plus, vous finirez à sa place la phrase qu'elle a laissé mourir. Depuis trente ans, dans les salles obscures, Chantal Akerman est la maîtresse d'un suspense particulier : celui des objets et des lieux familiers, des gestes quotidiens soigneusement enregistrés par la caméra. Son film *Jeanne Dielman, 23 quai du Commerce, 1080 Bruxelles*, qui la fit connaître en 1975, révèle toute « l'inquiétante étrangeté » du quotidien (1). Une femme tenue par le rituel des banalités domestiques y sombre dans la folie et le meurtre lorsque son emploi du temps se dérègle d'une heure. Les stratégies changent de film en film, pas l'interrogation de cette syntaxe minimaliste qui la conduit au théâtre en 1992 avec *Hall de nuit* (2) et aujourd'hui à l'écriture d'un récit, *Une famille à Bruxelles*. Dans un français étrange, entêtant, volontairement mal maîtrisé, elle donne la parole à une femme, récemment veuve et bientôt opérée, seule dans un appartement : le



RENAUD MONFOURNY/LES INROCKUPTEBLES

personnage évoque son histoire et celle de sa famille juive, dispersée. Les appels et les visites de ses deux filles la maintiennent en vie. Ses souvenirs anodins deviennent les indices d'une tragédie sur laquelle on ne peut qu'« épiloguer », une histoire marquée par la guerre et la déportation, la mort insupportable du mari. Les mots valent surtout pour ce qu'ils couvent et dénie, dans la bouche d'une femme qui se « réfrène » sans cesse. Chantal Akerman ne cache pas le projet personnel qui est à l'origine de ce récit. Il s'agit de guetter dans les aléas de la mémoire l'histoire de sa famille éclatée. Et ce en donnant un équivalent littéraire de la langue mélangée de sa mère, le polonais de son enfance, le français de l'adolescence à Bruxelles, l'allemand

des camps, le yiddish de sa belle-famille. « *C'est ma mère qui me traverse dans ce livre. Sa parole est brisée, car ce qu'elle a véritablement à dire, elle ne l'exprime jamais. Je suis celle qui dit pour elle. Ma mère répète qu'elle est née après la guerre, donc avec moi. Ce trou dans son histoire est aussi le mien et j'essaie par mon travail de le combler.* » En tournant *D'Est* (1993), un admirable « documentaire frôlant la fiction » sur les pays de l'Europe de l'Est, Chantal Akerman avait refusé à la fois l'exotisme, la démonstration politique et le retour aux origines parce que « *qui cherche trouve, trouve trop bien et filtre ainsi sa propre vision avec du pré-pensé* » (3). Sa seule ambition est d'amorcer une réponse à cette question brutale qu'une femme

« *C'est ma mère qui me traverse dans ce livre. (...) Ce qu'elle a véritablement à dire, elle ne l'exprime jamais. Je suis celle qui dit pour elle. Ma mère répète qu'elle est née après la guerre, donc avec moi. Ce trou dans son histoire est aussi le mien et j'essaie par mon travail de le combler.* »

posa un jour à la poète Anna Akhmatova, dans la file d'une prison stalinienne : « *Cela aussi, pourrez-vous le décrire ?* » (4). Comment ravander cette mémoire volontairement effilochée, où toute une génération tait les souffrances de l'errance et de la déportation ? Elle s'attarde sur cette « banalité affective » qu'elle défendait contre l'avis de Peter Handke, lorsqu'il trouvait sans intérêt les lettres de sa mère que Chantal lisait en voix off dans *News From Home* (1976) et qui racontaient déjà, sur des longs plans de New-York, le roman sans accents de la petite vie bruxelloise. Dans *Une famille à Bruxelles*, elle coule cette banalité dans la forme contraignante d'une « psalmodie », réminiscence des rythmes chantés à la synagogue

de son enfance. Une forme qui appelle plus la récitation que la lecture silencieuse. Cette langue est aussi celle qu'elle a ébauchée contre les canons scolaires, lorsqu'un professeur annota sur une de ses rédactions de jeune fille : « *style populaire* ». Cette écriture personnelle, faite de fluidité harmonique et de ruptures syntaxiques, a toujours accompagné ses films. S'il y a à la retour aux origines, c'est par la fascination de l'écriture, qui lui permet, à 48 ans, d'explorer son passé. Il y a deux ans, le tournage éprouvant d'*Un divan à New York*, comédie à gros budget, faillit la pousser à couper les ponts avec le cinéma. « *Le Divan, c'était tellement lourd... Quand j'ai eu envie de faire des films, au départ, je voulais m'exprimer, je ne voulais pas mener une guerre. Dans l'écriture, on peut rester proche de soi.* » Proximité dangereuse pourtant, pour celle qui avoue hésiter entre la liberté et l'enfermement de l'écriture. Mais comment raconter les obsédants souvenirs de ceux qui « glissent ailleurs » sans se sentir vaciller soi-même ? Etrange paradoxe de celle qui éprouve à tout moment le déséquilibre et la rupture, tout en appartenant à la famille de ces êtres que l'on dit entiers.

Fabienne Dumontet

- (1) Danièle Dubroux, « Le familier inquiétant (Jeanne Dielman) », *Cahiers du cinéma* (mars-avril 1976).
- (2) Publié aux éditions de l'Arche, ainsi que le scénario de *Un divan à New-York* (1996).
- (3) « A propos de D'Est », in *Chantal Akerman : D'Est. Au bord de la fiction*, éditions du Jeu de Paume, Réunion des musées nationaux, 1995.
- (4) « En guise de préface » du *Requiem*, d'Anna Akhmatova.

# Habiter le motif

**LE VŒU D'ÉCRITURE**  
**Petites études**  
de Patrick Drevet.  
Gallimard, 164 p., 85 F.

Plus encore que la capacité, le désir de réfléchir sur une certaine idée et pratique de la littérature, ce qui frappe dans les « études » de Patrick Drevet, c'est l'adéquation, la continuité entre réflexion et création. En lui, les facultés intellectuelle et imaginative, au lieu de s'exclure ou de se concurrencer, convergent et se complètent. Les deux premiers volumes de ces essais (Gallimard, 1991 et 1996) portaient sur le « désir de voir ». Cette « pulsion scopique », les romans de Drevet l'ont mise en scène, avec un luxe remarquable d'attention et de rigueur. Ses études ne se contentent pas de l'analyser : elles lui donnent une assise et une conscience.

Dans les sept textes d'abord publiés en revues et rassemblés ici sous le beau titre de *Le Vœu d'écriture*, Drevet interroge le « désir de dire » propre à l'écrivain, corrélatif, pour lui, de celui de voir. L'une de ces études porte d'ailleurs sur les rapports de l'écriture et du cinéma. Mais le regard à son tour lui-même que l'un des accès au monde sensible : « *La vocation foncière de l'écrivain n'est pas de dire, mais d'écouter* », conclut-il. Quant au désir, comme les romans de Drevet le montrent pour la part érotique et sensuelle, il reste essentiellement une tension, une attente et une attention : écrire et décrire – un paysage autant qu'un corps – participent d'une ascèse destinée non pas à écarter les sens, mais à les exalter. Réfléchissant avec conscience et obstination sur l'acte d'écrire, Patrick Drevet ne s'écarte pas de son « motif » mais l'investit davantage, l'habite.

P. K.

★ Signalons la réédition du récit intitulé *La Micheline* (1990 et 1994) en Folio (n° 3114).

# Victor Segalen, poète de la Chine

Après Claudel, les Cahiers de l'Herne consacrent un numéro à l'auteur de « Stèles » avec notamment une remarquable étude « pro-chinoise » de François Cheng

**VICTOR SEGALEN**  
Cahier de l'Herne  
dirigé par Marie Dollé  
et Christian Doumet.  
Ed. de l'Herne, 406 p., 300 F.

La liste est longue, déjà, des poètes ou phénomènes qui ont eu droit, jusqu'à ce jour, à leur « Cahier de l'Herne », de Mao Tsé-toung à Michaux, de Dracula à Claudel, du nirvana à la franc-maçonnerie. Les prochains volumes annoncés sont Mitterrand et Machiavel.

Cette manière de distribution des prix, posthume, couronne à présent Victor Segalen, médecin de la Navale, né à Brest, qui, en un temps où l'aéroplane ne joignait pas Paris à Pékin en douze heures, fut, avec Claudel et Saint-John Perse, un mordu de la Chine dans les premières années du siècle. Presque tous ses livres allaient être, peu ou prou, chinois.

Grand excursionniste, Segalen eut souvent recours aux coolies, ces « hommes de bât », comme il dit. Estimant le coolie moins performant que le cheval, Segalen proposait de l'améliorer, de réaliser « *un mors léger, approprié à la nature humaine* », ou, « *mieux encore* », un anneau d'or au nez, assorti de deux rênes minces, et « *une bonne cravache... Il y aurait nécessairement des pacages et des haras* ».

Segalen est un homme sérieux. Il était, dans les années 1900, l'un des seuls officiers de marine sachant nager. Nous ne devinons jamais s'il exerce ou pas un humour plus que noir, sinistre. Donnant à son ami Henry Manceron des nouvelles de sa fille âgée de 6 ans, il écrit : « *Je regrette pour Annie que le règne des grandes courtisanes soit périmé. J'aurais aimé à faire de ma fille une reine des joies.* » Marie Manceron, faisant suivre cette lettre à son mari, notait en marge : « *Toujours cette manie française d'écrire des lettres superflues*

cielles d'une forme amusante ou littéraire ou paradoxale mais sans aucun fond. » C'est là une façon pas trop inexacte de croquer Victor Segalen, qui, par exemple, dans l'un des poèmes de *Stèles*, son livre le plus célèbre, écrit : « *J'ouvrirai la porte et Elle entrera, l'attendue, la toute-puissante et la toute-inoffensive* », et le poète, en compagnie de cette jeune femme, de « *rire et chanter* », « *pour, la nuit où elle comprendra, être doucement poussée dans un puits* ». Mais nous ne savons jamais trop si les « attendues » et les « inoffensives » que Segalen pousse dans un puits après les heures de délices sont des filles ou des garçons.

Grande question : Segalen aimait-il la Chine ? L'édition la plus courante de *Stèles*, en « Poésie de poche Gallimard », nous avertit, en préface : « *Il y a dans tout l'œuvre de Segalen, et singulièrement dans Stèles, un malentendu fondamental à dissiper (...). Il faut en écarter l'aspect Chine* ». Et ce texte condamne « *la tendance qu'on a trop aisément à l'endroit de Segalen à faire de lui un "poète de la Chine"* ».

## CONTRE-EXPERTISE

L'intérêt premier de ce « Cahier de l'Herne » est de nous offrir, sur ce point, une contre-expertise, on ne peut plus sérieuse, effectuée par un Chinois, M. Cheng. Il écrit : « *Certaine thèse veut que la Chine n'ait été qu'un prétexte grâce auquel il aurait recréé un monde intérieur constitué par avance.* » Et, s'attachant longuement, l'un après l'autre, à chaque « propos » de Segalen, architecture, sculpture, montage, fleuve, etc., François Cheng établit, preuves à l'appui, que l'œuvre de Segalen est, certes, « *une création authentiquement personnelle* », mais écrite, en Chine, « *à partir d'un Réel intensément vécu, intériorisé* ». Et il conseille d'aller à la rencontre de Segalen par la lecture de *Lettres de Chine*, et de *Briques et tuiles*.

La thèse d'un Segalen d'inspira-

tion bretonne avait été, auparavant, sapée par un Breton de souche, Yves Le Gallo, qui, au cours d'un Colloque Segalen tenu à Brest en 1994, présenta une étude définitive, « *Un Breton : Victor Segalen, ou comment ne pas être breton* » (1). Crime : Segalen ne parlait ni n'écrivait le breton. Il n'a que dédaigné pour l'architecture bretonne, pour les habitants : « *En contournant l'église (de Penmarch), un indigène nous signale un bas-relief informe... « Deux lourdes paysannes qui étalent au sec leurs filets de pêche nous regardent passer avec des yeux de ruminants étonnés. » Il trouve le paysage breton « douceâtre, sucré et pas méchant ».* Il n'aime pas non plus l'océan, dit Yves Le Gallo, « *il ne l'aime pas dans ses tumultes et il le méprise dans ses calmes plats, la pleine mer lui paraît « nauséuse »* (en Chine, Segalen s'éprendra de l'eau douce des grands fleuves). Le Gallo va jusqu'à s'étonner de ce que Segalen ait souvent soigné ses déshydratations avec des intraveineuses de « plasma de Quinton », qui était une reconstitution aseptique d'eau de mer.

Après l'étude « pro-chinoise » de François Cheng, un second point particulier mérite d'être, dans ce *Cahier de l'Herne*, relevé. Il nous est dit, dans les « *repères biographiques* », et dans le courant de plusieurs articles, que Victor Segalen, en 1917, fut envoyé en Chine par le ministère de la Guerre, avec mission « *d'examiner des volontaires chinois destinés à travailler dans les usines d'armement françaises* ». Et s'il est exact que Segalen, en mars 1917, à Nankin, examina ces « volontaires », au rythme de 200 par jour, il est faux d'affirmer que c'était en vue de leur envoi dans nos « usines d'armement ».

Depuis une vingtaine d'années, toutes les publications, en France, insistent sur ces « usines d'armement ». C'est une façon d'occulter ce qui fut, après les exécutions des soldats du Chemin des Dames, le

second fait inavouable de la guerre 1914-1918 : celui de cette centaine de milliers de Chinois, importés à la demande du général Foch, sur une initiative du War Office anglais, pour « *la construction des abris, tranchées et boyaux, en un mot pour la bonne tenue des secteurs* ». Foch précise que ces Chinois sont « *utilisés dans la zone de feu* », et qu'ils « *sont capables de la meilleure tenue sous les rafales de l'artillerie moderne* ». A leur recrutement, il leur avait été promis de recevoir, en France, « *une paire de souliers de cuir et un manteau d'hiver* ». Pour la plupart ils n'y eurent pas droit, et creusèrent les tranchées pieds nus et tremblant de froid. Ils furent décimés. Leurs tombes parsemaient les cimetières de Busseboom, Saint-Omer, Pont-de-Brique, Boulogne, Noyelles, etc.

Comme le canal de Suez n'était pas un trajet sûr, le voyage de ces travailleurs chinois durait, à l'aller, trois mois. A fond de cale. Deux ouvrages qui traitent de cet événement, *Chinese migrations and labor conditions*, de Chen Ta, et *Les Travailleurs chinois et la Grande Guerre*, de P. Wou (publié chez Pédone en 1939 et toujours disponible, 13, rue Soufflot, à Paris), précisent que des Chinois recrutés mouraient déjà à bord, touchés par le scorbut, ou par suicide. D'autres perdaient la raison.

Victor Segalen accompagna, en tant que médecin, l'un de ces convois. Les rares témoignages disent qu'il procura aux malades et aux non-malades des soins attentifs, fraternels, salutaires.

Sur la mort de Victor Segalen, suicide ou accident, douze mois après ce voyage, le *Cahier de l'Herne*, pas plus que les livres et articles parus jusqu'à présent, n'apporte d'information décisive.

Michel Cournot

- (1) Actes du colloque publiés par le Centre de recherche bretonne et celtique (1995).

# Incertain séjour

J.-B. Pontalis trace l'esquisse d'une intimité mélancolique dont les limbes seraient la figure

**L'ENFANT DES LIMBES**  
de J.-B. Pontalis.  
Gallimard, 172 p., 80 F.

Des mots s'imposent parfois à l'esprit dont on ne connaît que vaguement le sens. Ou dont le sens divague au sein d'une séduisante sonorité. Il peut même arriver que ces mots soient assez riches d'échos pour qu'à partir d'eux on puisse tirer un fil intime, ou bien, par eux, se laisser conduire. « *Cela s'appellera Limbes* », écrit J.-B. Pontalis, en incipit de son livre. Comme s'il usait d'un argument de douce autorité pour désigner par avance ce qu'il conviendra, ensuite, de préciser, de nommer. Le mot est bien choisi, qui semble contenir, dans ses acceptions autant que dans sa résonance, assez de vague, de flou... pour accueillir « *cela* ».

« *Pour quel obscur motif ce mot dont je prolonge la première syllabe et qui paraît se tenir entre le clair et l'obscur exerce-t-il sur moi un tel attrait ?* », questionne l'auteur. Mais, avant de répondre, il lui faut s'armer de quelque érudition. Originaires du latin *limbus*, ce terme de la théologie chrétienne désigne le séjour des justes morts avant l'événement du Christ – avant donc l'institution explicite de l'enfer et du paradis. Plus couramment, les limbes sont le lieu où résident les enfants morts hors du baptême, et donc privés de la vision béatifique. On en fit d'abord une annexe du feu éternel, avant d'adoucir quelque peu les choses.

Cette surmaternelle géographie a excité l'imagination de l'écrivain. Mais il laissera vite de côté les arides questions de théologie. C'est le mot qui le poursuit, l'entête, et avec lui ce qu'il évoque : le souvenir, l'addition des morts, le ressassement du deuil. Pontalis cite Henry James (*L'Autel des morts*, justement) : « *Il avait pris, peu à peu, l'habitude de compter ses morts.*

*L'idée lui était venue, assez tôt dans la vie, que l'on devait faire quelque chose pour eux.* » « *Idee* » admirable, qui nomme le plus humain, le plus impuissant des soucis. Mais il se défend : « *Je ne veux pas que ce livre soit un livre des morts.* »

Alors, il puise ailleurs, dans sa propre mémoire comme dans les paroles reçues. Mais dans le discours de ses patients – Pontalis est psychanalyste autant qu'écrivain –, c'est la mort qui domine encore. La mort et l'enfance..., cet espace du possible dont les limbes figurent l'inaccomplissement. Pour s'extraire de cette « *terre d'ombre (...). au centre de tout* », figure de la mélancolie, il faut s'efforcer, se savoir, se croire vivant. Effort que l'analyste partage avec l'analysant, de part et d'autre de cette frontière qui sépare, au nom de la règle freudienne, celui qui parle de celui qui écoute.

Pour le psychanalyste qui écrit, qui cherche, à l'intérieur de son espace le plus intime, à faire œuvre de littérature, le temps de l'interprétation est suspendu : une autre matière que celle de la clinique est en jeu. Ainsi dans cet épisode saisissant du livre de Pontalis où le trouble d'un patient révèle, à celui qui parle comme à celui qui écoute, la procession des morts et des deuils, en même temps que l'irréparable décalage entre les deux états. Décalage qui fait monter les larmes de fort loin : des limbes probablement.

« *Soudain, toute ma vie m'apparaît comme une vie antérieure, elle n'est faite que de vies antérieures (...). Comment font-ils les autres pour dire "moi" ? Pour être convaincus qu'ils ont une vie, présente, passée, et que c'est la leur ? Certains même la racontent.* » Ebauche, croquis, carnet, le livre de Pontalis tremble de « *cela* » dont il procède.

Patrick Kéchichian

★ Un homme disparaît, récit publié en 1996, vient d'être réédité en Folio (n° 3122).

**NOUVEAUX JEUX INTÉRESSANTS**

de Georges Perec.  
Présenté par Jacques Bens et Bernard Magné,  
Zulma, « Grain d'orange »,  
94 p., 49 F.

**JEUX D'ESPRIT ET ÉNIGMES MATHÉMATIQUES**

**Comptes de la vie ordinaire**  
d'Elisabeth Busser  
et Gilles Cohen.  
Ed. Odile Jacob, 216 p., 130 F.

**ARCHIVES DES ANGES**

d'Alix de Saint-André.  
Nil Editions, 222 p., 120 F.

On ne songe pas assez souvent à comparer la superficie de certains icebergs à celle de la Belgique. L'esprit avide qui se pose la question découvre pourtant, non sans surprise, que certains blocs solitaires et glacés sont plus vastes que le plat pays. Georges Perec, sur ce point, est formel : « On en a observé un dans le Pacifique sud qui mesurait environ 330 kilomètres de long sur 97 de large, soit plus de 31 000 kilomètres carrés (la Belgique a une superficie d'environ 30 500 kilomètres carrés) ». Ce constat n'apprend que fort peu de chose, finalement, sur le royaume des Belges – et guère plus sur les icebergs. Mais il renseigne grandement sur la bizarrerie d'une tête où peut naître une interrogation de ce genre. En parcourant le troisième et dernier recueil de jeux et casse-tête rédigés par Perec (avec Jacques Bens, pour *Jeune Afrique*, en 1981 et en 1982), on voit se compliquer le réseau des évidences. Pour trouver, il est nécessaire que l'on regarde autrement, que l'on change de registre. Il peut s'agir de chercher l'intrus. Par exemple, dans cette liste : « *Anthrax* – *Construction* – *Feldspath* – *Herschauer* – *Obstruction* – *Splanchnique* – *Thrombose* ». On ne trouvera jamais par le biais du sens. La forme seule sauve : « *thrombose* » est l'unique terme où ne figurent pas, comme dans tous les autres, quatre

Qu'y a-t-il derrière les bribes de monde dont nous connaissons les apparences ?  
D'incohérents hasards ?  
Des nombres régnant en maîtres ? De célestes créatures ? Hypothèses et cotillons

consonnes de suite.

Sans doute est-ce là un ressort central pour de multiples formes de spéculation : délaissier ce qui se donne le plus directement, les avant-plans, les significations marquées, pour aller chercher à l'arrière – dans les zones au premier abord invisibles, incertaines, mal assurées – le chiffre des apparences, la clé des phénomènes. Après la vitrine immédiate du monde, au-delà de ce que nous percevons ou croyons sans réfléchir, se tiendrait, accessible seulement au regard de la pensée, l'ordre caché des choses. Antique fascination. Qui peut s'appuyer notamment sur le contraste permanent entre ce qui nous semble exact et ce qui l'est vraiment. Même celui qui n'est pas grand clerc en arithmétique ou en calcul des probabilités se trouve souvent déconcerté par le décalage entre ce qu'il « pensait » et le raisonnement qu'il comprend.

Professeurs de mathématiques, mais aussi responsables de la rubrique de jeux mathématiques à *La Recherche* et au *Monde*, Elisabeth Busser et Gilles Cohen expliquent les subtilités des calculs de tous les jours pour les plus ignares, les plus allergiques aux chiffres d'entre nous. Non contents de rédiger des problèmes diaboliques, quoique benoîtement formulés, ils montrent comment nous ne cessons d'être confrontés à la trame numérique du monde dans nos activités les



plus banales. Les athlètes du logarithme y découvriront de nouvelles astuces. Mais surtout, les handicapés algébriques et les déficients du polynôme y trouveront une aide à la fois enjouée et salutaire. Astuces du calcul mental, estimation de l'ordre de grandeur, surprises des probabilités, logique des ensembles flous, ces deux experts esquissent tout. Bravement, avec humour en prime et exemples à la clé. Les illustrations concrètes sont toutes empruntées à la vie quotidienne : partage des additions de restaurant, points de retraite, impôts, statistiques et sondages. Exemple simplissime mais frappant, l'explication du nombre négatif : « *Un car s'ébranle avec 10 passagers. Il en descend 13 à l'arrêt suivant : il en reste alors un nombre négatif, -3. Cela signifie qu'il faut que montent 3 nouveaux passagers pour que le car soit vide !* »

Peut-être est-ce là une définition, paradoxale et indirecte, des anges : voyageurs au-dessous de zéro, sorte d'antipassagers, gens qui descendent de l'autobus quand tout le monde est parti, et doivent y remonter pour qu'il n'y ait vraiment personne. On badine à présent avec ces vénérables rêves de l'histoire humaine. Chacun en prend à son aise avec l'angélique population. Au point qu'on en vient à oublier l'essentiel : ces messagers de Dieu étaient censés servir d'intermédiaires célestes – comme les nombres, à leur façon – entre l'infini ineffable et les courtes affaires des hommes. Quelques pas au-delà de la surface des choses, sous la toile tendue du spectacle, se tenaient des légions invisibles. Aujourd'hui, la vague vogue des anges les sert à toutes les sauces, sur tous les supports – papier à lettres ou tapis de souris, cartes

postales et autosuggestion. On a transformé la puissance fabuleuse en une petite doublure karmique-acrylique, un simili-corps astral garanti publicitaire. « *Les anges réuniraient les qualités du téléphone portable, du paratonnerre individuel, de l'animal domestique et de la fée Clochette* », note Alix de Saint-André.

Journaliste, auteur d'une « Série noire » qui a connu un vif succès (*L'Ange et le Réservoir du liquide à freins*, Gallimard, « Série noire »), Alix de Saint-André fréquente depuis déjà quelques années l'abondante littérature relative aux anges dans les trois monothéismes. La première originalité de sa démarche est en effet de rapprocher des commentaires talmudiques, des livres des Pères de l'Eglise et des textes coraniques. La seconde est d'exposer le résultat de ces pérégrinations angéologiques

dans une langue cocasse, impertinente, inattendue comme une tangente intelligente. Après avoir lu *Archives des anges*, vous pourrez soutenir une conversation sur toute une série de sujets qui plaisent en vacances : les aventures de Gabriel (qu'on rencontre chez la Vierge Marie, puis chez Mohammed le Prophète), les manières problématiques dont les anges déchus, avant le Déluge, prirent femmes chez les humaines, la difficulté rencontrée par de nombreux érudits pour estimer correctement le nombre faramineux de créatures composant les célestes légions, les disputes entre ceux qui soutiennent que tous ces anges existaient déjà avant que Dieu crée le monde, ceux qui pensent qu'ils furent créés dès le premier jour, avec la lumière, ceux qui sont au contraire partisans de situer leur naissance l'un des jours suivants, etc.

En parcourant ces pages amusantes, on peut être finalement saisi d'un curieux sentiment, comme une nostalgie mêlée de désillusion. D'autres générations, pas si lointaines, surent encore que « *tout ange est terrible* », comme le dit Rilke au début des *Elégies de Duino*. Entre les chemins de fer à vapeur, les transatlantiques et le télégraphe, certains esprits des temps modernes eurent encore idée de ce que fut, au cours des âges, la puissante terreur qu'inspiraient ces puissances divines. Gustav Meyrink, avec *L'Ange à la fenêtre d'Occident* a sans doute donné le dernier grand récit de cet effroi majestueux. A présent, nous rions à table. Nous n'y croyons plus, même quand l'aube est froide ou que le jour hésite. Nous nous moquons des anges autant que de la taille des icebergs. Heureusement ?

★ A signaler également : *Les anges nous parlent (Angels Unawares)* de Megan McKenna, parfait exemple de reprise de légendes très diverses utilisées au premier degré (traduit de l'anglais par Nicole Gira, L'Atelier/Éditions ouvrières, 160 p., 90 F).

## Malaise dans l'esthétique

Les formes de l'art appellent de nouveaux critères de jugement. Rainer Rochlitz analyse ce débat avec subtilité, une qualité manquant à Luc Ferry

**L'ART AU BANC D'ESSAI, ESTHÉTIQUE ET CRITIQUE**

de Rainer Rochlitz.  
Gallimard, 480 p., 150 F.

**LE SENS DU BEAU**

de Luc Ferry, suivi d'un débat avec Philippe Sollers sur l'art contemporain.  
Ed. Cercle d'art, 240 p., 110 ill., 185 F.

L'art contemporain a jeté le trouble dans la philosophie. Le surgissement de créations de plus en plus variées, appuyées sur des instruments de plus en plus nombreux, a privé d'efficacité les critères et les habitudes du jugement esthétique. On pouvait s'y attendre. A vrai dire, le plus surprenant est que ceux qui font profession d'étudier et de proposer des théories esthétiques aient attendu que le siècle finisse pour prendre enfin la mesure des mutations qui s'accomplissent depuis bien plus d'un siècle, depuis Daguerre, depuis Courbet, depuis l'âge des avant-gardes. Le premier mérite de Rainer Rochlitz, qu'il partage avec d'autres auteurs – Jean-Marie Schaeffer, par exemple –, est de reconnaître le délabrement de sa discipline et d'affirmer que la question du jugement est à reprendre. Un second tient à sa méthode : ayant déclaré la nouveauté de la situation, il ne tente pas de la résoudre en invoquant des systèmes – kantien ou hégélien – dont il serait illogique d'espérer qu'ils puissent résoudre les incertitudes actuelles, ayant été composés d'après et pour des situations intellectuelles, artistiques ou sociales absolument autres.

*L'Art au banc d'essai* procède à un inventaire critique de doctrines et d'hypothèses avancées depuis une dizaine d'années. Comparsent Danto, Goodman, Beard-

sley, Genette. Leurs ouvrages sont moins analysés qu'autopsiés. Rochlitz y cherche la faiblesse à ses yeux fatale, celle dont la doctrine qu'il examine ne peut que souffrir. Il la découvre. Il dénonce des fragilités des notions. Il fait jouer des contradictions et ruine les classifications. Il ébranle les typologies. Il doute de la validité des critères. Il réintroduit des objections oubliées. Bel usage du doute.

D'où vient alors que l'ouvrage déçoit ? De ce qu'il demeure à l'extérieur des œuvres et des arts. Quand, ayant discuté les doctrines, il tente d'analyser des livres ou des images, il collationne des interprétations, il détecte des références et des allusions mais, qu'il s'agisse d'Echenoz ou de Richter, le roman ou le tableau demeurent à ses yeux les produits d'une élaboration artistique, exclusivement artistique, dépourvus de conséquences intellectuelles autant que de connivences avec le présent, présent individuel et présent collectif. Aussi les démagne-t-il et les appauvrit-il. Dès l'introduction, une phrase énonce que, « pour toute œuvre d'art, leur intérêt ne peut résider, en dernière instance, que dans leur force artistique ». Soit. Mais c'est pour ajouter : « Elles n'engagent pas du point de vue philosophique, mais du point de vue de leur réalisation et de leur puissance en tant qu'œuvres – que l'on partage ou non la pensée sous-jacente ». Et si c'était l'inverse ? Et si, justement, l'adhésion à une œuvre dépendait essentiellement de la « pensée sous-jacente » qui ne se sépare pas plus de « la réalisation » que le fond de la forme ? Peut-être est-ce là le point, que Rochlitz cherche à identifier, où l'attitude dite esthétique se sépare de l'attitude dite critique. Cette dernière s'emploie à mettre en lumière la totalité des significations et des effets – intellectuels, moraux, politiques, etc. – de l'œuvre quand la démarche du

philosophe, telle qu'elle se définit ici, ne se soucie que d'autres philosophies, ayant pris soin de rappeler préalablement aux artistes les limites de leur territoire. Benjamin, Adorno, Bataille, Sartre lui-même, étaient moins restrictifs et faisaient, si l'on peut dire, confiance aux œuvres. Ainsi leur conféraient-ils leur véritable ampleur.

Du moins Rochlitz se montre-il attentif aux réflexions et aux travaux de ses contemporains, historiens ou critiques, et nuance-t-il ses thèses. Luc Ferry n'a pas de ces scrupules. Ses conclusions aspirent au définitif. Il tranche. « *L'idée à laquelle l'art chrétien s'est élevé est celle de l'esprit, non plus extériorisé dans la belle individualité grecque, mais conscient de soi, et, quoique rationnellement supérieur à l'art classique, il doit en quelque façon lui redevenir esthétiquement inférieur.* » On peut douter de l'efficacité de telles assertions péremptives.

On peut douter d'une vision du XX<sup>e</sup> siècle qui le réduit à peu de faits et d'œuvres. Il ne suffit pas d'évoquer les Incohérents et Alphonse Allais pour comprendre le dadaïsme et Duchamp. Il ne suffit pas non plus d'inventer un étrange face-à-face Kandinsky-Metzinger et d'expliquer le cubisme et l'abstraction par la recherche d'une « quatrième dimension » et les leçons de géométrie dispensées à quelques peintres par un nommé Princet. Ce n'est là qu'une anecdote. Il aurait été plus précieux au lecteur que l'auteur se mesure à la complexité de la création au lieu de s'en tenir à quelques éléments arbitrairement privilégiés.

Le livre finit sur un dialogue de l'auteur avec Philippe Sollers, qui oppose son scepticisme, son ironie et son amour des œuvres au désir de système et de généralités qui anime Luc Ferry.

Philippe Dagen

## Révisions sociologiques

Sous forme de manifeste, Nathalie Heinich redéfinit le rôle « a-critique » de la sociologie de l'art

**CE QUE L'ART FAIT****À LA SOCIOLOGIE**

de Nathalie Heinich.  
Minuit, 92 p., 68 F.

Pour revoir le métier de sociologue, l'art est un excellent point de départ. C'est ce qu'entend démontrer Nathalie Heinich dans ce texte bref, dense et acéré, en forme de manifeste. Il ne s'agit plus de démontrer que la singularité de l'art est une illusion, en mettant en évidence les conditions sociales, culturelles et matérielles de sa production. Ce qu'ont fait, jusqu'ici, les principaux courants de la sociologie de l'art, comme d'ailleurs de nombreux protagonistes engagés dans les controverses sur le sens et la valeur des œuvres. Il ne s'agit pas non plus de prendre le parti inverse – celui de la création pure et du génie particulier de l'artiste –, lui aussi largement représenté, et fermement défendu par les spécialistes d'esthétique. Il est temps de sortir de cette confrontation, en considérant que ces positions antinomiques relèvent, l'une comme l'autre, de constructions idéologiques ayant leur cohérence et leur pertinence propre. Le sociologue, dès lors, n'est plus de tel ou tel bord : il prend les deux comme objet d'observation et sujet de réflexion, il cesse donc de se prononcer sur l'art, pour étudier « les mots et les actions qui le constituent comme tel ».

Cette perspective rompt notamment avec celle de Pierre Bourdieu, qui dénonce les processus sociaux de distinction et les effets de domination cachés derrière l'idéalisation des valeurs artistiques. Pour Nathalie Heinich, ces analyses renvoient à « un monde unidimensionnel », elles ignorent la diversité des conceptions et des modes de valorisation promus par des acteurs, finalement moins naïfs et plus compétents que ne le prétend le savant. Le rôle du chercheur n'est pas de dénoncer ou

de juger, mais de décrire et de comprendre la pluralité des « régimes de valeurs » et des systèmes de représentations qui contribuent, concurrence, à circonscrire les limites, variables, du domaine artistique. Ainsi, s'agissant des conflits autour de l'art contemporain, vu comme avant-garde par les uns, comme fumisterie par les autres, il doit étudier symétriquement les arguments, les référents, la logique des deux discours et la portée du débat dans l'espace public. Bref, « il n'a plus à décider si les acteurs "ont raison" mais seulement à montrer quelles sont leurs "raisons" ».

Résolument « descriptive » et « a-critique », cette sociologie est aussi « relativiste ». Mais en un sens précis : il n'est pas question de considérer que toutes les valeurs sont équivalentes et non hiérarchisables, mais de n'exclure ou de ne privilégier aucun point de vue, en les prenant tous au sérieux. Cette posture du chercheur, qui suspend son jugement, sans prétendre qu'en art tout se vaut (ce serait encore en juger), est conforme à l'exigence wébérienne de « neutralité axiologique ». Une neutralité néanmoins « engagée » : précisément parce qu'il est sans parti pris, le sociologue peut intervenir dans le débat pour « favoriser l'intercompréhension ».

La révision théorique et méthodologique, vigoureusement défendue par Nathalie Heinich, est commune à plusieurs tendances récentes de la sociologie française, telles l'anthropologie des sciences et des techniques de Bruno Latour et la sociologie de la justification de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (qui s'intéresse aux controverses sur les valeurs morales). Derrière, se profile aussi un nouveau modèle d'intellectuel : enclin à délaissier la dénonciation des rapports de pouvoirs, pour se tourner vers le pluralisme et la conflictualité démocratiques, il est dans l'esprit de son temps.

Nicole Lapierre

## Traumatisme psychique

**ÉCRITURE DE SOI****ET TRAUMA**

sous la direction  
de Jean-François Chiantaretto.  
Ed. Anthropos, 284 p., 198 F.

L'un des problèmes auxquels s'affronte l'interprétation psychanalytique des textes littéraires est l'importance accordée au devenir psychique d'un trauma survenu dans l'enfance de l'écrivain. L'éventuelle fonction réparatrice de l'écriture n'apparaît-elle pas plus clairement dans l'autobiographie, le journal intime ? A cette interrogation a été consacré un colloque. Nous n'en retiendrons ici que trois contributions, à titre d'exemples de la qualité intellectuelle de l'ensemble. La première est celle de Jacques Lecarme réfléchissant à ce que Flaubert appelait « l'indisable », en mettant en rapport deux rêves symétriques, l'un qui est transposé dans un texte de jeunesse de Flaubert où le narrateur se sent dévoré, l'autre, le rêve célèbre de « l'homme aux loups » tel que l'a analysé Freud. La question posée est celle d'un possible rève canonique de l'origine, peut-être généralisable à l'espèce humaine. La deuxième contribution à retenir l'attention est celle de la psychanalyste Anne Clancier, qui met en lumière les images de la mollesse et de la liquéfaction chez Jean-Paul Sartre, mollesse qui trouve dans la carapace des mots sa protection première. Contre quoi sinon contre l'angoisse de liquéfaction vécue par le bébé atteint de maladie intestinale après la mort de son père. Nicole Lapiere, enfin, en sociologue, apporte une réflexion sur les blessures nominales et fait état de sa propre expérience, puisque sa propre famille avait échangé son nom judéo-polonais de Lipsztein contre un nom analogue, francisé, et qu'une professeur d'histoire de son lycée, juive, lui avait fait honte de ce reniement.

Michel Contat

# André Schaeffner, maître de l'intrigue musicale

Alors qu'est publiée sa brève correspondance avec Pierre Boulez, reparaissent, augmentés de trois études inédites, les essais de référence de l'ethnomusicologue

**VARIATIONS SUR LA MUSIQUE**  
d'André Schaeffner.  
Fayard, 448 p., 150 F.

**CORRESPONDANCE 1954-1970**

**Pierre Boulez et André Schaeffner.**  
Présentée et annotée par Rosange la Pereira de Tugny, Fayard, 224 p., 120 F.

**T**rop souvent l'historien de la musique, faute de contact, d'affinités avec un art vivant qui évolue assez loin de ses oreilles, se prive-t-il d'une expérience irremplaçable. » André Schaeffner, l'auteur de cette vérité élémentaire, a tout fait pendant sa longue existence (1895-1980) pour ne pas en pâtir. Il a effectué de nombreux voyages en Afrique (dès 1931) avant de fonder le département d'ethnologie musicale du Musée d'ethnographie (Trocadéro), qu'il dirigea jusqu'en 1965. Il a occupé la présidence de la Société de musicologie de 1958 à 1968 après avoir diversement participé à la vie musicale française en tant que critique, secrétaire de l'Orchestre symphonique de Paris ou animateur des concerts de la Pléiade (pendant l'Occupation). S'il a reçu sa principale formation sur le terrain, il a également fréquenté l'École du Louvre et la Schola Cantorum et s'est placé au carrefour idéal de deux enseignements, celui de Marcel Mauss, pour la sociologie, et celui de Romain Rolland, pour la musicologie. Ses publications *Jazz* (1926) et *L'Origine des instruments de musique* (1936) lui ont conféré un statut de pionnier dans ces domaines. Le saisissant ensemble d'études réunies l'année de sa mort (*Essais de musicologie et autres fantaisies*, éd. Le Sycomore) qui reparait augmen-

té de trois inédits, laisse à penser qu'en bien des sujets le docte travail de Schaeffner fera encore longtemps autorité.

Intitulées *Variations sur la musique*, ces réflexions érudites sont réparties en trois groupes. Le premier, « Art et civilisation », fournit d'emblée le mobile favori des investigations de Schaeffner. L'analyse minutieuse du pré-théâtre ancestral autorise une critique de la musique contemporaine qui, comme le théâtre moderne « à vouloir trop dire, trop représenter, trop démontrer, a perdu beaucoup esthétiquement parlant », en particulier « comparée à celle de l'Extrême-Orient et du centre de l'Afrique ». « Auditeur initié » en Afrique, Schaeffner ne tarde pas à le devenir en Europe et, nous aussi, sur ses traces. Convaincu qu'« en bien des cas la musique est un masque », il n'entend pas se fier aux apparences, car « il n'est pas jusqu'au compositeur qui se trompe lui-même : sur la portée exacte de ses intentions, de ses allusions, de ses déguisements, de ses dissimulations ». Schaeffner mène donc l'enquête en posant des questions-clés : « Sommes-nous assurés que, dans notre musique savante elle-même, rien ne subsiste des conditions particulières aux civilisations primitives ? » Il interprète les faits et effectue des recoupements. Jusque dans la formation des phrases s'impose une façon de procéder qui consiste à mettre en avant des observations déterminantes avant d'en dévoiler in fine la secrète relation. « Particulièrement réceptif, perméable, sensible par définition, mobile, aventureux, tributaire du milieu où il s'est trouvé engagé et à la fois en opposition plus ou moins délibérée avec ceux-ci, tel est l'artiste. »

Construits et rédigés comme des nouvelles, les articles d'André Schaeffner exercent la même fascination qu'un roman de Thomas Mann ou d'Umberto Eco. Parmi les

plus belles intrigues dénouées dans ces *Variations* citons « Communications imaginaires ou africaines » (à partir d'indices recueillis sur des terrains aussi éloignés que ceux de Rabelais et de Cyrano de Bergerac, des récits de voyages dans la Lune écrits au XVIII<sup>e</sup> siècle et des langues parlées au Mali, d'un ballet imaginaire et d'une partie d'échecs, de la peinture de la Renaissance italienne et du moyen de converser à l'aide d'instruments de musique...) et « L'orgue de barbarie de Rameau », chef-d'œuvre de prospection savante, Savoureusement imaginatifs, ces exposés musicologiques n'en sont pas moins des démonstrations que Schaeffner aime à conclure par une sentence de type CQFD : « Cette situation équivoque ne saurait nous surprendre. Tout système de communication en Afrique procède à la fois de l'institution des masques et de celle de l'initiation. » Ils sont néanmoins ponctués de remarques pince-sans-rire qui en rendent la lecture fort divertissante.

### « COUPS DE CŒUR »

Dans les textes du deuxième groupe, « De quelques musiciens du XX<sup>e</sup> siècle », Schaeffner laisse davantage parler son cœur. Il s'engage en faveur de Poulenc, et prend même le ton « coqueriquant » du musicien. Il s'indigne de la désinvolture avec laquelle Vladimir Jankélévitch tente d'opposer un Ravel jugé favori des bien-pensants à un Debussy promu portendrapeau des non-conformistes : « Serait-ce faire preuve de pédanterie musicologique que d'objecter qu'en 1905 aucune "bourgeoise cagoularde" ne fréquentait la salle Gaveau, celle-ci n'étant pas encore construite, et qu'en 1918 aucun "galopin" ne put applaudir la valse que Ravel n'avait point composée ? » Il s'empporte enfin contre René Leibowitz, coupable de rejeter tout ce qui ne se trouve pas « sur la voie stratégique qui de Bach mène à Wa-

gner et de Wagner à Schoenberg ».

Claude Debussy, comme le souligne la troisième partie du livre, offre à Schaeffner un sujet d'enquête à la mesure de son talent. « Nul ne peut espérer jouer au plus fin avec lui, il s'est trop promené à pas feutrés dans l'histoire de son temps. » L'ethnomusicologue possède néanmoins un atout pour suivre le compositeur « aux sources mêmes de toute musique, les sources populaires » ; il est familier des spectacles d'Extrême-Orient et de Java qui ont marqué le musicien français. A sa manière, Schaeffner rejoint alors « les hommes de bonne volonté qui (...) tâchent à innocenter Debussy du crime d'impressionnisme ». Il en fait même un précurseur fondamental de l'expressionnisme et un pendant musical de Paul Gauguin.

La considération à contre-courant de l'auteur de *La Mer* inspire aussi Pierre Boulez : « Debussy n'est pas ce débile mollasson qu'on présente comme le fin du fin de la musique française entre les marrons glacés et Chanel n° 4 (ou 5 ou 10 ?) ». En dépit de quelques phrases-chocs de ce genre, la correspondance (une trentaine de missives, souvent assez courtes, mais soigneusement annotées) de Boulez avec celui qui l'a « délivré d'une certaine suprématie occidentale » ne révèle pas de grandes prises de position. On les trouvera dans les articles emblématiques reproduits à la suite. Schaeffner s'y montre souvent d'accord avec Boulez, y compris dans le commentaire de la course à la modernité (Debussy « devance » Schoenberg, lequel « accumule les retards »), ce qui ne manque pas d'étonner au regard de l'une des maximes dont rengorgent ses inestimables *Variations* : « Tournée, une page n'en reste pas moins attachée à un livre ; et, faute de pouvoir lire celui-ci en entier, chacun s' imagine s'être arrêté à la bonne page. »

Pierre Gervasoni

# Voix sardes

Une partition érudite de Bernard Lortat-Jacob pour appréhender les polyphonies de Castelsardo

**CHANTS DE PASSION Au cœur d'une confrérie de Sardaigne**

de Bernard Lortat-Jacob.  
Ed. du Cerf, « La voie esthétique », 392 p. + 1 CD, 250 F.

**V**oilà plus de quinze ans que Bernard Lortat-Jacob, ethnomusicologue aujourd'hui en charge du laboratoire de spécialité au Musée de l'homme, s'intéresse aux répertoires musicaux sardes. Comme la Corse, cette île méditerranéenne offre un terrain d'étude particulièrement précieux, les altérations consécutive à de récents brassages ayant épargné des communautés soucieuses de préserver rites et règles sur lesquels se fonde la conscience collective.

Six ans après ses *Chroniques sardes* (Seuil, 1990), le directeur de recherche avait livré au public italien le fruit de sa pratique (Libreria musicale italiana, Lucques). C'est aujourd'hui au tour des lecteurs francophones de découvrir l'antique Castro Aragonese devenu en 1778, à l'aube des éveils nationaux, Castelsardo. Sans être foncièrement différente, la nouvelle publication a le mérite d'avoir été adaptée à un public autre : aussi a-t-on sacrifié une partie du dossier photographique et le répertoire de la confrérie du lieu, et réduit à une brève anthologie. Parallèlement, les développements ethnologiques se sont multipliés et la deuxième partie, qui s'attache à mettre en lumière alliances, stratégies, voire simples tactiques personnelles en jeu au sein de l'ensemble, a été copieusement augmentée, précisant certaines pistes interprétatives.

Gageons que les amateurs qui n'ont pas oublié le superbe programme de *Polyphonies de Sardaigne*, proposé naguère par Lortat-Jacob (Le Chant du Monde, LDX 274 760) retrouveront dans le disque encarté bien plus qu'un

complément : une démonstration par l'exemple qui disqualifie tout discours figé sur une réalité musicale, mouvante puisque vivante – il n'est que d'écouter les versions juxtaposées du *Stabba* ou du *Jesu* captées à vingt ans d'intervalle –, en un mot pleinement incarnée.

Lortat-Jacob sait de quoi il parle : venu en érudit passionné à la rencontre de ces musiques profondément fidèles à une croyance éthique et esthétique aujourd'hui vulnérable, il a certes approché l'Oratorio di Santa Croce, le mot vaut pour le lieu qui abrite ces laïcs réunis au sein de confréries religieuses comme pour l'entité morale qu'ils représentent. Dans une première partie, solidement descriptive, il introduit son lecteur dans un monde qui à chaque Fête-Dieu, se donne un guide, le prier, seul apte à « distribuer la grâce » ; où le *Miserere dietro l'altare*, réservé au temps de carême, est la « pièce maîtresse du répertoire » et où les processions du *Lunissanti* (lendemain des Rameaux) – « le centre même de l'année » –, alternant déplacements muets et chants durant les pauses, offrent aux confrères porteurs des symboles de la Passion la charge d'une chorégraphie silencieuse.

Fondée sur quatre voix (*falzettu, bogi, contra* et *bassu*), la polyphonie de Castelsardo doit beaucoup au *falsobordone*, technique de composition qui privilégie la structure en accords parfaits et très employée au XVI<sup>e</sup> siècle, date avancée de l'« importation » de ces chants. Mais Lortat-Jacob ne craint pas d'y dévoiler les indices d'un *ars subtilior* plus ancien. Le savant est au fil du temps devenu confrère et partage désormais son regard entre l'au-dehors et l'en-dedans. Points de vue « irréconciliables » ? Peut-être, mais l'expérience singulière, aux « risques » de l'interprétation du vécu musical, fait aussi le prix de l'étude.

Philippe-Jean Catinchi

# Bréviaire de jazz

**FIESTA IN BLUE**  
(Textes de jazz, tome 1)  
d'Alain Gerber,  
Éd. Alive (49, rue de Turenne, 75003 Paris), 242 p., 98 F.

**F**iesta in blue, d'Alain Gerber, est un portrait de l'écrivain en critique de jazz (qui serait aussi batteur). L'écrivain est connu : *Les Jours de vin et de roses* (nouvelles), nombre de romans, des récits pour enfants aux airs de livres destinés aux adultes. Le chroniqueur de jazz (en revues, en journaux, en pochettes de disques ou à la radio) est écouté bien au-delà du premier cercle. Le batteur fit partie de Marteau Rouge et joue désormais avec les oiseaux. Ecrire sur le jazz répond à un appel. Dans le meilleur des cas, c'est d'« écrire » qu'il s'agit, le jazz étant le motif (les impressionnistes peignaient sur le motif) ; l'érudition, la moindre des choses ; la connaissance et l'exactitude, à la source. Plus l'esprit de combat. Dans ses chroniques, inédites en volume, Alain Gerber porte ces vertus au sommet. Il y mêle une constante drôlerie pataphysique.

Le tome 1 de *Fiesta in blue* couvre un abécédaire qui va d'Armstrong à Humair. Les premiers textes, de caractère général, inédits ou plus ou moins difficiles à dénicher aujourd'hui, offrent un prologue étourdissant à la connaissance du jazz. Vivacité d'esprit incluse (« De la discorde considérée comme un luxe »). Les douze articles consacrés à Billie Holiday constituent les carnets d'un des portraits les plus émouvants (et musicalement les mieux informés) de la chanteuse. Tout le reste est l'indispensable dictionnaire personnel, tant au profane qu'à l'amateur. Plus on avance dans sa connaissance et sa vulgarisation, plus le mystère du jazz s'épaissit. Par où commencer ? Par ce recueil aux formes de bréviaire et à la densité parfaite.

Francis Marmande

# Le secret des Wagner à Bayreuth

Dans un essai aux airs de règlement de comptes, l'arrière-petit-fils du compositeur dévoile les relations entre sa famille et le régime nazi

**L'HÉRITAGE WAGNER**  
**Une autobiographie**  
de Gottfried Wagner.  
Traduit de l'allemand par Nicole Casanova  
Nil éd., 426 p., 139 F.

**Q**uand le petit Gottfried naît en 1947, de vilaines fées se penchent sur son berceau. D'abord il s'appelle Wagner, en tant qu'arrière-petit-fils du compositeur. Ensuite sa marraine n'est autre que sa grand-mère Winifred Wagner, « Winnie », comme l'appelaient son ami Hitler. Quant à son parrain, Bofdo Lafferentz, il avait été chargé, sur ordre du Führer, d'apporter au Festival de Bayreuth l'aide technique et matérielle de l'organisation nazie *Kraft durch Freude* (« Le Travail dans la joie »). Le lieu de naissance est lui aussi chargé de maléfices : Bayreuth ! Tout cela, Gottfried le devinera peu à peu par lui-même en forçant quelques serrures, en fouillant dans le grenier, car la famille ne ferait rien pour lui dévoiler son secret.

Découvre-t-il au cinéma les montagnes de cadavres de Buchenwald qu'il s'entend répondre : « Tu es encore trop petit pour comprendre tout cela. » Ou : « Tout cela vient des juifs de New York, ils font de la propagande pour nous nuire, à nous, les Wagner, et à tous les Allemands. » Il finit par apprendre le sens des lettres « U.S.A. » que sa grand-mère prononce tous les 20 avril, jour de la naissance de Hitler : « Unser Seliger Adolf » (« Feu notre Adolf »). Il découvre la maquette d'un nouveau *Festspielhaus* (Palais des festivals) commandé par le Führer pour Bayreuth. Puis ce sont des photos dédiées à Hitler à sa chère Winnie, ou encore celle de son père Wolfgang et de son oncle Wieland donnant le bras à « l'Oncle Wolf », le surnom familial de Hitler chez les Wagner. Pour une fois en veine de confidences, Wolfgang se

remémore les visions culturelles du dictateur brun : « Quand nous aurons purifié le monde des comploteurs judéo-bolcheviques, alors toi, Wieland, tu dirigeras le théâtre de l'Ouest, et toi, Wolfgang, le théâtre de l'Est. » La prophétie ne s'est pas exactement réalisée, mais Wieland a tout de même été directeur du Festival de Bayreuth jusqu'à sa mort, en 1966, et Wolfgang a pris la suite. L'adolescent s'entête : « Mais que s'est-il passé avec les juifs ? » Réponse du père : « On raconte n'importe quoi. » Et les lois racistes de Nuremberg ? C'était à cause des juifs, « les pires racistes de l'Histoire ».

Le portrait de la grand-mère est terrifiant. Veuve de Siegfried, le fils de Richard Wagner, Winifred a dirigé le Festival de 1930 à 1945. Jusqu'à sa mort, en 1980, entourée d'une cour d'anciens hitlériens, elle profère ses obscénités de rombière nazie avec une impudence intacte. A son petit-fils qui la taraude de questions sur le passé : « Tu ne connais pas les juifs. Un jour tu me comprendras et Hitler laissera une autre image dans le monde. » La Shoah ? « Ce ne sont que des calamités inventées par les juifs américains. » Lors d'une réception qu'elle donne en 1969, elle s'exclame, à la grande joie de ses invités : « Bien que Maazel soit juif, il semble tout à fait doué. Wolfgang le reprendra donc quand même l'année prochaine. » « J'étais assis à côté de Maazel et de sa femme, se souvient l'auteur, et j'étais mort de honte. »

On ne peut que féliciter Gottfried d'avoir violé le secret des Wagner à Bayreuth, le festival étant devenu pour lui « une sorte d'hybride entre la Bourse d'investissement et la foire à la ferraille ». Malheureusement son récit prend souvent des allures de règlement de comptes et oblige le lecteur à un certain voyeurisme dans des affaires de famille. Tout ne mérite pas d'entrer dans l'Histoire.

Chassé de Bayreuth par son père, voici donc notre héros transformé en une espèce d'Allemand errant aux quatre coins du monde, de conférencier ambulant sur le thème « Wagner et Hitler ». Un conférencier de plus en plus persuadé que cette conjonction doit être prise au sens le plus fort, qu'on a falsifié l'histoire de la musique wagnérienne et que le compositeur est bien « coresponsable de l'arrivée de Hitler au pouvoir et du national-socialisme en Allemagne ». Sa plume tremble-t-elle encore lorsqu'il écrit de son arrière-grand-père : « Richard Wagner s'était déjà inscrit de lui-même dans l'indissoluble relation qui relie Bayreuth, Theresienstadt et Auschwitz ? »

Assurément, les écrits de Richard Wagner ont été calamiteux. Certaines fréquentations du musicien étaient sulfureuses, notamment son genre, Houston Chamberlain, le théoricien anglais du racisme, et le Français Gobineau. Encore que, dans ce dernier cas, un spécialiste de Wagner, Eric Eugène, dans un livre récent (1), a montré que le compositeur s'était nettement opposé aux théories de l'Essai sur l'inégalité des races humaines. Un point de vue qui mériterait au moins d'être discuté par notre auteur... Sans doute peut-on admettre avec Gottfried Wagner que, « dès le début du festival, antisémitisme et racisme figurèrent (...) parmi les ingrédients de l'entreprise bayreuthienne ». Mais de là à conclure que l'art de Wagner est « un art antijuif et donc un phénomène anti-artistique », il y a un pas que l'on franchira difficilement. A vrai dire, l'auteur, qui mélange les genres autobiographique et musicologique, ne prend pas lui-même les moyens de soutenir sa propre thèse.

Philippe Simonnot

(1) *Wagner et Gobineau*, préface de Serge Klarsfeld, Le Cherche-Midi, 256 p., 120 F.

### livraisons

● **ALAIN SOUCHON le rebelle en douce**, de Richard Cannavo

Biographe de Montand et de Trenet, Richard Cannavo brosse aujourd'hui un portrait splendide du créateur de *Foule sentimentale*. Avec finesse, pudeur, justesse et lucidité, comme à l'école de son modèle. Fraternel, Souchon prend pour nous la « mesure du temps », des illusions qui s'effilochent, et délivre des constats amers avec la nonchalance excusée qui sied à ce héros malgré lui. Un désespoir qui requinque, une fragilité qui renforce, un doute qui fortifie. Comme le mot de la fin : « L'existence est belle, lumineuse et banale comme une phrase sans adjectif. » (éd. J.-C. Lattès, 320 p., 119 F).

● **LES BERCEUSES DES GRANDS MUSICIENS**

L'offensive musique de Gallimard-Jeunesse se précise : après d'excellentes « Premières découvertes », de plus convenues « Découvertes de musiciens », les toutes récentes « Musiques d'ailleurs » et d'intéressants « Carnets de danse », voici un florilège de vingt berceuses, de Schubert à Poulenc, qui font la part belle au chant, allemand et russe essentiellement. La confrontation de peintures classiques et d'illustrations originales (Marcellino Truong, Jochen Gerner, Yan Nascimbene) n'est pas le moindre charme d'un album idéal par temps d'étrennes (Gallimard/France-Inter, 48 p. plus 1 CD, 118 F).

● **I MUVRINI DANS LE TEXTE**, de Jean-François Bernardini

Avec son frère Alain, Jean-François Bernardini est l'âme d'I Muvrini, groupe qui a su se créer un répertoire sans s'enfermer dans le seul respect de la tradition. La publication en recueil des textes composés pour le groupe, donnés en corse et en français, permettra à chacun d'entendre un message qui pour être généreux est moins simpliste qu'on ne le dit. Les fans d'I Muvrini connaissent leur vieilliste Gilles Chabaten. L'Agence des musiques traditionnelles en Auvergne (« Les musiques du paysage », AMTA, BP 169, 63204 Riom Cedex, 140 p., 120 F plus 10 F de port) édite les partitions des mélodies composées par ce musicien (*Musique pour viole à roue*). (Autre temps, 176 p., 85 F).

● **LE GRAND CHARLES**, de Stéphane Hoffmann

Un parcours personnel qui tient de l'essai et de l'ana (d'ou de récurrentes « trenetiana », qui rendent justice à la science du calembour approximatif de Trenet) pour célébrer un maître ès-joie, cette discipline s'avère plus exigeante que le bonheur quand elle sert de masque courtois et d'énergie en arme. Un hommage chaleureux à celui que Dali saluait comme le Gershwin français... (Albin Michel, 224 p., 89 F)...

Ph.-J. C.

● **RHAPSODY IN BLUE**, de Joan Peyser

« Je suis connu, riche et célèbre, et cependant profondément malheureux », écrivait George Gershwin peu de temps avant de mourir. Jamais maître de sa vie, incapable de se libérer du joug d'une mère odieuse, il ne fut qu'un jouet de génie qui passa des mains de celle-ci dans celles de son frère aîné, Ira. Joan Peyser révèle les dessous d'une célébrité peu glorieuse et d'une mort sujette à polémique pour cause « présumée de non-assistance à personne en danger » par sa propre famille. Catalyseur d'un monde musical en pleine effervescence, Gershwin est contemporain de l'avènement du ragtime et côtoie Rachmaninov (éd. Palma, 18, avenue des Franciscaïnes, 44300 Nantes, 352 p., 175 F).

H. Ha.

# Kathleen Raine ou le culte de l'imagination

**U**n jasmin gigantesque, touffu et proliférant, recouvre la façade du n° 47 Paulton's Square, à Londres, la distinguant des autres maisons nettes et blanches, bien alignées autour de leur jardin. Il obstrue à demi les fenêtres et filtre la lumière du salon, protégeant du monde extérieur cette pièce paisible, chargée de manuscrits et de piles de livres, sur laquelle veillent une statue de Bouddha et une autre du dieu Shiva, au centre de la roue du temps. C'est là que vit et travaille, depuis les années 60, la poète Kathleen Raine. Entourée d'amis et d'admirateurs venus du monde entier, elle fêta cette année son quatre-vingt-dixième anniversaire. En même temps, elle lançait une nouvelle revue, la *Temenos Academy Review*, qui, comme *Temenos*, la précédente, est dédiée à la défense « des arts et de l'imagination ».

Fondée en 1981, *Temenos* se consacrait à la publication de travaux fondés sur « une vision imaginative du sacré » – sans lien aucun avec une religion –, l'imagination, qui perçoit d'autres niveaux de réalité, étant, selon Kathleen Raine, le fondement de tout art véritable et de la connaissance. Mais, en 1992, après treize numéros, *Temenos* cessait de paraître : la revue n'était subventionnée que par des dons occasionnels et la vente des tableaux possédés par Kathleen Raine, une source qui s'épuisa. « Je n'avais plus rien à vendre. » Sa foi dans la bataille entreprise – affirmer la dimension spirituelle de la vie, inverser le courant matérialiste actuel – n'était pas entamée pour autant. Avec l'aide et le soutien financier du prince de Galles, qu'elle avait rencontré par un ami commun, Laurens von der Post, elle allait transformer *Temenos* en une académie où sont aujourd'hui organisés séminaires et colloques : « Une conférence annuelle a lieu en Australie : une semaine de débats,

*Si la poète et critique est née à Ilford en 1908, c'est à Bavington, où elle passa son enfance, que se situe le centre de gravité de sa vie, de son œuvre. De Cambridge à Londres où elle vit à présent, elle n'a cessé de « revenir » à travers ses poèmes à ce paradis perdu, ce lieu spirituel inscrit en elle*

deux conférences à Delhi, d'autres en Amérique... En fait, nous sommes partout dans le monde. » Les textes des communications sont publiés dans la *Temenos Academy Review*, publication ornée de luxueuses planches en couleur. Le deuxième numéro va paraître, financé pour moitié par le prince. « Aurons-nous assez d'argent pour publier le troisième, c'est une autre question... Mais, au fond, nous n'avons jamais eu de soutien continu. Si je mourais maintenant, je ne sais pas très bien ce qui arriverait, j'ai fait de mon mieux pour remplir ma tâche et, dans la mesure de mes moyens, maintenir un courant que l'époque ignorait ; mais, après tout, ce courant est éternel. »

A l'heure actuelle, Kathleen Raine voit de multiples signes de sa résurgence, notamment dans le besoin spirituel qui se manifeste un peu partout dans le monde. Ainsi, devenue éditeur à quatre-vingts ans, elle est entrée dans l'une des périodes les plus actives de sa vie. Elle assure aujourd'hui le secrétariat de l'académie, reçoit les livres et les textes, les sélectionne, répond au courrier abondant qu'on lui adresse chaque jour... habitée par la même conviction essentielle, moins seule peut-être.

Une conviction qui n'est pas fondée sur un savoir acquis, mais sur une expérience directe : celle qu'il lui fut donné de vivre dès l'enfance, dont elle perdit le sens par la suite, au cours d'années troublées, pour le retrouver, les circonstances aidant, et l'approfondir sans cesse, en lisant et en étudiant les œuvres de Blake, son maître, puis de Yeats, en écrivant de la poésie. « J'ai été fidèle à une vision reçue dans l'enfance, en dépit de certaines déviations temporaires. »

Adieu prairies heureuses, le premier tome d'une autobiographie qui en compte quatre (1), retrace les premières années, passées dans le Northumberland, près de la frontière écossaise. Loin de s'attacher à restituer la succession des faits dans le temps, Kathleen Raine ressuscite des « entités pareilles à des poèmes distincts », ces moments privilégiés gardés par la mémoire – broder le soir, chercher le lait –, qui s'inscrivent dans la trame de la vie quotidienne et pourtant la transcendent infiniment. Elle observait les choses et percevait leur mystère. « Je tenais à savoir ce qui était au cœur. » La nature, ce sanctuaire immense, est bien sûr le lieu où lui vient le sentiment de l'unité,

l'intuition du Tout – la nature, dit-elle, « au sens où Wordsworth l'entendait ». Sa mère, qui venait d'Ecosse, « une culture entièrement différente », lisait Yeats et Tagore. Et son père, qui enseignait l'anglais, avait écrit pour l'université de Durham une thèse sur Wordsworth : « Il aimait les poètes romantiques et Shakespeare. »

La maison de Bavington devint le foyer spirituel de Kathleen, le lieu entre tous auquel elle se sentit appartenir, celui où se fixa son identité. « Comme Catherine Earnshaw, dans *Les Hauts de Hurlevent*, il m'arrive encore d'y rêver, il m'est impossible d'y revenir et j'éprouve alors l'angoisse d'être exilée à jamais. » Faire retour, revoir le lieu de l'origine, retrouver le paradis perdu. L'expérience de l'appartenance, puis de l'exil, a nourri toute la poésie de Kathleen Raine, depuis *Stone and Flower* (1943) jusqu'à *The Presence* (1987) (2). « Si l'on oublie totalement la vision de l'Eden, on perd le sens même de la vie, qui est de tendre vers cet état de conscience profonde. »

C'est le souvenir de Bavington et de son « fruste paradis » qui lui fit refuser avec une telle passion la banlieue d'Ilford (où, en fait, elle est née et où elle passa son adolescence) : Ilford, c'est-à-dire la « cité irréaliste » de T. S. Eliot, la banlieue-dortoir des « hommes creux » (*Hol-*

*« Si l'on oublie totalement la vision de l'Eden, on perd le sens même de la vie, qui est de tendre vers cet état de conscience profonde. »*

*low Men*), les limbes rassemblant des êtres abêtis, asservis par une société de consommation qui tire parti d'aspirations vagues, sans but et sans espoir véritable. Après des années passées en étrangère à l'université de Cambridge où elle étudia la biologie, c'est encore le souvenir de Bavington qui l'aidera à faire retour au lieu spirituel inscrit en elle. Moins unifié que le premier, le deuxième tome de l'autobiographie, *Le Royaume inconnu*, dit une lutte, une quête douloureuse à travers les périodes d'absence à soi-même, pour retrouver « le fil perdu », reconstituer une trame. Dans le Cambridge de l'entre-deux-guerres, le laboratoire de Cavendish, haut lieu de célébration du matérialisme scientifique, avait remplacé la chapelle gothique de King's College. « A Cambridge, on était sévère envers la poésie de Shelley et de Keats, envers tous les romantiques ; la pensée rationaliste

CHRISTOPHER BARKER IN « PORTRAITS OF POETS », ED. SEBASTIAN BARKER



dominait ; je me suis efforcée d'adopter cette approche critique, mais elle ne me convenait pas. Pendant la guerre, je suis retournée dans le Cumberland avec mes enfants pour vivre avec des amis, pour m'échapper... Alors je l'ai retrouvé... Ce que j'avais connu plus tôt, j'ai repris le fil... C'est à ce moment-là que j'ai vraiment commencé à écrire. » Ses poèmes ne trouvèrent pas d'écho ; ils étaient en tout point différents de ceux des grandes figures du moment, William Empson ou MacNeice, Spender, Day-Lewis et Auden, qui n'était pas « un poète de l'imagination, mais donna une image remarquablement juste du monde tel qu'il était alors ».

Tandis que les intellectuels, sous la pression des événements et de la dépression, entraient en masse au Parti communiste, s'engageant aux côtés des Brigades internationales lors de la guerre d'Espagne, Kathleen Raine concluait hâtivement un premier mariage, dont la « sauve » un second, avec Charles Madge, fondateur, avec ses amis marxistes, du Mouvement d'observation de masse. Errance dans le « monde amer de l'expérience ». La guerre la tira du désastre. Dans le paysage du Cumberland, elle fit l'expérience de « révélations », visions mystiques de la nature où tout rayonne d'une clarté intérieure. « J'avais une intuition très forte du mystère, mais je n'avais aucune connaissance relative à lui. Mes années de maturité, des années difficiles, je les ai passées à acquérir le savoir qui me permettrait de soutenir et de développer cette intuition. L'inspiration ne suffit pas pour être poète ; il existe aussi une culture de l'imagination. Les romantiques anglais et allemands le savaient, puis, au début du XX<sup>e</sup> siècle, cette culture semble s'être déplacée vers la France avec le surréalisme. »

Kathleen Raine a publié plusieurs livres sur l'œuvre de Blake (3) dont elle a étudié les sources néoplatoniciennes. Aujourd'hui paraît en français un recueil de neuf essais intitulé *Le Monde vivant de l'imagination* (4), qui, de Platon à Plotin, Blake, Yeats et Shelley, donne la mesure de son parcours poétique.

Elle corrige les épreuves d'un nouveau livre sur Yeats, avant un autre voyage en Inde : « L'Inde n'est pas un pays, c'est un état d'esprit. » Une phrase qu'elle avait déjà employée dans *La Gueule du lion*, le récit de son amour pour le célèbre naturaliste Gavin Maxwell – auquel la lia la poésie plus qu'un « désir personnel » –, afin de définir la terre dont ils étaient tous deux issus, « les lieux de mon imagination », leur commun paradis.

Hors de l'université, hors de toute institution ou travail rémunéré, comment a-t-elle survécu ? « Je

Christine Jordis

ne sais pas comment j'ai fait. Par miracle. Je n'ai jamais eu de revenu régulier. La Mellon Foundation m'a aidée, puis la Bollingen Foundation, créée par Paul Mellon pour publier et soutenir l'œuvre de Jung... » Quand la vie devenait trop dure, dit-elle, « je fermais la porte de ma chambre pour ouvrir celle de la poésie ». Pour cette aptitude, il y eut un prix à payer. « J'ai rompu mon mariage. A l'époque, cela semblait inévitable, le besoin d'écrire (compulsion) était si fort... Et je n'ai pas donné à mes enfants ce que je leur devais, tout mon cœur, toute mon attention, c'était un prix lourd à leur faire payer. Je me demande si j'ai fait plus de mal en ce monde en trahissant mes devoirs naturels que de bien en écrivant la poésie que j'écris. » Nul regret, cependant, quant à la voie suivie. Kathleen Raine souscrit encore à tout ce qu'elle a écrit. La limpidité, la précision de sa voix, la certitude avec la-

quelle elle énonce ce qu'elle pense traduisent bien l'unité de cette vie, et la sérénité à laquelle Kathleen Raine, de son propre aveu, est parvenue. D'elle, on pourrait dire ce que Jacques Rivière disait de Claudel : « Toutes ses pensées naissent de lui comme des branches : et c'est pourquoi elles tiennent si bien. » Pour des raisons de commodité, elle vit à Londres, qu'elle n'aime pas, loin du jardin de campagne où elle espérait « vieillir en cultivant des roses et en écrivant de la poésie ». « J'ai découvert que je n'ai plus besoin, comme autrefois, des montagnes et des paysages, des fleuves et des vallées. Un simple brin d'herbe restitue le tout, contient le tout... Je descends dans le jardin chaque matin avec mon chat, je vois ce qui s'y passe, c'est tout à fait suffisant. »

(1) *Adieu prairies heureuses*, traduit par Diane de Margerie et François-Xavier Jaujard, qui firent découvrir l'œuvre de Kathleen Raine en France, Stock, 1979 ; *Le Royaume inconnu*, Stock, 1981 ; *La Gueule du lion*, Mercure de France, 1987 ; *India Seen Afar*, Green Books, 1990.

(2) Ont paru en français aux éditions Granit : *Isis errante*, 1978 ; *Sur un rivage désert*, 1978 ; *Le Premier Jour*, 1980 ; *La Présence*, 1989 ; et à la Différence, une anthologie : *Le Royaume invisible*, 1991.

(3) Ont paru en français : *William Blake*, Le Chêne, 1975 ; *L'Imagination créatrice de W. Blake*, Berg International, L'Île verte, 1983.

(4) Editions du Rocher, traduit par Claire Garnier-Tardieu et Michèle Duclos, 314 p., 130 F.

**MÉMOIRES  
D'OUTRE-SIÈCLE**

## LE TOUR DU MONDE

9, rue de la Pompe - 75116 Paris  
Téléphone : 01 42 88 58 06  
Télécopie : 01 42 88 40 57

120 000 livres épuisés  
Listes thématiques sur demande

8 CATALOGUES PAR AN  
Service gratuit sur demande

## LES PUBLICATIONS DU Monde

Un ancien numéro  
vous manque ?

(Commande et envoi à domicile)

3615 LEMONDE

Prochaine parution dans *Le Monde*  
du jeudi 7 daté vendredi 8 janvier 1999

le supplément  
consacré aux livres  
en format de poche

**Le Monde  
POCHES**

FILMS DE LA SOIRÉE

- 18.15 Aliens, le retour** ■■ James Cameron (Etats-Unis, 1986, 135 min). **Ciné Cinémas**
- 19.30 Bananas** ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1971, 80 min). **Cinéma**
- 20.30 Souvenirs perdus** ■■ Christian-Jaque (France, 1950, N., 125 min). **Ciné Classics**
- 20.30 Le Docteur Jivago** ■■ David Lean (Etats-Unis, 1965, 195 min). **Ciné Cinémas**
- 20.40 ► Un Américain à Paris** ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, v.o., 110 min). **Arte**
- 20.50 Jerry chez les cinoques** ■■ Frank Tashlin (Etats-Unis, 1964, 95 min). **Cinéma**

- 20.55 Anastasia** ■■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1956, 105 min). **TMC**
- 21.00 Les Sorcières d'Eastwick** ■■ George Miller (Etats-Unis, 1987, v.o., 115 min). **Canal Jimmy**
- 21.00 Au-delà des lois** ■■ John Schlesinger (Etats-Unis, 1995, 100 min). **Cinestar 2**
- 22.35 Tucker** ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1988, 110 min). **Cinestar 1**
- 23.00 Chérie, je me sens rajeunir** ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1952, N., 90 min). **Téva**

- 23.45 Il y a des jours... et des lunes** ■■ Claude Lelouch (France, 1989, 120 min). **Ciné Cinémas**
- 0.05 Soupe au canard** ■■ Leo McCarey (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 70 min). **Ciné Classics**
- 0.50 La Blonde et Moi** ■■ Frank Tashlin (Etats-Unis, 1956, v.o., 95 min). **Arte**
- 2.00 Le Rouge et le Noir** ■■ Claude Autant-Lara (France, 1954, 180 min). **Cinéma**
- 3.30 L'Insoutenable Légèreté de l'âtre** ■■ Philip Kaufman (Etats-Unis, 1987, v.o., 170 min). **Cinestar 1**

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.00 Stars en stock.** Jack Nicholson. Jane Fonda. **Paris Première**
- 18.30 Le Magazine de l'Histoire.** Spécial Grande Guerre. Invités : Stéphane Audouin-Rouzeau, Annette Becker, Gerd Krumeich. **Histoire**
- 18.30 Best of Nulle part ailleurs.** Rive droite, rive gauche. **Canal +**
- 19.00 Rive droite, rive gauche.** **Paris Première**
- 20.10 Temps présent.** Alsace - Vegas. Le siècle en images : Le baiser. **TSR**
- 20.40 ► L'Année du zapping.** **Canal +**
- 23.30 De l'actualité à l'Histoire.** La social-démocratie. Invités : Hans Stark, John Crowley, Didier Motchane. **Histoire**

DOCUMENTAIRES

- 19.00 Voyages, voyages.** Cannibal's Tour. **Arte**
- 19.15 Franz.** **Planète**
- 19.25 L'Odyssee bleue.** La descente aux abysses. **France 2**
- 19.30 Légendes vivantes d'outre-mer.** Fundi requin. **Odyssee**
- 19.40 Les Splendeurs naturelles de l'Europe.** [3/12]. Les grandes curiosités naturelles de l'Europe [2/2]. **Planète**
- 20.00 Kirghizstan, entre désespoir et prospérité.** **Odyssee**
- 20.10 La Vie en feuilleton.** [4/5]. **Arte**
- 20.35 Deux cœurs à la dérive.** **Planète**
- 20.55 La Montagne des prières.** **Odyssee**
- 21.35 Robe d'un jour.** **Planète**

- 21.45 La Magie Méliès.** [2/2]. **Odyssee**
- 22.30 Musicals Great Musicals.** L'unité de production d'Arthur Freed à la MGM. **Arte**
- 22.30 Enzo Ferrari,** le rêve de Raffaele. **Planète**
- 22.45 L'Homme,** mon pire ennemi. **Odyssee**
- 23.00 Lido.** 50 ans de bravo. **RTBF 1**
- 23.50 Bourvil de tous les temps.** **Festival**
- 0.45 Crazy Horse,** Made in France. **TF 1**

MUSIQUE

- 19.00 Noël russe.** Chants de Noël orthodoxes. **Mezzo**
- 20.10 La Vie parisienne.** Opérette d'Offenbach. Mise en scène. Alain Marcel. Dir. Jean-Pierre Haeck. **RTBF 1**
- 20.35 Messe en sol majeur,** de Schubert. Par l'Orchestre symphonique et le Chœur de l'ORF, le Chœur de l'église de Lichtenthal, dir. Franz Rockenbauer. **Muzzik**
- 21.00 Huelgas Ensemble.** Dir. Paul Van Nevel. **Muzzik**
- 22.05 Nuits dans les jardins d'Espagne,** de De Falla. Par l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. **Mezzo**
- 22.45 Concert du Nouvel An.** En simultané sur France-Musique. Avec Mirella Freni, soprano ; Christine Schärer, soprano ; José Cura, ténor ; Simon Keenlyside, baryton. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. **Mezzo**

- 23.45 Le Chevalier à la rose.** Opéra de Strauss. Dir. Herbert von Karajan. **Muzzik**
- 23.45 These Are Special Times.** Avec Céline Dion ; Rosie O'Donnell ; Andrea Bocelli. **TMC**
- 0.00 Barbara Hendricks** chante Geršwin. **Arte**

THÉÂTRE

- 21.00 Nuit d'ivresse.** Josiane Balasko. Mise en scène. Josiane Balasko et Michel Blanc. **Paris Première**
- 1.00 On purge Bébé.** Georges Feydeau. Mise en scène. Raymond Gérôme. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

- 20.30 Le Diable au corps.** Gérard Vergez. **Festival**
- 20.40 Power 98.** Jaime Hellman. **13<sup>ème</sup> Rue**
- 20.55 Fantôme sur l'oreiller.** Pierre Mondy. **M 6**
- 22.40 Sans dessus dessous.** Alan Metter. **M 6**

SÉRIES

- 19.20 Force de frappe.** Le disparu de San Pedro. **13<sup>ème</sup> Rue**
- 20.10 Happy Days.** Le feu chez Arnold. **Série Club**
- 20.15 Zorro.** Un procès impartial. **M 6**
- 20.40 Buffy contre les vampires.** Attaque à Sunnydale. **Série Club**
- 22.15 Highlander.** La patiente disparue. **Série Club**
- 23.20 3<sup>ème</sup> planète après le Soleil.** Guilty as Dick (v.o.). **Série Club**

NOTRE CHOIX

● 20.00 Paris Première

**La Nuit pour rire**  
Parce que cotillons et réveillement ne riment pas forcément avec gaieté, Paris Première a décidé de programmer une *Nuit pour rire*. Hélas ! le résultat n'est pas à la hauteur de l'intention. En ouverture, *Stand-up comédie*, qui aligne des numéros de duos comiques, n'a pas même le charme d'un spectacle de café-théâtre. A l'inverse, *Nuit d'ivresse*, la pièce de Josiane Balasko, trouve sur la scène sa véritable place, et les répliques assassines leur juste mesure. Le comique de Jango Edwards, fondé sur une gestuelle loufoque, réjouira les amateurs de fantaisie débridée. Enfin, à 5 h 55 du matin, les plus courageux ou les lève-tôt retrouveront dans *A table avec Coluche* l'impertinence cinglante du comique, et quelques surprises, comme cette maxime surgie au détour de la conversation : « Une vedette, c'est quelqu'un qui a cessé d'être comédien. » - *V. De.*

● 0.05 Ciné Classics

**Soupe au canard**  
Pendant le générique, trois canards flottent dans une marmite mais il n'en sera plus jamais question par la suite ! La riche Mme Teasdale (Margaret Dumont) accepte de renflouer les finances de la Freedonia, au bord de la faillite, à condition que son ami Rufus T. Firefly (Groucho Marx) soit nommé premier ministre. Celui-ci se comporte en dictateur extravagant. Réalisé par Leo McCarey, le plus célèbre film des frères Marx fut tourné en 1933, année de la prise du pouvoir par Hitler. Esprit de destruction systématique, gags, dialogues et acteurs en folie : c'est une charge ahurissante contre l'impérialisme économique américain, la diplomatie, la dictature et la guerre. - *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 18.35 Pluto Dingo.**
- 19.10 Le Bigdil.**
- 19.57 Journal, Météo.**
- 20.50 La Fureur du 31.**
- 0.45 La Nuit en fête.** Crazy Horse, Made in France.
- 1.45 Une clé pour deux.** Pièce de John Chapman et Dave Freeman.
- FRANCE 2**
- 16.55 Aux sources du Nil** ■■ Film. Bob Rafelson.
- 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.**
- 19.25 L'Odyssee bleue.**
- 19.50 L'Euro, Le pire Noël est arrivé.**
- 20.00 Les Vœux du président de la République.**
- 20.15 Le Journal, Météo.**
- 20.50 Tapis rouge.** Spécial hits.
- 0.25 Souingue.**
- 1.45 Le Comte Ory.** Opéra de Rossini.
- FRANCE 3**
- 18.20 Questions pour un champion.**
- 18.50 Un livre, un jour.**
- 18.52 L'Euro, mode d'emploi.**
- 18.55 19-20 de l'information.**
- 20.00 Les Vœux du président de la République, Météo.**
- 20.20 Le Kouij de 20 heures.**
- 20.50 Tout le sport.**
- 20.53 Le Journal du Dakar.**
- 21.00 Denis la Malice.** Film. Nick Castle.
- 22.40 Portes en défile.** Spéciale Girls.
- 23.50 Météo, Soir 3.**
- 0.10 Rendez-vous magique au Paradis latin.**
- 1.10 Tex Avery.**
- CANAL +**
- En clair jusqu'à 20.40**
- 18.30 Best of Nulle part ailleurs.**
- 20.40 ► L'Année du zapping.**
- 22.40 Jerry Maguire** ■■ Film. Cameron Crowe.
- 0.55 Kama Sutra, une histoire d'amour** ■■ Film. Mira Nair (v.o.).

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages.** Cannibal's Tour.
- 19.35 La Vie est trop courte pour ne pas en profiter.**
- 19.45 Météo, Arte info.**
- 20.10 La Vie en feuilleton.** [4/5].
- 20.35 Soirée thématique.** George Gershwin et la comédie musicale. **20.40 ► Un Américain à Paris** ■■ Film. Vincente Minnelli (v.o.). **22.30 Musicals Great Musicals.** L'unité de production d'Arthur Freed à la MGM. **0.00** Barbara Hendricks chante Geršwin.
- 0.50 La Blonde et Moi** ■■ Film. Frank Tashlin (v.o.).

M 6

- 20.00 Les Vœux du président de la République.**
- 20.15 Zorro.**
- 20.40 Météo des neiges.**
- 20.45 Politiquement rock.**
- 20.55 Fantôme sur l'oreiller.** Téléfilm. Pierre Mondy.
- 22.40 Sans dessus dessous.** Téléfilm. Alan Metter.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Les Vœux du président de la République.**
- 20.10 Les Chemins de la musique.** [4/5].
- 20.30 Agora.**
- 21.00 Soirée spéciale.** Paolo Conte.
- 23.00 Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

- 19.00 Le Calendrier des autres.** En intermède, à 20.00, Les Vœux du président de la République.
- 21.00 Demandez le programme.**
- 22.45 Concert du Nouvel an.** Œuvres de Mozart, Bizet, Verdi, Donizetti, Berlioz et Puccini.

RADIO-CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées.** Œuvres de J. Strauss fils, Brahms. **20.40 Soirée réveillement.** Concert. Œuvres de Bizet, Saint-Saëns, Geršwin, Piazzolla, Chostakovitch, Tchaïkovski.
- 22.32 Les Soirées... (suite).** Œuvres de Rossini, Respighi, Dvorak.

FILMS DU JOUR

- 13.00 Week-end en famille** ■■ Jodie Foster (Etats-Unis, 1995, 100 min). **Cinestar 2**
- 13.30 La Guerre du feu** ■■ Jean-Jacques Annaud (France - Canada, 1981, 100 min). **France 3**
- 14.00 Tucker** ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1988, 110 min). **Cinestar 1**
- 14.25 Jerry chez les cinoques** ■■ Frank Tashlin (Etats-Unis, 1964, 95 min). **Cinéma**
- 14.40 Guerre et paix** ■■ King Vidor (Etats-Unis, 1956, 200 min). **La Cinquième**
- 15.30 Souvenirs perdus** ■■ Christian-Jaque (France, 1950, N., 120 min). **Ciné Classics**
- 17.40 Grand Hôtel** ■■ Edmund Goulding (Etats-Unis, 1932, N., 110 min). **Cinéma**
- 19.30 Certains l'aiment chaud** ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, N., 120 min). **Cinéma**
- 20.30 Soupe au canard** ■■ Leo McCarey (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 70 min). **Ciné Classics**
- 21.00 Le Cercle des poètes disparus** ■■ Peter Weir (Etats-Unis, 1989, 130 min). **Ciné Cinémas**
- 21.00 Drugstore Cowboy** ■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1989, 115 min). **Cinestar 2**
- 21.20 La Passion Béatrice** ■■ Bertrand Tavernier (France - Italie, 1987, 130 min). **Cinestar 1**
- 21.30 Mogambo** ■■ John Ford (Etats-Unis, 1953, v.o., 115 min). **Cinéma**
- 22.30 Les Dames de la nuit** ■■ Jacques Demy (France, 1967, 125 min). **France 2**

- 23.35 Jabberwocky** ■■ Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1976, v.o., 100 min). **Arte**
- 0.20 L'Amant** ■■ Jean-Jacques Annaud (France, 1991, 115 min). **TSR**
- 0.55 Et tourment les chevaux de bois** ■■ Robert Montgomery (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 100 min). **Ciné Classics**
- 1.05 Alien, le huitième passager** ■■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1979, 115 min). **Ciné Cinémas**
- 1.30 Monty Python, sacré Graal** ■■ Terry Jones et Terry Gilliam (GB, 1974, v.o., 90 min). **Arte**
- 3.45 Les Incorruptibles** ■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1987, 120 min). **Cinestar 2**

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 13.20 Va savoir.** Spécial Best of. **La Cinquième**
- 16.30 Le Magazine de l'Histoire.** Spécial Grande Guerre. Invités : Stéphane Audouin-Rouzeau ; Annette Becker ; Gerd Krumeich. **Histoire**
- 17.00 Les Lumières du music-hall.** Isabelle Aubret. Serge Gainsbourg. **Paris Première**
- 18.00 Stars en stock.** Marilyn Monroe. Humphrey Bogart. **Paris Première**
- 18.30 De l'actualité à l'Histoire.** La social-démocratie. Invités : Hans Stark ; John Crowley ; Didier Motchane. **Histoire**
- 19.00 Tracks.** **Arte**
- 19.00 Rive droite, rive gauche.** Best of. **Paris Première**
- 19.30 Envoyé spécial, les années 90.** Destins volés. Invitée : Claire Brisset. **Histoire**
- 22.30 Sans aucun doute.** Les douze premières arnaques de l'année. Invités : Guy Montagagné et Lio. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

- 17.05 Partir avec National Geographic.** Les Dragons des Galapagos. Le festin des vampires. **Canal +**
- 17.15 Les Grandes Batailles du passé.** [9/28]. Morat, 1476. **Planète**
- 17.40 Le Temps des cathédrales.** Louis IX. **Odyssee**
- 17.50 La Victorine.** **Ciné Cinémas**
- 18.10 Liste noire à Hollywood.** **Planète**
- 18.30 Le Monde des animaux.** Des paons et des hommes. **La Cinquième**
- 18.30 Chasseurs de papillons.** **Odyssee**
- 19.10 La Quête du futur.** [18/22]. Le plein d'énergie. **Planète**
- 19.25 L'Odyssee bleue.** Mon océan, ma liberté. **France 2**
- 19.30 Les Secrets du sommeil.** **Odyssee**
- 19.35 Jazz Collection.** [5/12]. Bill Evans 1929-1980. **Planète**
- 20.15 La Vie en feuilleton.** Caviar sur canapé. [5/5]. Quand la bière coule à flots. **Arte**

- 20.25 Les Forçats chinois et le Marché allemand.** **Odyssee**
- 20.35 Sans terre.** **Planète**
- 20.45 Il était une fois...** la Mésopotamie. **Histoire**
- 20.50 Titanic.** Quand l'histoire rejoint la fiction. **M 6**
- 20.55 ► Les Mystères des pyramides.** **France 2**
- 20.55 Delacroix,** le voyage au Maroc. **Odyssee**
- 21.25 Légendes vivantes d'outre-mer.** Fundi requin. **Odyssee**
- 21.30 Pour l'amour des crocodiles.** [5/10]. **Planète**
- 21.45 Conférences de presse.** 4 février 1965 [2/3]. **Histoire**
- 21.55 Un travail de chien.** **Odyssee**
- 22.15 Grand format.** Des tigres, des taupes et des robots. **Arte**
- 22.15 Le Journal de Pyongyang.** **Planète**
- 22.40 Samatwematwe.** Le Musée de Tervuren. **RTBF 1**
- 22.40 Volcan de glace.** **Odyssee**
- 23.35 Les Amants royaux.** **Odyssee**
- 0.30 La Montagne des prières.** **Odyssee**
- 0.35 L'Ultimatum sous la mer.** **TMC**

SPORTS EN DIRECT

- 14.25 Saut à skis.** Tournée des 4 Tremplins. A Garmisch-Partenkirchen. **RTBF 1**
- 23.00 Football américain.** Rosebowl : Wisconsin - UCLA. **AB Sport**

DANSE

- 19.00 The Tale of a Manor.** Chorégraphie de Pär Isberg. Par le ballet royal suédois. **Muzzik**
- 20.45 La Belle au bois dormant.** Chorégraphie de Roland Petit. Musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Par le ballet national de Marseille. **Mezzo**

MUSIQUE

- 17.00 Borodine.** Le Quatuor Sine Nomine joue le 2<sup>e</sup> quatuor. **Muzzik**

- 18.00 Sarah Vaughan.** Montréal 1983. **Muzzik**
- 19.50 Manuel Del Falla.** *Nuits dans les jardins d'Espagne.* Par l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. **Mezzo**
- 21.00 50<sup>e</sup> anniversaire du label Verve.** Carnegie Hall 1994. **Muzzik**
- 22.15 Schubert.** *La Sonate n° 9 « Arpeggione ».* Avec Michel Strauss, violoncelle ; Theodore Paraskivsko, piano. **Mezzo**
- 22.45 Compay Segundo.** Olympia 1998. **Mezzo**
- 23.10 La Chauve-Souris.** Opérette de Strauss. Par l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opera House, dir. Placido Domingo. Solistes : Kiri Te Kanawa, Hermann Prey. **Paris Première**
- 0.15 La Nuit en fête.** Worlds Apart. **TF 1**
- 0.15 Festival brésilien** au Parc des Princes. **Canal +**
- 1.00 La Bohème.** Opéra de Puccini. Dir. : James Conlon. **France 2**

THÉÂTRE

- 21.00 Roméo et Juliette.** Pièce de Shakespeare. Avec Romane Bohringer, Denis Lavant. **Paris Première**
- 22.50 Jean III ou l'irrésistible vocation du fils Mondoucet.** Pièce de Sacha Guitry. **France 3**

TÉLÉFILMS

- 20.30 Micro-climat.** M. Simenon. **Festival**
- 20.40 Cité des Alouettes.** L. Béraud. **Arte**
- 20.40 Fatale rivale.** James Hayman. **RTL 9**
- 21.00 Conspiration.** J. Meyers. **France 3**
- 21.45 Le Titanic.** Robert Lieberman [1 et 2/2]. **M 6**
- 22.10 La Guerre de l'eau.** Marc F. Voizard. **Festival**
- 23.00 Louis XI.** Alexandre Astruc [1/2]. **Histoire**
- 23.30 Le Prix d'une femme.** Gérard Krawczyk. **Téva**
- 23.50 Les Complices.** S. Moati. **Festival**

SÉRIES

- 20.50 Twin Peaks.** Episode pilote. **Série Club**
- 22.25 Dream On.** La chance sourit à Martin (v.o.). **Canal Jimmy**
- 22.55 Seinfeld.** La librairie (v.o.). **Canal Jimmy**
- 1.00 Star Trek, Deep Space Nine.** Le grand Nagus (v.o.). **Canal Jimmy**
- 1.50 Star Trek, la nouvelle génération.** [1/2]. Droit ancestral (v.o.). **Canal Jimmy**

NOTRE CHOIX

● 12.10 Ciné Cinéma III (v.o.)

● 15.55 Ciné Cinéma II (v.f.)

**Qui veut la peau de Roger Rabbit ?**  
A Hollywood, en 1947, le lapin Roger Rabbit a des doutes sur la fidélité de sa femme. Un détective privé (humain) lui apporte des photos compromettantes. Bientôt Roger est accusé de meurtre. Une parodie de film noir dans laquelle de vrais acteurs sont mêlés à des créatures de dessins animés. Atmosphère, décors et trucages assez étonnants, mais la mise en scène de Robert Zemeckis est un peu figée. - *J. S.*

● 20.40 Arte

**Cité des alouettes**  
A sa sortie de prison, Marc (Bernard Lecoq) est hébergé par un ancien camarade de cellule (Richard Courcet), un jeune rasta qui lui aménage une chambre dans son repaire, la cité des Alouettes. Dans cet îlot en voie de démolition vit en quasi-autarcie une population cosmopolite. L'ancien cadre supérieur s'adapte aux mœurs de la communauté, et afin de se rendre utile, entreprend d'alphabétiser adultes et enfants. C'est le début des ennuis : les immigrés, capables de déchiffrer quittances de loyer et contrats de travail, se mettent à revendiquer, ce qui ne plaît pas à tout le monde. Un sujet grave abordé avec pittoresque sur le ton de la comédie par un réalisateur inspiré, Luc Béraud. Déjà diffusé le 17 décembre 1997 dans le cadre d'une « Soirée continue » de France 2, avant un « Ça se discute » consacré à l'illettrisme. - *S. Ke.*

● 20.50 Série Club

**Twin Peaks**  
Dans une petite ville tranquille des Etats-Unis, le shérif local et un agent du FBI enquêtent sur le meurtre d'une jeune fille. A partir de cette classique intrigue policière, le cinéaste David Lynch et le scénariste Mark Frost ont conçu une série à la fois policière, mélodramatique, fantastique et parodique, qui se distingue par une bizarrerie constante et des personnages insolites (la femme à la bûche, l'agoraphobe amateur d'orchidées...). Œuvre onirique et déroutante, devenue série-culte, « Twin Peaks » a marqué la production télévisuelle de la décennie. Son influence est particulièrement marquante dans « X-Files » (M 6), « La Ville du grand secret » (TF 1), « American Gothic » (13<sup>ème</sup> Rue), « Maximum Bob » (Canal Jimmy). Série Club présente l'épisode pilote en v.f. (ce vendredi 1<sup>er</sup> janvier) et en v.o. sous-titrée (dimanche 3 à 23 h 30). - *J.-J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 13.40 Hold-up en 4<sup>e</sup> vitesse.** Téléfilm. Oley Sassone.
- 15.15 La Course à l'amour.** Téléfilm. Ted Kotcheff.
- 16.45 Tels pères, telle fille.** Film. Emile Ardolino.
- 18.35 Pluto Dingo.**
- 19.10 Le Bigdil.**
- 20.00 Journal.**
- 20.40 Résultat des courses, Météo.**
- 20.50 Le juge est une femme.** L'Usine du Père Noël.
- 22.30 Sans aucun doute.** Les douze premières arnaques de l'année.
- 0.15 Worlds Apart.** Concert au Zenith.
- FRANCE 2**
- 13.40 Il était une fois la révolution** ■■ Film. Sergio Leone.
- 16.10 Tiercé.**
- 16.25 Rock O Rico.** Film. Don Bluth.
- 17.40 et 22.15 Un livre, des livres.**
- 17.45 Les Superflacs de Miami.** Film. Bruno Corbucci.
- 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.**
- 19.25 L'Odyssee bleue.** Mon océan, ma liberté.
- 19.55 L'Euro.**
- 20.00 Journal, Paris-Dakar, Météo.**
- 20.55 ► Les Mystères des pyramides.**
- 22.15 Un livre, des livres.**
- 2**

# La Bourse de Paris a enregistré en 1998 la plus forte hausse de la décennie

L'indice CAC 40 a progressé de 31,47 %

**C'EST DANS UN VOLUME** d'échange très faible que les Bourses situées dans la zone euro ont réalisé mercredi 30 décembre leurs dernières transactions en monnaie nationale. A Paris, 5,9 milliards de francs de titres ont changé de main, soit trois fois moins que lors d'une séance ordinaire. Les opérateurs ont réduit au maximum leurs interventions avant le saut dans la monnaie unique le 4 janvier.

L'indice Euro Stoxx, qui retrace l'évolution des 50 principales valeurs de la zone euro, a fini mercredi sur une baisse de 0,37 %. La Bourse d'Helsinki a abandonné 1,76 %, celle de Madrid a enregistré un recul de 1,05 %, Francfort a cédé 1 %, Amsterdam 0,7 %, Milan 0,08 % et Bruxelles a abandonné 0,49 %.

A Paris, la dernière séance en franc s'est terminée sur une hausse. L'indice CAC 40 a clôturé en progression de 1,33 % à 3 942,66 points. Trois autres places boursières de la zone euro ont terminé sur une note positive : Vienne a gagné 0,12 %, Lisbonne 0,24 % et Dublin 1,34 %.

L'année 1998 a été un bon cru pour les marchés boursiers de la zone euro en dépit de la tourmente financière de cet été. Particulièrement à la fête, la Bourse finlandaise a progressé de

83,68 %. Cette performance extraordinaire s'explique par le parcours de l'action du fabricant de téléphones Nokia qui compte pour plus de la moitié dans le calcul de l'indice HEX 20 de la place finlandaise.

La Bourse de Bruxelles, qui termine en progression de 45,32 %, a profité de la multiplication des opérations financières, notamment celles initiées par l'homme d'affaires Albert Frère. En Italie, l'indice Mibtel de la place milanaise a progressé de 40,9 % en 1998, dopé par la baisse des taux d'intérêt intervenue avant la mise en place de l'euro. Une autre grande gagnante est la Bourse espagnole qui a progressé de 35,58 %. Cette hausse

est d'autant plus spectaculaire qu'au début octobre, le marché madrilène avait effacé tous les gains accumulés depuis le début de l'année en raison de l'engagement des grandes banques espagnoles en Amérique Latine, une région qui subissait le contre-coup de la crise des pays émergents.

Parmi les grands marchés de la zone euro, la Bourse de Paris est la mieux placée, Francfort se contentant d'une hausse de 18,52 % sur l'année. La place parisienne réalise sa meilleure performance de la décennie : + 31,47 %. Pour retrouver une telle performance, il faut remonter à l'année 1988 où l'indice vedette de la

place parisienne avait enregistré un gain de 56,28 %. L'année aura été pourtant particulièrement agitée. Après avoir manqué de peu son 50<sup>e</sup> record de hausse de l'année début juillet, la Bourse de Paris a plongé, cet été, sous l'effet de la crise financière internationale et de l'annonce de résultats moins bons que prévus par des grands groupes comme Alcatel. Depuis, les opérateurs ont retrouvé le moral, grâce notamment à l'assouplissement de la politique monétaire décidée par les grandes banques centrales.

Les places européennes situées hors de l'Euroland - Grèce exceptée - ont fait un peu moins bien : + 17 % à Stockholm, + 15 % à Londres, + 4 % à Copenhague.

Dans le reste du monde, c'est Wall Street qui parvient, une nouvelle fois, à tirer le mieux son épingle du jeu. Si l'indice Dow Jones a reculé de 0,50 %, à 9 274,64 points, mercredi, il reste proche de ses plus hauts historiques. Sa progression depuis le début de l'année s'établit à plus de 17 %. La Bourse de Tokyo, en revanche, victime de la crise économique et financière au Japon, s'inscrit en baisse de 9,28 %.

Joël Morio

## A Nancy, le conflit des bus dure depuis seize jours

NANCY

correspondance

Le conflit de la CGFTE, la société des transports en commun de l'agglomération nancéenne, filiale de Vivendi (ex-Générale des eaux), entre dans son seizième

### REPORTAGE

Les chauffeurs se plaignent de leurs conditions de travail : « Huit heures et demie de boulot avec une pause-café de dix minutes »

jour dans la préfecture de Meurthe-et-Moselle et, selon la direction, un bus sur deux circulait à Nancy jeudi 31 décembre au matin. Un feu barre l'une des entrées, qui mène aux locaux de la CGFTE, nichée dans une zone industrielle. Les hommes et les femmes du piquet de grève sont fatigués. Les grévistes CGT et FO sont tous chauffeurs de bus depuis cinq, dix et même vingt-cinq ans. Ils disent se battre pour favoriser le maximum d'embauches lors du passage aux 35 heures. Et jusqu'à maintenant, face à la direction, ils ont surtout l'impression de monologuer.

« Quand on est chauffeur de bus, on ne peut jamais sortir le soir. Une semaine sur deux, je prends mon service à 5 heures du matin et je dois me lever à 4 heures. A qui puis-je confier mes enfants ? L'autre semaine je débute à 13 heures et je finis vers 21 heures. Quand je rentre chez moi, il est 22 heures, je trouve la famille au lit et la vaisselle dans l'évier. » Pourtant, cette femme qui parle sans donner son nom a choisi, il y a neuf ans, de devenir chauffeur de bus. « Avant j'étais chauffeur routier et je travaillais avec mon mari. Avec l'expérience, je sais qu'il est plus difficile de conduire un bus qu'un camion, c'est plus stressant, d'ailleurs je suis soignée pour cela. Et je suis tellement fatiguée. Je fais de plus en plus de kilomètres par jour, avec de moins en moins de pauses. »

« Certains jours, on effectue huit heures et demie de boulot avec seulement une pause de dix minutes pour aller boire un café. Mais, à mon terminus, il faut déjà marcher

plus de cinq minutes avant de trouver un café. Alors, pour grappiller du temps, on tire sur un voyage, et c'est le client qui en pâtit. Comment, dans ces conditions, être souriant et agréable ? », s'interroge Patrick. « De toute façon, les pauses c'est toujours durant les heures de pointe. »

Ces heures de pointe sont la hantise des chauffeurs. Au point central des bus, en plein centre-ville, « c'est un bus toutes les 17 secondes, c'est pas le moment de traîner. C'est de la folie. Il y a des voitures et des piétons qui font n'importe quoi. Comme on ne peut pas avoir des yeux partout, il vaut mieux regarder devant. Je ne comprends pas que l'on n'ait pas écrasé plus de piétons ! », s'exclame Didier, un délégué CGT.

« Après plusieurs heures de conduite, le pied est lourd et la conduite n'est pas agréable pour les usagers, on le sait. » Ce chauffeur, ancien assistant commercial, préfère « usager » à « client », le mot « que voudrait nous imposer la direction. Mais nous sommes quand même un service public ».

### « DE LA HAINE QUELQUE PART »

Le conflit va au-delà des revendications sur le passage aux 35 heures. Dans la cour de l'entreprise, à proximité du bâtiment administratif, quelques Algeco ont pris racine. « Ce sont les locaux réservés aux chauffeurs », explique Patrick. « Là-dedans on se tient à plus de cent, on a une table et quelques chaises et c'est tout. Cela fait deux ans que c'est ainsi, il paraît que cela doit changer, on ne sait pas quand. En deux ans, j'ai dû voir à deux reprises notre directeur dans la cour. Il n'est jamais là. On a toujours affaire à des petits chefs. »

La rancœur entre chauffeurs grévistes et non grévistes risque de s'exacerber : « Si on obtient quelque chose, cela sera grâce à notre action mais "ils" seront bien contents d'en profiter », dit une femme. « Au début du mouvement, on a fait une quête pour les grévistes, certains chauffeurs non grévistes n'ont même pas donné 10 francs », explose Patrick. « On connaît, bien sûr, les situations critiques de certains, dans cette boîte, il y a beaucoup de divorcés et de pensions alimentaires à verser. Mais les autres ? Il y a quand même de la haine quelque part ». - (Intérim.)

## 35 heures : accord conclu pour les transports urbains, grève en vue dans les grands magasins

LES 40 000 SALARIÉS des grands magasins et magasins populaires ont été appelés, le 30 décembre, à une journée nationale d'action (avec arrêts de travail) le 29 janvier par les syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC. Motif ? Le passage aux 35 heures. Les syndicats n'admettent pas que l'Union du commerce du centre-ville (patronat) cherche, à cette occasion, à remettre « en cause des acquis » et à obtenir une « flexibilité accrue ».

Le passage aux 35 heures semble poser moins de problèmes dans les transports urbains de voyageurs (transports de province, 34 000 salariés). Un accord a été conclu, le 22 décembre, entre l'Union des transports publics (patronat) et la CFDT, a annoncé cette dernière mercredi 30 décembre, en précisant que la CFTC et la CGC devraient également le signer. Le texte accorde un délai de six mois pour mettre en œuvre les 35 heures dans les entreprises où la durée du travail est supérieure. Il impose, à défaut d'un accord d'entreprise, une organisation du temps de travail sur 12 semaines. Il prévoit aussi un dispositif de préretraites contre embauches - conditionné à un accord de l'Unedic - afin de permettre aux salariés ayant cotisé quarante ans de partir sans condition d'âge. Il abaisse le contingent annuel d'heures supplémentaires à 115 heures.

« Il sera possible, en conjuguant réduction du temps de travail, baisse des heures supplémentaires, cessations anticipées d'activité, préretraites mi-temps, baisse du temps partiel imposé, de créer environ 3 000 emplois dans la branche », assure la CFDT. Selon le syndicat, 28 accords locaux ont déjà été conclus, concernant 13 800 salariés et prévoyant la création de plus de 860 emplois.

Les salariés des Chemins de fer de Provence devaient poursuivre, jeudi 31 décembre, leur mouvement de grève engagé le 22 décembre. A l'appel de la CGT (majoritaire), ils réclament du Syndicat Méditerranée-Alpes (SYMA) qu'il revienne sur sa décision de confier, pour quinze ans, à une filiale du groupe Vivendi l'exploitation du « train des piges », qui assure la liaison entre Nice et Digne-les-Bains.

## Voile : Giovanni Soldini arrive avec le nouvel an

Le Tour du monde en solitaire fait escale à Auckland

« TOUT PETIT TEMPS, vent très changeant, donc beaucoup de barre sous un soleil assez agréable. Mais cet anticyclone ne devrait pas nous faire avancer beaucoup. » Comme tous les concurrents de tête de l'Around Alone, course autour du monde à la voile en solitaire avec escale, Isabelle Autissier perd un peu patience. Les faibles vents qui conduisent les monocoques vers l'arrivée d'Auckland commencent à en agacer plus d'un : « Je déteste le petit temps », grommelle Mike Golding sur internet.

Giovanni Soldini voit venir les heures un peu dépités. L'Italien, leader de cette deuxième étape entre Le Cap (Afrique du Sud) et Auckland (Nouvelle-Zélande), envisageait de célébrer la nouvelle année à terre avec sa femme Elena, sa fille Martina et de nombreux copains venus pour fêter sa victoire. Las ! selon les dernières estimations, *Fila* devrait franchir la ligne d'arrivée dans la nuit de jeudi à vendredi. Jeudi matin, il était pointé à 204 milles (380 km) d'Auckland.

Comme lors de l'arrivée de la première étape entre Charleston (Caroline du Sud) et Le Cap, en novembre, le temps a décidé de jouer avec les nerfs des marins. Après un mois passé en mer, le groupe de tête doit rogner sur des minutes de sommeil déjà rares. Il faut être très présent à la barre et aux manœuvres afin de pouvoir utiliser le moindre souffle de vent.

En mer de Tasmanie, la course prend ainsi un petit côté hasardeux : la moindre risée peut doubler la vitesse d'un bateau lorsque quelques milles plus loin, les autres sont ralentis dans un calme. Mercredi, par exemple, Giovanni Soldini n'avait parcouru que 115 milles (210 km), une distance à comparer aux plus de 200 milles (370 km) parcourus chaque jour il y a encore une se-

maine. Jeudi matin, l'Italien a annoncé des vents plus réguliers, forts d'une dizaine de noeuds (20 km/h environ) : les côtes du nord de la Nouvelle-Zélande sont traditionnellement balayées par des brises légères.

### GOLDING RESTE EN TÊTE

Mike Golding, lui, était attendu le 1<sup>er</sup> janvier en fin d'après-midi. Il était jeudi matin pointé à 178 milles (330 km) de Giovanni Soldini. Vainqueur de la première étape, le Britannique (*Team Group 4*) devrait conserver la tête de l'épreuve au classement général provisoire. Marc Thiercelin (*Somewhere*) restait troisième à 619 milles (1 150 km) de l'arrivée. Le skipper français distançait Isabelle Autissier (*PRB*) de 33 milles (60 km).

Non loin derrière la navigatrice rochelaise, à 4 milles (7 km), Jean-Pierre Mouligné réalise toujours une course aussi exceptionnelle forgée d'options météo justes et d'une tactique de course intelligente. Premier dans la classe II sur *Cray Valley*, le Français filait en tête, jeudi, avec 443 milles (820 km) d'avance sur Michael Garside (*Magellan Alpha*). A bord de *Cray Valley*, le navigateur semble avoir le moral au beau fixe. En prévision de l'arrivée, il s'affaire dès qu'il le peut à pomponner son bateau. L'inventaire des provisions est achevé, le réservoir diesel qui alimente le groupe électrogène est plein à ras bord. Sur la liste des tâches à effectuer : « Préparer l'eau avec mon désalinisateur, changer les batteries, éponger l'eau dans le compartiment où j'ai le pilote automatique, prendre des photos ». Jean-Pierre Mouligné peut être tranquille. Avec sa deuxième victoire d'étape de l'édition, qui se dessine, il va très bien commencer l'année 1999.

Bénédicte Mathieu

## La Caisse des dépôts parraine la fusion des chaînes thématiques Canal J et MCM

**DERRIÈRE LA CONCURRENCE** des bouquets numériques, les chaînes thématiques sont le nouvel enjeu des opérateurs. MCM, chaîne musicale, et Canal J, chaîne pour enfants, qui étaient sollicitées par des repreneurs, se sont rapprochées. Canal J a apporté 90 % de son capital à MCM, a annoncé, la chaîne musicale mercredi 30 décembre. Partcom, filiale de la Caisse des dépôts (déjà présente dans le capital des deux chaînes), devient l'actionnaire de référence (42,1 %) du nouvel ensemble. Selon Partcom, cette fusion « aura pour objectif le développement de nouvelles chaînes, notamment dans les thématiques jeunesse et musique ». Le capital de MCM-Canal J - détenu, outre Partcom, par Havas Images (20,19 %), Canal Plus (19,98 %), NRJ (8,4 %), Lyonnaise Com (6,5 %), Polygram (2,18 %) et Sony (0,55 %) -, devrait évoluer. NRJ et Lyonnaise Com se retireraient.

Hachette, en discussion depuis de longs mois avec la Caisse des dépôts, entrerait au capital, début 1999, devenant ainsi co-opérateur des deux chaînes en compagnie de Partcom.

### DÉPÊCHES

■ **ÉLECTIONS : le Conseil d'Etat a rejeté**, mercredi 30 décembre, le recours en annulation contre la liste menée par Valéry Giscard d'Estaing (UDF), réélu le 20 mars président de la région Auvergne. Ce recours avait été déposé le 2 avril par Catherine Guy-Quint (PS), tête de la liste de la gauche « plurielle » aux régionales dans le Puy-de-Dôme.

■ **CHIEN D'ATTAQUE : un jeune homme de dix-neuf ans a été mis en examen** pour « violence volontaire avec arme par destination » et écroué, mardi 29 décembre, pour avoir lancé son chien sur trois ouvriers d'un chantier de Colombes (Hauts-de-Seine). Mercredi 23 décembre, trois jeunes gens étaient venus accompagnés d'un molosse sur un chantier où ils avaient eu précédemment une altercation avec des ouvriers. Deux de ces ouvriers avaient été blessés aux mains.

■ **AVENTURE : l'équipage américano-australien du Team ReMax** a reporté sa tentative de tour du monde en ballon sans escale en raison de vents trop forts, pour garantir la sécurité au moment du lancement initialement prévu vendredi 1<sup>er</sup> janvier. Les trois aérostiers devraient partir samedi matin. Ils veulent s'élever jusqu'à plus de 20 km d'altitude, dans la stratosphère.

**SPORTS D'HIVER**

Bulletins d'enneigement et météo spécial skieurs de plus de 360 stations

**3615 LEMONDE**

**MARCEL LASANCE**

**SOLDES**

à partir du **samedi 2 Janvier 99**

17, rue du Vieux Colombier Paris (6<sup>e</sup>)

21, rue Marbeuf Paris (8<sup>e</sup>)